Mémoire des Vosges

Histoire - Société - Coutumes

Croyances & Traditions

SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE

Revue Bisannuelle
N°2 Année 2001

Prix : 80 F

MÉMOIRE DES VOSGES

Histoire-Société-Coutumes

Revue bisannuelle

Croyances & Traditions

Société Philomatique Vosgienne

Deuxième année - N° 2
1er semestre 2001

MÉMOIRE DES VOSGES

Histoire-Société-Coutumes

Revue bisannuelle consacrée au patrimoine vosgien

publiée par

la Société Philomatique Vosgienne

Local des Associations, Allée Georges Trimouille 88100 Saint-Dié
Courrier : BP 231 88106 Saint-Dié CEDEX
Téléphone : 03 29 51 60 40 (poste 350 : Local des Associations)
Contact : Hervé Antoine, secrétaire

Directeur de la publication :
Jean-Claude Fombaron

Rédacteur en chef :
Jean-Claude Diedler

Conception et réalisation :
Thierry Choserot

Comité de rédaction :

Hervé Antoine
Pierre Colin
Benoit Larger
Michèle Mattern
Yann Prouillet
René Revert
Jacqueline Rittre
Claude Viry

Adhésion et commandes :
Hervé Antoine, secrétaire de la Société Philomatique Vosgienne

Numéros séparés de *Mémoire des Vosges* : 80 F (+20 F frais de port)
Montant de l'adhésion à la Société Philomatique Vosgienne : 180 F
L'adhésion donne droit à :
- recevoir des informations sur l'activité de la Société (trois Lettres du bulletin par an)
- recevoir les deux parutions de *Mémoire des Vosges* (mars et octobre)
- bénéficier de tarifs préférentiels sur les autres publications de la Société Philomatique Vosgienne
- bénéficier de tarifs préférentiels sur les anciennes productions de la Société Philomatique Vosgienne

Notre couverture

Composition :

- La face nord de la borne solaire de Deycimont : la course du soleil vient entrelacer la terre.
- La statue polychrome de saint Jacques de l'église de Bruyères.

© Société Philomatique Vosgienne, Saint-Dié-des-Vosges.

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT p 4

ÉDITORIAL p 5

CHASSE SAUVAGE ET MESNIE HELLEQUIN DANS LA RÉGION DE SAINT-DIÉ
Entre mythe et réalité, l'histoire du prévôt Mathieu (1178-1217) Damien Parmentier p 6

MÉMOIRE COLLECTIVE ET VIEUX CULTES VOSGIENS
La source du Durbion à l'Aurichapelle Jean-Claude Diedler p 9

LES DIFFÉRENTES APPROCHES DE LA MORT MILITAIRE
Aspects de la Grande Guerre sur le front des Vosges (1914 – 1918) Yann Prouillet p 12

CHRONIQUES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
L'art tumulaire bavarois sur le front des Vosges (1914 - 1918) Jean-Claude Fombaron p 17

LO VIÉ MOTÉ DI JOEY
La vieille église des Juifs de Robache Thierry Choserot p 21

BÉNITIERS DE CHEVET DE RAMBERVILLERS René Revert p 29

PÈLERINAGES ET DÉVOTIONS DANS LA VALLÉE DE LA FAVE
AU DÉBUT DU SIÈCLE DERNIER
Aller prier pour les deux cochons d'hiver Hervé Antoine p 31

UNE TRANCHE DE LA VIE D'AUTREFOIS À BEULAY
La mort du pouhhé, le cochon vosgien Hervé Antoine p 35

HISTOIRES DE NATURE : LE BUIS
Une plante aux racines profondes Jean-Claude Diedler et Jacqueline Rittre p 38

LA NAISSANCE D'UN MYTHE
À propos de l'ex-voto du comte de La Rosée, au hameau de la Planchette Jean-Claude Fombaron p 42

LA ROUTE DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE DANS LES VOSGES Pierre Colin p 44

LA PALÉOGRAPHIE À LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE Jean-Claude Diedler p 49

LA CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE
À L'EXPOSITION DU MUSÉE D'HISTOIRE DE LUXEMBOURG (mai – octobre 2000) p 50

COMITÉ DE LECTURE DES REVUES
Croyances et rites de la foi Hervé Antoine et Claude Viry p 53

QUELQUES NOTIONS CONCERNANT LES VIEUX CULTES La Rédaction p 62

PRÉSENTATION DES AUTEURS p 64

LE MOT DU PRÉSIDENT

Mathias RINGMANN,
GRAMMATICA FIGURATA, 1509.
Rééd. Heitz, Strasbourg 1905.

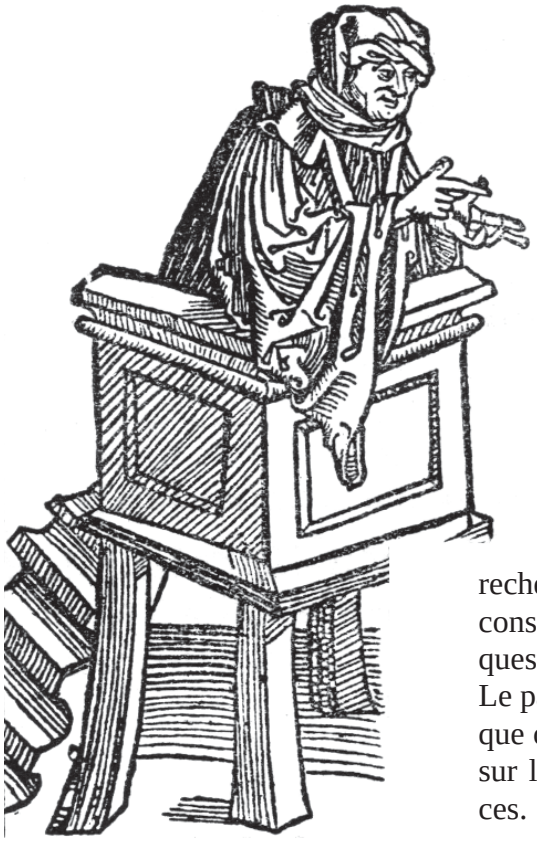

Dans le premier numéro de *Mémoire des Vosges,* mon prédécesseur, Pierre Colin s'inscrivait en faux contre l'idée reçue de la disparition des traces écrites de notre histoire. Paradoxalement, ce ne sont pas les archives et les documents qui font défaut, mais les chercheurs. Il convient donc que notre association encourage et arme les bonnes volontés. Mais cela ne s'improvise pas : on ne connaît que trop les dégâts qui peuvent résulter d'une démarche insuffisamment rigoureuse. Cela peut aller d'un site archéologique fragile dégradé à la transcription erronée d'un document mal déchiffré. Et que dire de la tendance à la compilation ! Grâce à la répétition, elle contribue à faire perdurer les légendes affublées du sceau d'une vérité historique intangible.

De plus, notre conception du patrimoine, et de la recherche ne doit pas se complaire dans des domaines limités considérés comme nobles. Le patrimoine industriel et la question de sa conservation n'ont encore que peu d'adeptes. Le patrimoine rural étudié, exploité sous l'angle de la technique ou de l'architecture - bref du concret - se penche à peine sur la question de l'évolution des mentalités et des croyances.

Mémoire des Vosges s'est engagée à sortir des sentiers battus et à défricher de nouveaux territoires. Cela peut paraître ambitieux. Mais il est bien connu qu'un groupe, un collectif, une association soudée autour d'un même objectif peuvent, sinon soulever des montagnes, réussir là où les plus brillants individualistes ont montré leurs limites.

Bonne lecture et au travail !

Jean-Claude Fombaron

ÉDITORIAL

Dans son second numéro, *Mémoire des Vosges* se met en conformité avec la ligne éditoriale définie par le comité de rédaction de la Société Philomatique Vosgienne. La matière des articles est puisée préférentiellement dans les faits conservés par la mémoire collective ou dans les écrits de nos prédécesseurs. Les contributions retenues tentent de les expliquer à la lumière d'une recherche archivistique renouvelée.

Mémoire des Vosges n'a pas la prétention d'être une revue scientifique dont le contenu serait affaire de spécialistes. La revue se veut accessible au plus grand nombre. Elle refuse les grandes phrases, les termes pompeux ou pédants. Elle préfère les textes courts, rédigés simplement. Cela n'implique pas, bien au contraire, un relâchement dans la démarche. Les articles mettent en œuvre les méthodes propres à l'histoire.

Le thème retenu par ce numéro est vaste. Les croyances et les traditions forment le fond de notre pensée. Elles constituent le substrat de la montagne vosgienne et des gens qui y vivent. Mieux qu'ailleurs, les Vosges ont conservé les vieilles croyances.

Cependant des articles fondés sur les souvenirs partagés ne risquent-ils pas de sombrer dans le piège de développements confus ? Eh bien ! non. Les rédacteurs ont su garder les pieds sur terre et conserver une indispensable rigueur.

Que ce soit pour parler de ces légendes attachées aux roches et à l'eau, ou plus récemment du mythe de ce mystérieux combattant, tombé en 1914 sur les hauteurs du hameau de la Planchette. La Grande Guerre produit aussi ses légendes. Bien sûr celles-ci n'occultent pas le courage de ceux qui, loin des leurs, ont connu les affres de la *mort militaire*. L'art tumulaire bavarois n'est-il pas un bon exemple de l'attachement aux valeurs patriotiques de ces soldats, amis ou ennemis, qui combattent loin de chez eux ? La terre des Vosges conserve à jamais leurs chefs-d'œuvre.

Le lecteur pourra, s'il le désire, se lancer sur le vieux chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle ou partir à la recherche du site oublié du *Vieux Moté*, à Robache. Il regrettera peut-être d'avoir ignoré l'existence du traditionnel pèlerinage pour les cochons qui a lieu dans l'église de la Grande-Fosse, chaque 17 janvier. Et puis, moment de l'année oblige, il découvrira toutes les vertus du buis. A ce propos, gageons qu'il accordera un regard différent à ce buisson présent dans tous nos jardins.

Ce numéro de *Mémoire des Vosges* est certainement appelé à faire date. S'y reconnaîtront tous ceux qui se sentent concernés par les croyances et les traditions des anciens. C'est normal car elles ont façonné l'âme des Vosges. C'est en tout cas ce que je souhaite.

CHASSE SAUVAGE ET MESNIE HELLEQUIN DANS LA RÉGION DE SAINT-DIÉ
Entre mythe et réalité, l'histoire du prévôt Mathieu (1178-1217)

Damien Parmentier

La descente aux Enfers du prévôt du chapitre de Saint-Dié, Mathieu de Bitche, a donné corps à une légende issue du vieux fonds des récits oraux. L'histoire est bien connue dans la haute vallée de la Meurthe. De mémoire capitulaire, le duc de Lorraine a toujours cherché querelle aux chanoines. Il les a contraints en plaçant à leur tête un prévôt, membre de sa famille, qui lui a permis d'asseoir son pouvoir sur une des vallées les plus convoitées du duché. Jamais avant le prévôt Mathieu, la vilenie n'a atteint un tel paroxysme dans l'horreur ni ne l'atteindra par la suite… Plus qu'un fait divers, il s'agit d'une tragédie qui a traversé les siècles.

La légende de l'errance du *Chasseur maudit* et de son armée rejoint la réalité lorsque le duc Thiébaut tue son neveu Mathieu, en 1217. Un duc qui assassine un prévôt de la collégiale de Saint-Dié, un protecteur qui tue son obligé : au-delà du drame familial, du coup politique ou de la félonie caractérisée, le mythe rejoint bientôt l'histoire ! Le crime ducal est rapporté à une légende ancienne, celle de Satan, le Chasseur éternel et sauvage. A la tête d'une armée de guerriers maudits, il fait tourner les esprits au-dessus des têtes des habitants du val de Saint-Dié. Prince historique, Mathieu de Bitche personnifiera bientôt dans l'imaginaire déodatien ce Chasseur sauvage, libidineux et diabolique.

Mathieu de Lorraine, un homme de haut lignage

Mathieu de Bitche est né dans la famille ducale de Lorraine. Il est le second fils de Ferri de Bitche (1155-1207) et de Ludmilla de Cracovie, fille de Mieszko III, duc de Cracovie et roi de Pologne. En raison de sa naissance prestigieuse, le petit Mathieu est confié aux chanoines déodatiens et à leur école canoniale avant 1178. Il est alors mentionné comme chanoine de la cathédrale de Toul et de la collégiale de Saint-Dié [1]. L'enfant n'a pas plus d'une dizaine d'années.

Représentation des elfes et de la danse nocturne des spectres (Olaus MAGNUS, *Historia de gentibus septentrionalibus,* Rome, 1555).

En 1178, Mathieu devient archidiacre de Toul tout en demeurant chanoine du chapitre de Saint-Dié. Dix ans plus tard, il prend le rang de grand-prévôt du chapitre. Son entrée dans le chœur de l'église capitulaire a lieu en juin 1188, où il est investi de pouvoirs quasi-épiscopaux comme il sied à sa dignité et à son rang [2]. Dix ans plus tard, il est élu évêque de Toul. Il se trouve ainsi placé à la tête d'un des plus grands et plus riches évêchés de la Chrétienté [3].

A trente ans, Mathieu a conquis tous les titres possibles dans sa région natale. De nombreux documents rapportent qu'il confirme les privilèges d'abbayes et de monastères, entre 1199 et 1201.

Tout bascule après cette date. L'évêque Mathieu dilapide les revenus et les biens ecclésiastiques qui lui ont été confiés à Saint-Dié et à Toul. Dès 1202, Rome a connaissance de ses agissements. Cependant le pape Innocent III, en pleine querelle avec l'Empire, ne souhaite pas dégrader les relations qui l'unissent à la maison de Lorraine. Mathieu quitte néanmoins sa charge d'évêque de Toul en 1207. Il fait appel de sa déposition, ce qui n'empêche pas celle-ci de devenir effective le 5 janvier 1210 [4].

Mathieu de Lorraine, un évêque déchu

D'après le moine Richer de Senones, Mathieu s'est retiré dans le val de Saint-Dié [5]. Il habite une maison située entre les deux églises avec sa fille Adélia qu'il a eue d'une religieuse spinalienne. Il vit de brigandage et de rapines. Sa bande armée jette la panique dans la

contrée, depuis le château de Bilstein ou du Clermont [6]. Mathieu devient pour le chroniqueur de Senones, l'archétype du clerc maudit, chasseur, luxurieux et simoniaque.

L'histoire n'en reste pas là. Les chanoines de Toul lui ont choisi comme successeur un Français, Renaud de Senlis. Comme il se doit, le

Armée dans les airs. (Conrad LYCOSTHENES, *Prodigiorum ac ostentorum chronicon*, Bâle, 1557).

roi de France Philippe II et le comte de Bar ont beaucoup contribué à ce choix [7]. En 1217, le nouveau prélat effectue une visite pastorale dans la haute vallée de la Meurthe. Alors qu'il se rend à l'abbaye d'Autrey, il est assassiné par Mathieu et sa bande armée le 10 avril 1217. Le crime a été commis près de la Bourgonce, au lieu dit *la Passée Renaud* [8]. Quelques jours plus tard, le duc Thiébaut Ier retrouve son oncle Mathieu et le tue à son tour. Tenu informé de l'affaire, le pape Innocent III absout le duc mais lui impose une pénitence dite *modérée* [9].

Voilà ce qu'il en est des faits historiquement fondés. La *Chronique de Richer* est rédigée à la fin du XIIIe siècle. Mathieu est mort depuis un demi-siècle environ. Le moine bénédictin y dresse un portrait au vitriol du prévôt-évêque. Il fait même témoigner Errard, le valet de Thiébaut qui qualifie l'évêque déchu de « *grand paillardeur et vilenteur de garces* » [10].

La Chasse sauvage, religiosité et histoire dynastique

La mémoire populaire a recueilli le mythe à la fin du XIXe siècle. Son précieux témoignage permet de le comprendre. Le récit mentionne le prévôt Mathieu en l'assimilant au *Chasseur sauvage* et à la *Mesnie Hellequin*, ou *Mouhinequine* en patois. Nous allons tenter d'en saisir les raisons.

La légende recueille un vieux fond culturel médiéval à des fins d'édification. Il s'agit de dévaloriser un acte de transgression des règles de la société féodale. La composition de la troupe guerrière du duc Thiébaut, lorsqu'il assassine son oncle Mathieu, n'est pas connue. On peut tout de même supposer que ses vassaux de la vallée, comme les sires de Parroye, ne sont pas absents du piège tendu par Thiébaut. Par ailleurs le refuge de Clermont est situé à proximité du siège de la seigneurie des Parroye.

C'est à Taintrux que la légende subsiste jusqu'au siècle dernier. Tout ceci n'est pas le fait du hasard. Quant à saint Georges, qui se dresse dans cette version de la *Mesnie Hellequin*, n'est-il pas le saint protecteur de la dynastie lorraine ?

D'autres versions du mythe subsistent pourtant, en particulier en Alsace. On ne sera pas surpris d'apprendre que le monastère Sainte-Foy de Conques conservait un *Livre des miracles*. Il y est fait mention de troupes de morts errants. Celles-ci sont à l'origine de la richesse patrimoniale du monastère Sainte-Foy de Sélestat. Elles sont aussi la cause de la fortune de la dynastie des Hohenstaufen briguant la couronne impériale.

En filigrane de ces légendes, on peut déceler les enjeux de pouvoir au sein de la famille ducale lorraine. En effet, les récits discréditent Mathieu, rejeton du duc éphémère, Ferri de Bitche, au profit de son frère Simon II. Par contrecoup, ils défendent la légitimité du lignage dynastique lorrain, en le scellant par la mort réparatrice d'un simoniaque luxurieux. L'assentiment du pape Innocent III arrive à propos. Leur finalité est aussi d'accabler les chanoines du chapitre de Saint-Dié, afin d'asseoir davantage les pouvoirs du duc et de son vassal, le seigneur de Parroye, dans la vallée de la Meurthe.

En réalité, l'histoire revisitée des péchés du duc Mathieu sert les intérêts de beaucoup, y compris ceux de l'Eglise. Dès le XIIe siècle, le théologien Pierre de Blois stigmatise les clercs de cour qu'il qualifie de « *martyrs du siècle, professeurs mondains, chevaliers d'Herlevinus* », c'est-à-dire de suppôts d'Hellequin [11]. Ce sont ces troupes de clercs de cour qui rejoignent l'armée errante des damnés à défaut du Royaume des Cieux.

L'histoire légendaire de Mathieu de Bitche correspond à la transcription d'un drame historiquement fondé dans l'imaginaire indo-européen. Le récit appartient au mythe de la Chasse sauvage d'Hellequin [12]. Le Chasseur solitaire n'est autre que l'image d'Ódin démythifiée ou du souverain des Bretons Herla, roi légendaire disparu et endormi dans la montagne. L'épopée du guerrier errant et maudit est donc un produit de l'ima-

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

Vous pouvez obtenir le document PDF complet dans notre boutique :

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29
Permanences au local : tous les jeudis de 14h00 à 18h00
Téléphone pendant les permanences : 03.29.52.49.12
Messagerie : info@philomatique-vosgienne.org

MÉMOIRE COLLECTIVE ET VIEUX CULTES VOSGIENS
La source du Durbion à l'Aurichapelle

Jean-Claude Diedler

Dans le sud du canton de Bruyères, à la limite des territoires de Méménil et de Viménil, il existe un endroit de légende. Il s'agit de la source du Durbion. La petite rivière, affluent de la Moselle, jaillit au pied du rocher de l'Aurichapelle, en contrebas de la forêt de Faîte. Endroit mystérieux, s'il en est ! Et préservé des appétits des collectionneurs jusqu'à la tempête du 26 décembre 1999.

Dans cet article, Jean-Claude Diedler nous invite à découvrir le lieu d'un vieux culte qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Notre attention a été attirée récemment par l'article d'un Philomate, Henri BARDY. Il est paru dans un recueil, édité à Saint-Dié en 1899, rassemblant cinq années de contributions diverses de l'auteur [1]. Autant dire que cet ouvrage est précieux. Sa lecture permet de comprendre le sens que nos devanciers ont voulu donner à leur recherches.

Paru dans le tome 5 et daté de 1907, l'article en question est intitulé « La Tante Arie ». Henri BARDY engage une polémique avec un autre Philomate, Félix VOULOT. Le débat porte sur une étude de ce dernier, intitulée « Les entailles ou signes existant sur certaines roches des Vosges » [2]. Il incrimine particulièrement une phrase, tirée de l'article en question : « Près de Senones s'élève la roche de la *Mère Henry*, corruption de la *Tante Arie*, nom de fée bien connu dans les Vosges ".

Pour infirmer ce propos, Henri BARDY développe la problématique d'une fée *Arie* jurassienne et non vosgienne. Les croyances et les légendes relatives à ce personnage appartiennent au *Pays d'Ajoie*, situé à la limite septentrionale du Jura [3]. Eh bien ! n'en déplaise à Henri BARDY, *Tante Arie* a aussi gagné les Vosges, bien que son origine comtoise et bourguignonne soit incontestable.

plate-forme supérieure s'avance en surplomb. Deux des trous sont plus gros et plus actifs. Les trois filets d'eau se rejoignent pour donner naissance au Durbion. Le petit ruisseau se livre un passage entre les galets rougeâtres sur son lit de sable. L'ensemble donne l'impression d'une voûte couronnée d'arbres. Il n'est pas étonnant que le lieu fasse penser à une chapelle.

C'est un but de promenade, au fond d'une *basse* marécageuse, au cœur d'une des plus belles hêtraies de la région. Les anciens de Viménil savent que les garçons et les filles doivent se ren-

Source du Durbion, juillet 1999 (*Cliché Durand)*

La source du Durbion dans la mémoire collective

La source du Durbion, au pied de l'Aurichapelle, est bien connue des habitants de la Basse Verrière. Elle jaillit non loin de ce défrichement forestier, sur le territoire de la communauté de Viménil. Son eau a longtemps servi à l'usage des quelques fermes bâties à cet endroit.

Le site présente une configuration bien particulière. L'eau sort au ras du sol. Elle provient de trois trous, alignés au pied d'un rocher dont la

dre à l'Aurichapelle. Les parents en mal d'enfant y vont aussi. Ne dit-on pas que par l'orifice de gauche sortent les filles et par celui de droite les garçons ? Le site peut donc être considéré comme n'importe quelle *roche des Fées*. Entendons par là une de ces nombreuses *Pierres de fécondité* qui parsèment l'Europe, reliques des anciennes civilisations agraires.

Bien sûr, on raconte tout cela par bribes mais sans jamais vraiment préciser [4]. La mémoire collective est souvent murmure tant on lui a

appris à se taire ! Pourtant une légende court dans les environs. Elle veut qu'une princesse soit enfermée sous le rocher. Les deux ouvertures principales et l'eau qui en jaillit ne sont, dit-on, que les yeux et les larmes de la jolie prisonnière. Regardez bien et écoutez ! On l'entend quelquefois se plaindre…

De vieux toponymes pour un site toujours vénéré

Examinons d'abord le nom de la rivière. Le mot Durbion est formé à partir du déterminant dur-. Il ne laisse aucun doute sur l'ancienneté du toponyme. On sait que les quelques noms de rivière formés à partir de ce déterminant ont une origine lointaine. Ils appartiennent à une vieille langue, parlée avant l'occupation des Celtes [5]. La source a été nommée ainsi antérieurement au septième siècle avant J.-C. La racine –ion, quant à elle, signifie eau [6].

Quant à l'Aurichapelle, il est plus que probable qu'elle tire son nom du vocable *Arie*. La voûte de grès surplombant la source forme, par conséquent, la chapelle d'Arie.

A partir de là, les habitants de la Basse Verrière ont laissé leur imagination travailler. Avant le pillage et la destruction complète du site, au début de l'année 2000, l'endroit est encore l'objet d'une vénération particulière. Les gens ont oublié que Tante Arie est loin d'être une sainte reconnue par l'Eglise. C'est plutôt le contraire. Comme Mélusine, elle a l'habitude de se changer en serpent ou en vouivre quand elle prend son bain [7].

A gauche de la source, dans une niche du rocher, est scellée la petite statue d'un saint ermite, difficilement identifiable. A côté d'elle, un sapin jouet en plastique, à la base également cimentée. C'est au moment du cycle des Douze Jours, pendant la période de Noël, que la dévotion s'exprime. Tous les ans à même époque, une main inconnue se charge de déposer des guirlandes et une branche de houx. Nous y avons même vu une carte de Noël. Le mélange des genres pose question. Il prouve en tout cas l'impact profond d'une religiosité que le christianisme n'est jamais vraiment parvenu à déloger [8].

Il a bien fallu christianiser le site. Mystère et apothéose de la femme, la Vierge Marie est certainement la plus apte à remplir cette fonction. Profondément enfoncées dans le trou à droite de la source, sont donc placées des statues de la Vierge. Il s'agit de ces objets en plastique vendus à Lourdes et destinés à contenir l'eau miraculeuse. Une pierre est maladroitement posée devant le trou pour les dissimuler aux regards. On a apparemment voulu conserver secrètes de telles pratiques.

La chapelle de Tante Arie

Pour comprendre le mode de dévotion mis en œuvre à l'Aurichapelle, il faut savoir qui est cette *Tante Arie*. Il s'agit d'une fée topique, une de ces fileuses héritières des Parques romaines et plus anciennement encore des vieilles déesses-mères du Néolithique. Au nombre de trois, les Parques maîtrisent le destin des individus. Elles décident, par exemple, de la naissance et de la mort de chacun. Les fées, qui sont à la fois des marraines et des matrones, vont elles aussi par trois. Dans de nombreuses régions, on dresse même une table pour les trois fées. On y dispose trois pains blancs, trois verres de lait et trois hanaps de vin. Le rite est destiné à se concilier les faveurs des Bonnes Dames, au moment d'une naissance par exemple.

Le comportement des habitants de Viménil ne laisse aucun doute sur l'interprétation à retenir. Il semble qu'ils aient surtout gardé en mémoire les plus anciennes attributions de la fée. A savoir « une femme charitable et douce, toujours prête à secourir et à consoler, allant sans cesse où il y a de bons conseils à donner et des cœurs à réconforter, et douée d'une vertu divinatrice » [9]. C'est cette femme qu'invoquent aussi les Vosgiennes, du quinzième au dix-septième siècle, quand elles disent battre l'eau des sources pour appeler à l'aide leurs enfants morts [10]. C'est elle aussi la fée des *Pierres* qui par un simple contact brise la stérilité.

Comme la Mélusine du Poitou ou la Dame Abonde de Bourgogne, on peut aussi la ranger dans la catégorie des fées pourvoyeuses. Pour protéger leur foyer, les femmes ont l'habitude de leur faire des présents pendant les nuits du cycle des Douze Jours. Ces fées sont à l'origine de toutes les entités qui apportent des cadeaux aux enfants au moment de Noël. En somme, *Tante Arie* est l'ancêtre du Père Noël !

La *Tante Arie* originelle vit, entre autres endroits, à Milandre près de Delle, dans le Territoire de Belfort [11]. Elle habite une caverne au pied d'une vieille tour, d'où sort un petit ruisseau. Il n'est pas difficile de rapprocher cette description du site de l'*Aurichapelle.*

Alors qu'en pensez-vous, monsieur Bardy ? Quant à nous pourquoi avoir dévoilé un tel site au risque de heurter la sensibilité de quelques-uns ? Les dévotions secrètes doivent le rester, surtout quand elles prennent racine au plus profond de la mémoire collective.

Nous n'avons jamais su qui venait orner les creux du rocher de l'*Aurichapelle*. Nous ne le saurons certainement jamais. Depuis le site a été détruit, un jour d'une fin d'hiver 2000.

C'est pour dénoncer de tels comportements que nous avons dévoilé un peu de ce mystère de la forêt vosgienne. Il n'y avait hélas plus de ris-

que à le faire !

Notes

1 BARDY Henri, *Miscellanées*, Saint-Dié, L. Humbert, 1894-1899.

2 VOULOT Félix, « Les entailles ou signes existant sur certaines roches des Vosges, *BSPV* [22e vol.], Saint-Dié, 1896-1897.

3 BARDY Henri , *ibidem*, t.5, p. 15 : « Le coeur de l'Elsgau ou *Pays d'Ajoie* est formé par l'arrondissement de Montbéliard, le canton de Delle (Territoire de Belfort) et le district de Porrentruy ».

4 Les renseignements sont fournis par madame HATON Annie de Charmois-devant-Bruyères, qui a passé son enfance à la Basse-Verrière.

5 C'est aussi le cas des noms de montagne en *–mal*.

6 C'est notre spécialiste Pierre COLIN qui a bien voulu nous renseigner sur cette racine *–ion*.

7 *Tante Arie* est la Vouivre des légendes comtoises : celle qui, avant de se baigner, dépose l'escarboucle précieuse fixée à son front. La possession de cette pierre est censée apporter richesse et bonheur.

8 Le canon 22 de saint Pirmin, l'apôtre des Alamans au huitième siècle, est intéressant à cet égard : « *N'adorez pas les pierres, les arbres, les sources ou les croisées des chemins […]. Qu'est-ce donc, sinon un culte démoniaque que de célébrer les Vulcanalia et les calendes, de faire attention à la position de son pied, d'étendre la main sur des troncs d'arbres, de jeter du pain et du vin dans les sources ?* ». Les *calendes* tombent le premier jour de la nouvelle lune.

9 BARDY Henri, *ibidem*, p. 17.

10 Voir DIEDLER Jean-Claude, *Le Testament de maître Persin. L'imaginaire et les croyances des anciennes populations rurales, XVe-XVIIe siècles*, Metz, éd. Serpenoise, 2000, chapitre 2. Le lecteur intéressé par la question pourra consulter la synthèse présentée dans cet ouvrage. Elle approfondit, à partir d'exemples tirés des archives et à l'échelle du Monde occidental, l'ensemble de ces mythes agraires.

11 QUIQUEREZ Auguste, « Milandre et les légendes de la fée Arie », *Revue d'Alsace*, 1869.

(Fonds J.C.F.)

LES DIFFÉRENTES APPROCHES DE LA MORT MILITAIRE
Aspects de la Grande Guerre sur le front des Vosges (1914 - 1918)

Yann Prouillet

Août 1914 : Des hommes s'affrontent dans une lutte sans merci. Les Vosges, terre séculaire d'invasion, connaissent une nouvelle fois la guerre. Leur sol, déjà tourmenté par la nature, devient tombe. Il se referme sur les corps de nombreux jeunes soldats venus d'Europe ou d'ailleurs.

Sous le soleil estival, des vagues innombrables de soldats à l'uniforme *feldgrau* se ruent sur d'autres vagues bleues et rouges [1]. Les flots d'un océan de violence se brisent contre les pentes du massif, dernières fortifications naturelles avant les plaines de France. Puis leur masse reflue vers d'autres sommets, ceux-là mêmes qui, marqués par le sang autrefois versé, sont devenus frontières.

Par milliers les corps tombent. Après la tourmente, chacune de leurs empreintes sur le sol deviendra tombe. Du simple tertre surmonté d'une croix aux imposants monuments funéraires des nécropoles militaires, la terre vosgienne est marquée par le souvenir de la mort des soldats du front.

L'étude *in situ* d'un champ de bataille fait prendre conscience de l'empreinte laissée par les combats sur l'environnement. Elle doit être précisée par les souvenirs que conserve la mémoire collective. C'est cet ensemble qui permet d'appréhender la réalité de la mort militaire. Certes les combats vosgiens constituent de micro-évènements dans le cataclysme mondial. Leur analyse peut cependant permettre de faire une synthèse des différentes approches de la mort militaire.

La réalité d'une mort militaire, partout présente sur le front des Vosges

Dans les Vosges, août et septembre 1914 sont les mois les plus sanglants. Le nombre des victimes est tel que les services de l'Armée sont bientôt totalement débordés. Ils n'ont plus la possibilité de s'occuper des corps. On enterre à la hâte…

Ainsi les tombes provisoires se multiplient dans les forêts du Donon et de la Chipotte, sur le massif de l'Ormont ou dans les bois du Grand Fays. Certaines dépouilles sont simplement signalées. Ailleurs des croix sommaires indiquent l'emplacement de fosses communes où sont jetés pêle-mêle les corps des soldats. Celles-ci réunissent dans la mort les combattants d'hier.

Les civils sont souvent chargés de la première inhumation. Ce sera le cas de l'abbé COLLET dans le massif de la Chipotte. Des prisonniers sont aussi employés à cette tâche après les combats d'Ortomont, dans la région de Senones [2]. Par la suite, la cristallisation du front permet aux militaires de s'organiser.

Au cours des années suivantes, on procède à l'identification, au dénombrement et au relevé des sépultures disséminées. A l'arrière de la ligne de front, les cimetières provisoires se multiplient et grossissent. C'est le cas du cimetière français du 363ème R. I., près de la cote 641, ou du cimetière allemand de la Chapelotte. En effet, « *selon le droit coutumier français, les communes ont l'obligation de pourvoir à la sépulture des personnes décédées sur leur territoire. Devant l'importance de la dépense et parfois le manque de main-d'œuvre pour réaliser les travaux, on comprend dès lors que l'on se contente d'une fosse commune ou d'un ossuaire à l'issue d'un combat* » [3].

Une mort militaire déformée par la littérature de guerre et la propagande

Durant l'année 1914, la littérature de guerre s'empare avec avidité de la mort du soldat. Le tableau qu'elle en dresse est toujours le même, dans les Vosges comme ailleurs. Il est fait d'optimisme, d'héroïsme et de foi en une victoire courte et rapide.

En août 1914, le soldat part au combat *la fleur au fusil* et le sourire aux lèvres. Propagande oblige, on choisit d'abord d'idéaliser son sacrifice. Les descriptions montrent alors un soldat mort *proprement*, d'une balle dans le front ou dans la poitrine. Toujours vaillant, le martyr héroïque rend l'âme, le sourire aux lèvres, en criant « *vive la France* ".

Par définition, les morts qui jonchent le sol après une bataille sont exclusivement ennemis. Ceux d'en face sont toujours plus faibles ! Leur nombre, la surface que couvrent leurs corps sont impressionnants. Les cadavres s'amoncellent même sur des épaisseurs indescriptibles. Au contraire, la France connaît des pertes tellement minimes que l'Allemagne, dit-on, sera à genou en quelques semaines. L'affaire sera réglée par le

canon de soixante-quinze, par le Russe ou par la famine.

Bien entendu, les quelques morts avoués dans les rangs français ont été lâchement tués, par surprise. C'est systématique car l'ennemi est fourbe. Les Allemands multiplient les ruses inqualifiables, telles les fausses redditions, les imitations des sonneries françaises de cessez-le-feu, les usurpations d'uniformes. Les espions grouillent dans nos lignes. Les soldats tombés sont atrocement mutilés tout comme les civils. *Ils* leur ont arraché les bras, les jambes ou les yeux ou bien coupé les seins ou les mains.

La littérature qui décrit les combats vosgiens d'août 1914 n'échappe donc pas à la règle d'un optimisme général et béat. Il s'agit d'un genre spécifique qui mêle l'ingénuité au « bourrage de crâne ».

Cependant la présentation de la mort militaire évolue pendant les quatre années que dure le conflit. L'horreur s'impose avec son enlisement. Les livres et l'iconographie de guerre se mettent alors à révéler une mort mutilante, répugnante même. Après l'explosion de l'obus, le corps n'est plus qu'une bouillie putride ou grouillante de rats. La guerre, cette revanche nécessaire, fraîche et joyeuse, se révèle bientôt une source de peur, de souffrance et de mort.

De l'héroïsme à l'horreur, quelques tableaux de la mort du soldat sur le front des Vosges.

Le caporal B. DELABEYE [4], du 140ème R.I., connaît au col de Sainte-Marie un baptême du feu au canon. Il raconte ce premier contact. La guerre lui est révélée « *sous son aspect le plus effroyable* ». Le spectacle qu'il décrit montre son émotion : « *les morts passèrent… Étendus sur des brancards, leurs corps raidis que moulaient des draps blancs… Nos cœurs n'étaient pas encore endurcis. Nous avions peine à croire que sur ces brancards, gisaient de jeunes hommes, comme nous, qui, ce matin encore, pleins de santé, regardaient se lever le soleil…* » [5].

Le vrai visage de la mort du soldat. (*Fonds J.C.F.)*

Pour le capitaine Ferdinand BELMONT, c'est à la *Tête du Linge* que s'exhibe toute l'horreur de la mort du soldat. Cette longue citation le montre : « *On ne saura jamais tous ceux qui dorment ici leur dernier sommeil sous les pierres, les débris, les terres amoncelées et les abris effondrés, et que personne n'exhumera. De temps en temps, au cours de travaux de sape, la pioche déterre un cadavre enfoui. On ne parvient pas toujours à savoir s'il s'agit d'un Allemand ou d'un Français : ce n'est plus qu'une pourriture, une chose sans nom. Cependant quelquefois on peut encore essayer une identification. Au mépris des répugnances, on parvient à recueillir un papier, une lettre, un livret. Qui donc ferait cela ensuite ? Et la pensée de toutes les angoisses qu'engendre l'incertitude aide à faire l'effort nécessaire. Le culte des morts, la sollicitude pour leurs tombes sont des sentiments que la guerre a beaucoup développés. Spontanément, les hommes honorent, partout où ils le peuvent, les dépouilles de leurs camarades morts pour la France. L'atroce besogne qu'ils accomplissent parfois, sur ces terrains bouleversés, acquiert ainsi une véritable grandeur et une noblesse supérieure. Il y a dans leur application, dans le soin qu'ils apportent à ce triste labeur, autre chose que l'accomplissement d'un devoir ordinaire que l'hygiène ou la salubrité suffirait à ordonner : il y la foi simple, profonde, issue de toute l'âme ancestrale, il y a la tendresse évangélique de l'homme mortel pour son semblable ; il y a aussi, peut-être, une vague conscience de la délégation tacite qui s'établit entre les hommes et les familles de leurs camarades : « c'était un pays, un copain ». On pourra dire ensuite à la famille qu'on a fait ce qu'on pouvait ; et dire à quel endroit se trouve la tombe* » [6].

Le Père ROSEROT DE MELIN, un aumônier militaire, est requis pour assister à l'exhumation d'un soldat au Spitzemberg, le 3 juillet 1915 [7].

Là aussi son témoignage fait frissonner : « *Un pied passait dans la paroi de l'étroit boyau qui conduit à l'observatoire du Spitz. Un corps… Ce matin, à la visite, le Dr Guerrin me convoque. On exhumera et on ensevelira ailleurs le malheureux. Vers 9 h. je monte avec les Dr Guerrin et Forgeot. Les brancardiers ont déjà dégagé les tristes débris. On voit très bien qu'il est couché sur le côté. Couché en chien de fusil, il a son clairon sous la tête. Une masse noirâtre de drap*

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

Vous pouvez obtenir le document PDF complet dans notre boutique :

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29
Permanences au local : tous les jeudis de 14h00 à 18h00
Téléphone pendant les permanences : 03.29.52.49.12
Messagerie : info@philomatique-vosgienne.org

CHRONIQUES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
L'art tumulaire bavarois sur le front des Vosges (1914 - 1918)

Jean-Claude Fombaron

Les tombes individuelles qui parsèment le front des Vosges connaissent une sollicitude toute particulière. Elles révèlent le soin attentif que leur ont apporté les Bavarois, issus d'une société rurale traditionnelle empreinte d'une religiosité profonde. Le savoir-faire des artisans se mêle à une sérénité face à la mort, qui transparaissent dans leurs réalisations.

Jean-Claude Fombaron nous invite à nous pencher sur les cimetières forestiers et les sépultures individuelles de cette époque. Son article nous livre une analyse minutieuse, fruit de la réflexion approfondie d'un historien passionné.

Dans les Vosges, cercueil d'un soldat bavarois veillé par un camarade, 1915. *(Fonds J.C.F.)*

Passés les mois d'août et de septembre 1914 et la période de la guerre de mouvement, la stabilisation du front amène les belligérants à se fixer sur leurs positions. La plupart d'entre elles ne bougeront pratiquement plus. Ces secteurs sont alors aménagés pour devenir de véritables lieux de vie communautaire. Les troupes, peu mobiles jusqu'en 1916, s'y installent pour de longs mois. Les divisions de réserve et de *Landwehr* bavaroises participent à ces aménagements. Leurs hommes sont issus des classes les plus âgées. Aussi leurs réalisations, baraquements, monuments ou cimetières, prennent-elles un cachet particulier.

Les directives officielles de l'année 1916

Les autorités militaires allemandes semblent soucieuses de ne négliger aucun des détails de l'univers du combattant. En juillet 1916, elles créent un service des sépultures, la *Gräberverwaltung*. Son rôle est de favoriser l'identification des tombes et d'assurer leur entretien.

Le commandement estime alors qu'il est urgent de réglementer. Les tombes ont été disséminées un peu partout, au gré des circonstances, de directives isolées et du bon vouloir des unités. Le souci de l'entretien ultérieur était relégué au second plan. En outre, on déplorait fréquemment leur « décoration aussi insuffisante que contestable ».

A chaque inspection des étapes est alors affecté un officier du service des sépultures. Il a sous ses ordres le personnel nécessaire et un conseil artistique. Selon les ordres du ministère de la guerre, ce conseil doit être composé d'un sculpteur, d'un architecte et même d'un paysagiste ! Cependant il apparaît vite plus efficace de ne charger qu'un seul artiste de la tâche ou alors de placer les deux autres sous ses ordres. En effet il convient de prévenir toute dissension à propos des choix esthétiques. Pour chaque groupe du

Tombe du soldat Anton Gruber, du 3ème régiment de *Landwehr* bavarois, Tête des Faux 23.06.1916. *(Fonds J.C.F.)*

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

Vous pouvez obtenir le document PDF complet dans notre boutique :

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29
Permanences au local : tous les jeudis de 14h00 à 18h00
Téléphone pendant les permanences : 03.29.52.49.12
Messagerie : info@philomatique-vosgienne.org

« Modèles de tableaux d'honneur en bois peint, proposés dès le début de la guerre pour décorer les tombes ou les cénotaphes des soldats rapatriés en Bavière. L'élément patriotique y est beaucoup plus fréquent que sur les tombes du front ».

(Fonds J.C.F.)

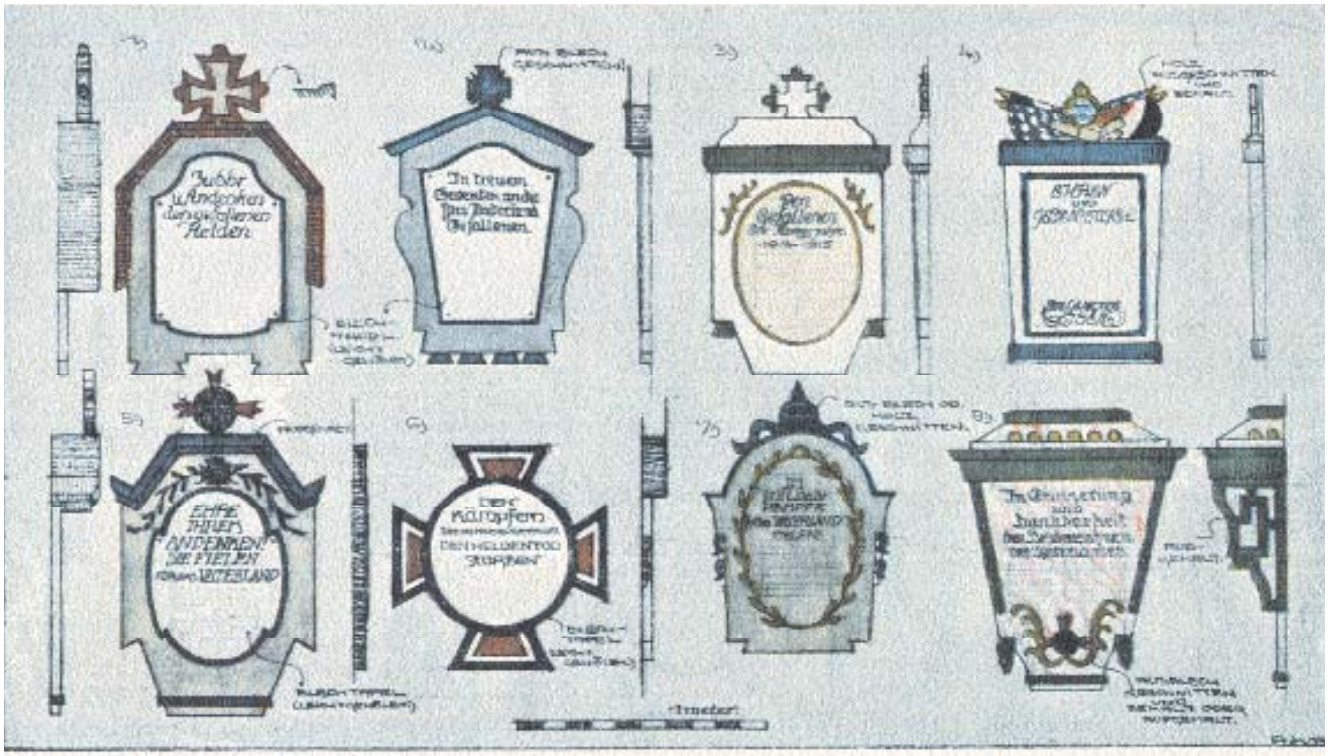

Ehrentafeln aus Holz zum Gedächtnis an gefallene Krieger.
Vorschläge unserer Bauberatungsstelle.

Tombes et ex-voto du cimetière bavarois de l'Etang du Devin (1916).

(Fonds J.C.F.)

LO VIÉ MOTÉ DI JOEY
La Vieille Église des Juifs de Robache

Thierry Choserot

Temple, église des Juifs, synagogue, villa romaine, tombelle [1], habitation d'une famille gauloise, enceinte druidique, Pierre du Sacrifice, Pierre de la Prêche, vestiges préhistoriques, vestiges celtiques... On a beaucoup écrit pour tenter de cerner l'origine du Vieux Moté. Tant de qualificatifs pour un lieu si peu connu montrent qu'il est sans doute utile de faire le point.

(Cliché Victor Franck, 1901)

L'histoire d'un lieu oublié

Le *Vieux Moté* est resté longtemps dans l'oubli. Avant la fin du dix-neuvième siècle, seuls les habitants de Robache, quelques forestiers ou des bûcherons peuvent encore en indiquer l'emplacement.

En 1890, Gaston SAVE est intrigué par la lecture d'une lettre de M. SIMON, principal du collège et bibliothécaire de Saint-Dié. Datée de 1833, elle est adressée à Nicolas François GRAVIER. M. SIMON lui demande des informations sur le *Moutier des Juifs* de l'Ormont dont il venait de retrouver les ruines [2]. Nicolas François GRAVIER lui répond qu'il doit s'agir d'une ancienne synagogue, construite au treizième siècle, au pied de l'Ormont. Curieusement celui-ci n'en fait pas mention dans le livre qu'il écrit trois ans plus tard. Pourtant, à plusieurs reprises, l'auteur donne des informations sur Robache [3].

Gaston SAVE retrouve l'endroit en question. Il est situé sur le site dit *les Molières*. Dès 1890, des fouilles sont entreprises par la Société Philomatique Vosgienne et la section vosgienne du Club Alpin Français. L'afflux des curieux est tel qu'on décide d'aménager le site en un lieu de promenade. La Société Philomatique Vosgienne débloque les fonds. Aidée par les chasseurs du 10e B.C.P. et les membres du Club Alpin, elle construit un bassin, aménage la cascade des Molières et les sentiers environnants [4].

La poursuite des fouilles n'apporte aucun élément permettant la datation : pas le moindre silex, le moindre tesson ! Impossible à dater, le site perd son intérêt archéologique.

L'enthousiasme du début retombe aussitôt [5]. Le Vieux Moté retourne à nouveau dans l'oubli.

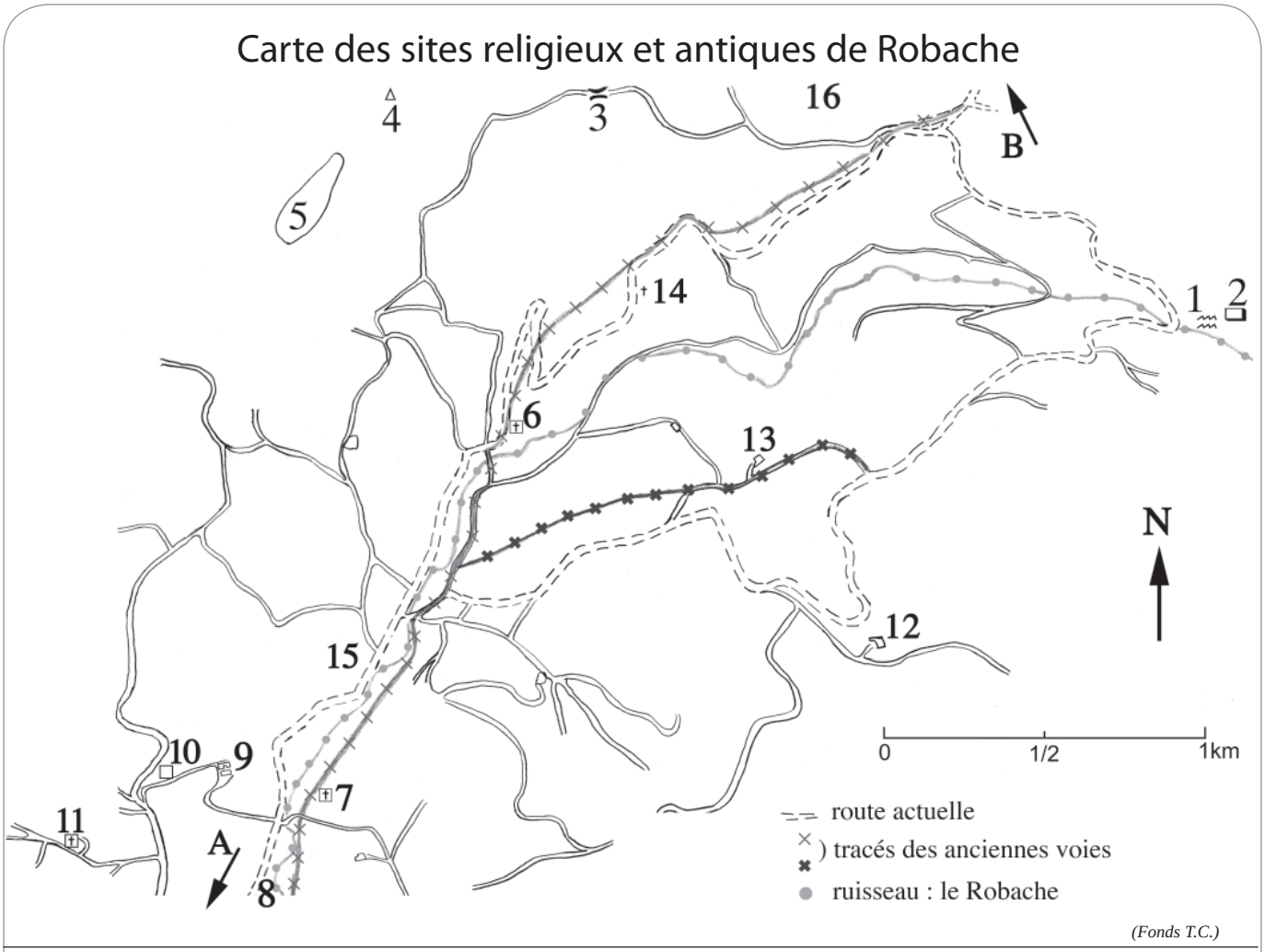

1 - Cascade des Molières
2 - Le Vieux Moté
3 - Le Col du Bon Dieu
4 - Roches des Corbeaux

Seul persiste un lieu de promenade dominicale.

Un siècle plus tard, il est bien difficile de trouver quelqu'un de Robache qui se souvienne même de son existence [6].

Une construction pourtant imposante

Le *Vieux Moté* se présente sous la forme d'une enceinte rectangulaire. Les dimensions extérieures sont de quatorze mètres sur onze. Intérieurement il mesure environ dix mètres sur sept. Ses murs imposants ont une épaisseur de deux mètres.

En 1890, leur hauteur approche aussi les deux mètres. A cette époque, des éboulements sont visibles. Ils confirment l'impression que la hauteur des murs était bien supérieure à l'origine. Ceux-ci sont construits avec des blocs de grès non taillés et ajustés sans mortier. Plusieurs d'entre eux ont près de deux mètres de longueur. A l'origine, certains autres avaient même plus de deux mètres de hauteur. Les dimensions de ces blocs ajoutent encore à l'aspect massif de la construction. Quelques-uns pèsent plusieurs tonnes. L'un d'entre eux, effondré sur le sol a été débité par les fouilleurs qui n'ont pas pu le soulever.

Encore visible actuellement, une entrée est ménagée dans l'angle nord-ouest. En 1890, une cheminée est décrite à l'opposé, dans l'angle sud-est. Elle est masquée aujourd'hui par un arbre qui pousse juste sur son emplacement. Au pied de l'enceinte le long du mur méridional, on devine encore les traces de deux substructions circulaires. Certains y voient les restes de deux huttes de taille modeste. Une autre enceinte plus petite, de forme arrondie, est située à environ 100 mètres en amont. Le diamètre de sa courbure mesure environ 3,6 m . Elle ne fait pas partie du *Vieux Moté* proprement dit, bien qu'il s'agisse incontestablement d'un même ensemble archéologique [7].

Aujourd'hui un promeneur non averti peut passer à côté du *Vieux Moté* sans le voir. En effet, quelques dizaines de centimètres à peine se dressent encore. L'endroit le plus visible est certainement l'angle sud-ouest avec ses soixante-dix centimètres qui dépassent du sol.

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

Vous pouvez obtenir le document PDF complet dans notre boutique :

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29
Permanences au local : tous les jeudis de 14h00 à 18h00
Téléphone pendant les permanences : 03.29.52.49.12
Messagerie : info@philomatique-vosgienne.org

de ce Vieux Moté ? Cette question est étroitement liée à celle de la datation. Il n'est pas aisé d'y répondre puisqu'il est difficile de dater le site. En effet aucun mobilier n'a été découvert sur place jusqu'à présent.

Seule la toponymie peut donner une indication, incertaine cependant. Le nom *moté* peut être une déformation de *moutier* et signifier *église*. La *Pierre de la Prêche* évoque aussi un lieu de culte. Mais pourquoi la mémoire collective a-t-elle associé le qualificatif *juif* au culte qu'elle supposait à cet endroit ?

Monnaie d'or celte : Revers d'un statère des Trinovantes. Souverain : Cunobelin. Datation : 10-20 ap. J-C. Diamètre : 1,7cm. Poids : 5,6g

Contrairement à ce que pense Nicolas GRAVIER, il n'y a jamais eu de juifs, encore moins de synagogue au pied de l'Ormont. Comme ailleurs généralement, le juif est très mal vu dans la vallée de la Meurthe. Tout ce qui n'est pas chrétien, voire tout ce qui est mal connu, suscite la méfiance. Ainsi pour les anciens, les Gaulois, les Romains, les juifs sont confondus sous le vocable de païens et systématiquement dévalorisés. C'est bien entendu aussi le cas de tous les cultes pré-chrétiens. L'appellation de *Vieille Eglise des Juifs*, ou *Vié Moté di Joey*, était peut-être une façon de diaboliser le vieux site des *Molières* et les anciennes cérémonies qui s'y déroulaient.

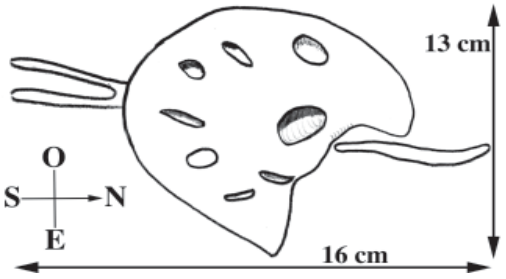

(Fonds T.C)

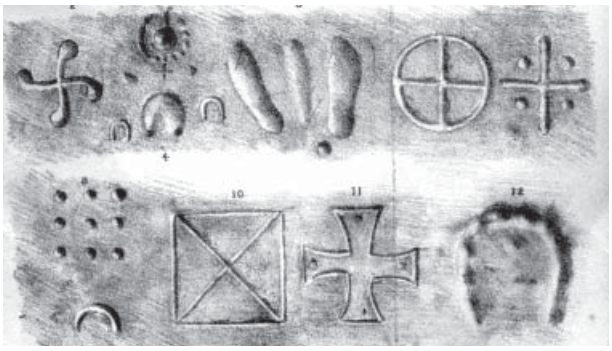

Exemples de signes relevés sur des roches : celle en haut à droite est proche du Vieux Moté. En bas à droite empreinte de *pied-de-cheval.*

Des Jalley sont signalés à Robache en 1528 [11]. Ils auraient pu donner par déformation le mot *Joey*. Nous objecterons qu'ils vivent à la chapelle d'Ortimont, c'est-à-dire tout à fait à l'opposé. Il n'a été possible de faire aucun rapprochement entre les deux lieux. D'autres pièces d'archives, datées de 1783 parlent du *Vieux Moté* [12]. L'appellatif est donc ancien. Cependant ces documents ne font que citer le Vieux Moté sans donner plus d'explication.

Le toponyme Robache est aussi un élément à considérer. Selon Louis Charles PRAT, il pourrait évoquer un lieu sacré [13]. Il est également possible de prendre en compte la découverte d'une stèle votive gallo-romaine[14]. Datée du troisième siècle, elle a été trouvée à quelques centaines de mètres en aval du site[15]. Elle pourrait représenter *Sucellus*, le dieu au maillet et à la lanterne [16]. A ses côtés, est figurée sa compagne *Nantosuelta* [17].

Gaston SAVE nomme aussi *Pierre du sacrifice* la pierre à cupule sur laquelle est gravée l'empreinte rappelant un pied de cheval. Par ce nom, il fait référence à une croyance qui persiste encore. Il s'agit de l'utilisation des cupules pour des sacrifices. De tels rochers peuvent aussi remplir le rôle de mégalithes naturels qui symbolisent le monde terrestre. La vénération des pierres appartient à des rites très anciens, fondés sur la terre et l'eau. Il en est fait mention dans le *Deuxième Livre des Rois* de *l'Ancien Testament*, soit presque 600 ans avant notre ère [18].

De plus le site du village de Robache a livré deux trésors. L'un est composé de monnaies romaines et l'autre de monnaies gauloises [19]. Le second est beaucoup plus important. La quantité de pièces découvertes est assez surprenante. Elle mérite qu'on s'interroge. Les deux trésors ont-ils été enterrés sous les auspices des dieux du *Vieux Moté* ? Il est compréhensible que des fidèles aient pu confier à une terre sacrée ce qu'ils avaient de plus précieux. Le site de Robache aurait bien alors une origine cultuelle.

Il est cependant certain que Robache est un lieu ancien, antérieur sûrement à la fondation de Saint-Dié [20]. L'origine et la fonction de son *Vieux Moté* restent encore des énigmes. C'est un probable lieu de culte, voire une possible habitation. On n'y verra sans doute pas une tombelle comme l'ont prétendu Gaston SAVE et Alban FOURNIER. Il est vrai que ce mot, apparu en 1808, est très présent dans l'esprit des archéologues du dix-neuvième siècle. Ce n'est pas davantage une habitation gauloise. C'est encore moins les deux à la fois, comme un panneau l'indiquait au promeneur au début du vingtième siècle.

L'aspect massif de l'ensemble, les blocs de

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

Vous pouvez obtenir le document PDF complet dans notre boutique :

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29
Permanences au local : tous les jeudis de 14h00 à 18h00
Téléphone pendant les permanences : 03.29.52.49.12
Messagerie : info@philomatique-vosgienne.org

manuscrite conservée à la Médiathèque Victor Hugo de Saint-Dié).

STEGMÜLLER Auguste, *Saint-Dié et ses environs, guide touristique*, Raon-l'Etape, éd. Geisler, 1896, p. 72-74.

VOULOT Félix, *Les Vosges avant l'histoire*, Mulhouse,1872.

WILLINGER Patrick, *Pierres Sacrées des Vosges, Symboles et Mythologie des Pierres à Empreintes*, Hoenheim, 1999.

Notes

1 Terme archéologique apparu en 1808 : monticule de terre, éminence factice servant de tombeau ou de monument commémoratif (*LLF*).

2 SAVE, 1887.

3 GRAVIER, 1836.

4 BARDY, août 1890. La cascade est bien un aménagement réalisé en 1890. Le Robache ne coulait pas sur la pierre à l'origine.

5 BARDY, septembre 1890.

6 CHOSEROT, 1994. Mme Marguerite Clément dit se souvenir que son père parlait d'une *Pierre de la Prêche*. Elle se trouvait sur le bord de la grosse construction et sa taille dépassait celle des autres. Et surtout elle portait une inscription qui lui valait son nom de *Pierre de la Prêche*. Elle se rappelle encore l'avoir vue. M. Jean Schneider se souvient de ce que disait sa mère à ce sujet. Elle parlait d'un temple ancien pour désigner la construction située derrière la cascade. En 1990, seuls ces deux noms, *Pierre de la Prêche* ou *temple* sont conservés par la mémoire collective.

7 Une découverte récente d'un probable couteau gaulois est en cours d'analyse. Une étude complémentaire, qui doit paraître ultérieurement, précise ce point. Elle fait partie d'une publication plus générale concernant l'histoire de la haute vallée de la Meurthe.

8 Ce peut être aussi un signe encore plus ancien, puisque déjà utilisé depuis la préhistoire. La plus ancienne croix a été découverte en Crète au XVe siècle avant J.-C. (CHEVALIER, GHEERBRANT, 1982). Albert RONSIN pense lui aussi voir des croix antérieures au christianisme sur la roche de *Bipierre*, à proximité du col de Prayé.
Il est intéressant de percevoir l'importance du symbolisme de la croix qui corrobore cet article : « La croix explicite le mystère du centre. Elle est diffusion, émanation, mais aussi rassemblement, récapitulation. C'est le plus totalisant de tous les symboles. Nul autre n'est apte comme celui-là à condenser dans le plus elliptique des signes, la plus compréhensive des synthèses. C'est peut-être le plus universel des symboles ; toutes les civilisations lui ont fait une part de choix. La croix est l'élément fondamental du schéma de base des images du monde ou du lieu sacré. C'est un symbole spatial et temporel, et cette propriété privilégiée la rend apte à exprimer le mystère du cosmos animé » (*Introduction au monde des symboles*, pp.365-366).

9 Gaston SAVE aurait, paraît-il, restauré cette empreinte. Peut-être en a-t-il modifié l'aspect ?.

10 Maulini, 1975.

11 *ADV*, G742, pc. 2, 1528.

12 *ADV*, G 746, f° 77, 1783.

13 PRAT, 1999. L'auteur émet l'hypothèse que le nom du hameau de Robache tire son nom du dieu gaulois Baco/Bago, sous le vocable duquel était placé un sanctuaire où on le révérait. C'est une divinité indo-européenne, « qui partage » les lots et les richesses, elle est protectrice des choses, elle a la charge de veiller sur le monde créé.

14 La détermination a été faite par Jean-Jacques HATT.

15 Gaston SAVE parle à ce propos de la *Goutte du Rupt*. - Le trésor de Robache, composé de monnaies gauloises a été découvert à proximité de la ferme de la *Goutte Du Rupt* et de la ferme des *Cerisiers*.

16 L'attribut de Sucellus est le maillet. Il est le dieu du sol, de la nature et de la richesse. Dieu de la nuit, il présiderait à la vie et à la mort. C'est donc aussi le dieu du destin.

17 DEYBER, SCHEERS, 1999 et OHL DES MARAIS, 1938 : cet auteur a décrit les cultes liés à l'eau et aux pierres.

18 DIEDLER, 2000.

19 CHOSEROT, JANEL, 1999.

20 BAUMONT, 1955.

21 BARDY,1899. Cet auteur ne le saura jamais mais les fouilles du Camp celtique de la Bure permettront également de découvrir plusieurs objets datant du Néolithique : herminettes, pics, haches, grattoirs, pointes de flèches, racloirs. Ceci atteste de l'existence d'une ancienne population vivant à cette époque dans la région de Saint-Dié.

22 C'est pourquoi le témoignage de toute personne ayant des informations sur une structure semblable à Wisembach ou dans les environs serait précieux.

23 Seuls les fonds de cabanes ont été fouillés en 1890.

Abréviations utilisées dans cet article

A.D.V. : Archives départementales des Vosges
B.S.P.V. : Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne
D.A.F. : Dictionnaire de l'ancien français, Larousse
L.L.F. : Larousse de la langue française

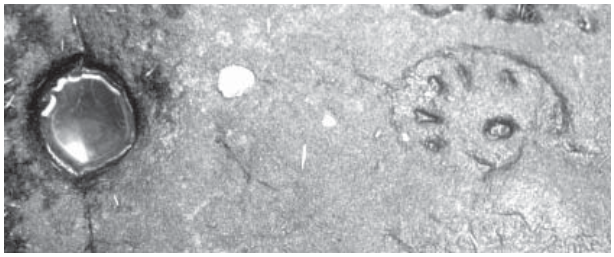

Cupule à fond plat et empreinte dite de *Pied-de-cheval*

(Fonds T.C.)

Quelques éléments pour aller plus loin

Certains documents conservés par le Archives départementales des Vosges permettraient peut-être d'approfondir la question du *Vieux Moté*. Nous les signalons aux personnes intéressées.

Approche toponymique

LLF : Moutier ou Moustier, forme ancienne de monastère (du latin *monasterium*). On se rappellera que la vallée de la Fecht s'appelait le Val de Moutier à cause de l'abbaye de Munster.
DAF : Mostier, monstier (du latin populaire *monisterium,* Xe S.). 3 sens : couvent, monastère – église en général – temple païen.
C'est cette origine qui est privilégiée par l'auteur de l'article. Cependant l'évolution phonétique diachronique du o de mostier, monstier aboutit plutôt au ou de moutier. Il existe une autre voie qui ouvre aussi des perspectives intéressantes.
DAF : Mote (1169, racine prélatine *mutt). 2 sens : butte, tertre – levée de terre.
Motel, ele (1306) : petit monticule.
Motier (1308) : celui qui doit le service de mote, c'est-à-dire de réparation des chaussées.

Approche archivistique

G 742, pc. 5, 1566 : Jean Cailleré habitant l'ermitage de la Chapelle d'Ortimont possède une vigne située au lieu-dit *le Cimetière des Juifs*. Il s'agit peut-être de l'endroit réservé à l'enterrement des malades juifs, morts de la peste à Ortimont.
G 743, pc. 27, 1780 : La communauté de Robache procède à un partage de terrains avec la communauté des Raids de Robache. On y lit l'évocation d'un lieu-dit considéré comme appartenant à Robache et nommé *à la Motelle, sur la Mothelle, en montant à la Motelle*.
G 236, fin du XVIII^{e} s. : C'est un gros registre de 689 pages qui récapitule tous les biens du chapitre de Saint-Dié (l'approche paléographique en est très facile). Quelques folios intéressent notre propos :
f° 195 et suiv. : limites du ban de Saint-Dié avec le ban d'Etival.
f° 197 et suiv. : explication des vieux toponymes utilisés dans un document de 1308 (description du vieux chemin d'Allemagne à Nancy qui longe la vallée du Robache, mention de la fondation de Raon-l'Etape en 1280…).
f° 250 : descriptif de la mairie de Robache.

Le Vieux Moté : l'angle sud-ouest *(cliché P.C.)*

Figure 1

Figure 2

Figure 4

Figure 3

(Photos R.R.)

BÉNITIERS DE CHEVET DE RAMBERVILLERS

René Revert

Dans le numéro précédent, nous avons vu que les travaux publics réalisés dans le quartier de l'ancienne faïencerie Curé-Lacroix ont été opportuns. Ils ont permis la découverte de nombreux tessons céramiques décorés en polychromie de grand-feu. Des analogies dans la forme, les graphismes ou les couleurs ont permis d'attribuer trois séries de pots à pharmacie à la grande manufacture faïencière rambuvetaise. René Revert applique la même méthode pour déterminer l'origine des bénitiers de chevet, très à la mode au dix-neuvième siècle et au début du vingtième.

Graphismes et formes au service d'une origine et d'une datation

Les tessons constituent de précieux témoins d'un style de fabrication. Une fois extraits, brossés, lavés, séchés, triés et classés, ils peuvent parfois être recollés. Ainsi ils autorisent une reconnaissance plus précise du décor ou de la forme de la pièce d'origine. Un examen attentif permet d'obtenir le maximum d'informations utiles. Il révèle la nature, la texture du biscuit et sa couleur, la qualité de l'émail et sa pureté, les défauts de fabrication ou de cuisson, la technique et le soin apporté à l'exécution du décor.

Le graphisme du décor et la forme du tesson permettent souvent une datation de la pièce dont dépend le fragment. Toutes les informations recueillies sont confrontées aux céramiques vues dans les vitrines des musées, des collections privées ou aux devantures des antiquaires. Il est ainsi possible d'identifier les décors propres à une manufacture précise. On peut alors attribuer une origine à un certain nombre de ces belles faïences régionales, restées jusqu'ici sans étiquette.

Quelques exemples de détermination par la méthode comparative

Parmi l'éventail des tessons découverts sur le site de l'ancienne usine, nous avons trié ceux qui proviennent de bénitiers abîmés au moment de la fabrication.

La similitude des formes, l'évidente parenté existant entre les décors, montrent que l'ensemble des tessons de la figure 1 a la même origine que le bénitier de la figure 2. Il s'agit de la faïencerie Curé-Lacroix, qui était située place du Parmoulin à Rambervillers. La comparaison du tesson de la figure 3 et du bénitier de la figure 4 donne un résultat identique. Par conséquent, le tesson 3 est un fragment de bénitier qui a été certainement réalisé par la même usine rambuvetaise.

Fig. 1 : Tessons de bénitier découverts à Rambervillers, motif « au crucifix ». Faïence stannifère décorée en polychromie de grand-feu (vers 1840).
Fig. 2 : Bénitier motif « au crucifix », hauteur 189 mm, largeur 78 mm. Faïence stannifère décorée en polychromie de grand-feu, attribuée à Rambervillers (vers 1840).
Fig. 3 : Tessons de bénitier découverts à Rambervillers, motif « à la guérison de l'aveugle-né », largeur 60 mm. Faïence stannifère décorée en polychromie de grand-feu (vers 1830).
Fig. 4 : Bénitier motif « à la guérison de l'aveugle-né », hauteur 170 mm, largeur 60 mm. Faïence stannifère décorée en polychromie de grand-feu, attribuée à Rambervillers (vers 1830).

Deux anciennes destinations de pèlerinage à La Grande-Fosse : l'église et la Bonne Fontaine

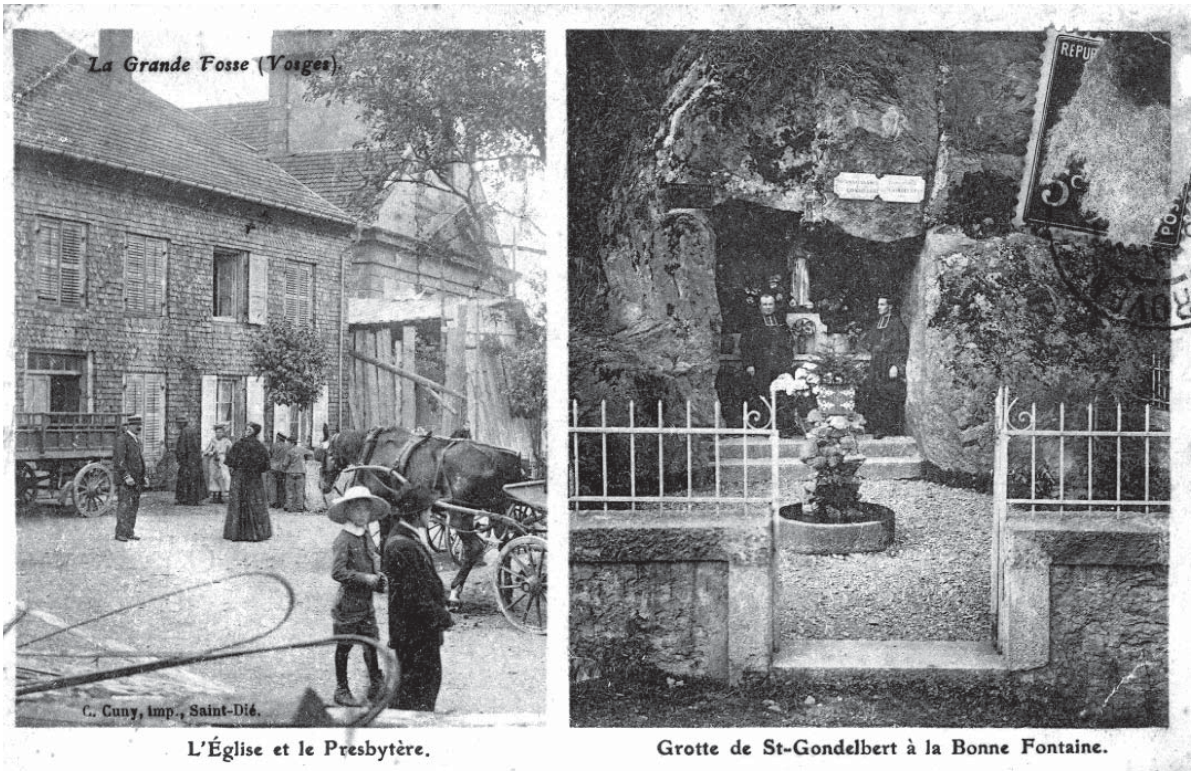

L'Église et le Presbytère. Grotte de St-Gondelbert à la Bonne Fontaine.

(Fonds J.C.F.)

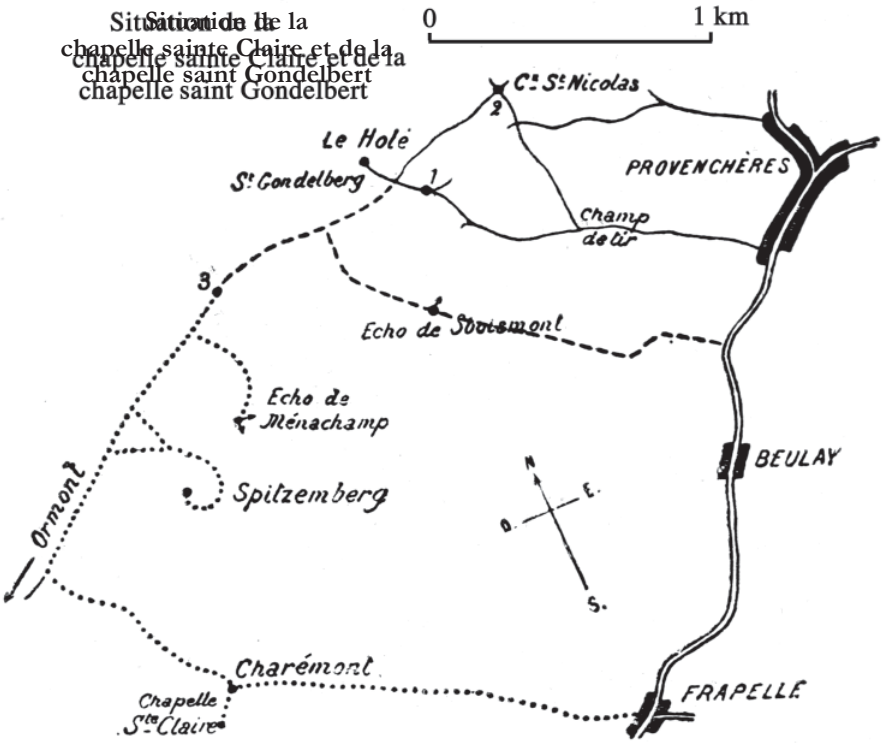

(Fonds J.C.F.)

Le socle de la croix du cimetière de la Bonne Fontaine (XVI^{e} siècle). On y enterrait les pèlerins morts pendant leurs dévotions.

(Photo Hubert Grandadam)

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

Vous pouvez obtenir le document PDF complet dans notre boutique :

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29
Permanences au local : tous les jeudis de 14h00 à 18h00
Téléphone pendant les permanences : 03.29.52.49.12
Messagerie : info@philomatique-vosgienne.org

PÈLERINAGES ET DÉVOTIONS DANS LA VALLÉE DE LA FAVE AU DEBUT DU SIÈCLE DERNIER

Aller prier pour les deux cochons d'hiver

Hervé Antoine

Avec beaucoup de poésie, Hervé Antoine nous parle des anciens de la vallée de la Fave qu'il connaît si bien. Une nouvelle fois, il restitue leurs pensées et leurs propos dont la naïveté n'est sans doute qu'apparence. Même si les montagnards les expriment difficilement, les vieilles croyances ont bel et bien contribué à adoucir l'âpreté de leur vie quotidienne.

Aller prier saint Antoine pour les deux cochons d'hiver [1]

Par un mardi de janvier 1928, une grande fille aux longues nattes brunes, âgée d'une quinzaine d'année, marche sur le petit chemin de Faîte. D'autres marcheurs suivent le même itinéraire avec elle. De la crête située au-dessus du hameau des Houx, elle aperçoit le bulbe de l'église de La Grande-Fosse sur sa colline. De la vallée résonne l'écho des calèches et des autres voitures qui arrivent par la route de La Bonne-Fontaine et brinqueballent confortablement leurs lots de pèlerins.

Pour ce pèlerinage, la jeune fille porte un bonnet de laine tricoté par sa grand-mère. Sa tenue est celle de la semaine, hormis des souliers de cuir. Elle a revêtu une robe et n'a bien entendu pas oublié son habituel manteau d'hiver [2]. Pourtant nulle trace de neige n'est visible sur les prés ou sur les collines entre le Spitzemberg et le Bois de Belfays. Il y a environ une heure qu'elle est passée devant l'église paroissiale déserte de Provenchères [3]. Puis après avoir parcouru le petit sentier couvert de cailloux concassés qui mène à une butte puis dans un fond ensoleillé, elle a pris la direction de Brafosse. Finalement elle a emprunté le rude chemin qui finit de la hisser sur le haut des collines.

Le pèlerinage s'est décidé il y a quelques semaines déjà. Depuis qu'en distribuant des restes aux poules en liberté, la mère a fixé son regard noir sur l'un des deux jeunes cochons. Ceux-ci s'ébattent dans le pré, pendant que Madeleine, la fille aînée, nettoie leur réduit. L'un des animaux ne paraît pas très en forme. La mère est rentrée insatisfaite. Voilà pourquoi, peu après, elle a ordonné à sa fille d'aller prier saint Antoine dans son église de La Grande-Fosse.

A présent, perdue dans la foule de l'après grand-messe de 10 h 30, Madeleine se recueille silencieusement devant la statue du saint ermite, à la droite duquel se tient un petit cochon rose épanoui. Elle dit une rapide prière pour la santé de ses cochons, glisse discrètement la pièce que lui a donnée sa mère dans le tronc des offrandes. Puis elle s'esquive par le petit chemin montagnard.

Une existence marquée par la dévotion et le travail

Pourquoi la mère a-t-elle ordonné à sa fille d'accomplir les vieux rites du pèlerinage à saint Antoine ?

Le statut de Madeleine permet cette délégation car elle est considérée comme une bonne chrétienne. Baptisée en 1913, peu après sa naissance dans une ferme isolée, elle a été choisie pour être la marraine de deux cousins et de son petit frère Maurice en 1922. Elle a fait sa communion solennelle et a même été confirmée par l'évêque, muni ce jour-là de sa crosse [4].

Dans l'esprit des membres de sa famille, Madeleine est donc en pleine possession de cette part de sacré qui permet d'accomplir un acte religieux pour son prochain [5]. En outre sa disponibilité est quasi complète car elle a obtenu son certificat d'études à 11 ans et demi, en 1925. Elle travaillait bien mais elle n'a pas pu continuer. Sa mère au tempérament despotique a fermement éconduit l'institutrice, mademoiselle Capus, quand celle-ci est venue lui demander de laisser sa fille poursuivre des études.

A présent, Madeleine aide sa mère dans les travaux de leur ferme de Beulay. En dehors de cela, elle prend part aux activités organisées par le patronage de sa paroisse de Provenchères, placée sous le vocable de Sainte-Catherine. La mère, plus dévote que bonne catholique, l'y a autorisée car les activités sont conduites par deux religieuses de Portieux [6]. En effet les deux sœurs dirigent la chorale paroissiale et enseignent aux jeunes filles les voies de la délivrance chrétienne.

Hubert, le frère de Madeleine, a accompli le même parcours religieux. Il a treize ans mais, en dépit d'une vivacité en calcul mental, il n'a pas réussi aussi rapidement sur le plan scolaire. Obéissant aux injonctions de son père Joseph, il

UNE TRANCHE DE LA VIE D'AUTREFOIS A BEULAY
La mort du pouhhé, le cochon vosgien

Hervé Antoine

Comment évoquer l'ancienne vie paysanne sans parler du cochon ? Dans cet article aux saveurs d'antan, Hervé Antoine réussit nous faire partager des émotions toutes simples et le passé de la communauté de Beulay dans les années 1920. Laissons-nous séduire par le charme suranné d'une histoire qui est un peu la nôtre. Elle remonte à une époque où les animaux d'élevage ne sombraient pas encore dans la folie.

Le souci du petit élevage est essentiellement l'apanage des femmes. Elles ont la responsabilité des cochons, des lapins, des poules, des canards, des oies et autres volailles… C'est au cochon, le pouhhé en patois, que nous allons nous intéresser. Nul ne peut nier son importance dans la vie de la ferme.

L'acquisition des petits cochons

L'élevage des cochons est mené en fonction de deux cycles de production. Le premier va de l'été à l'automne et l'autre correspond à l'hiver. On achète à un marchand spécialisé deux petits cochons préalablement castrés. Ils sont alors âgés de six semaines à deux mois [1].

Thierry, le marchand de Saint-Michel-sur-Meurthe apporte les porcelets châtrés en voiture automobile. Parfois il s'engage à racheter, quatre mois plus tard, l'un des cochons à un bon prix et à laisser l'autre à l'éleveur. Du prix d'achat final garanti, il déduira le prix de vente des petits cochons. Ce contrat marchand d'exclusivité ressemble à une relation de maître à moitrier [2]. Il évite à l'éleveur d'avoir à débourser une somme importante pour lui.

C'est respectivement en juin-juillet et en novembre-décembre qu'a lieu l'acquisition des cochons. Les animaux seront engraissés durant trois à quatre mois. L'un est donc destiné à être revendu au marchand ou au boucher avant l'âge de 6 mois. L'autre est abattu aussi pendant la saison froide, pour les besoins familiaux. Pour ce faire, on choisit si possible une journée froide de novembre, de mars ou d'avril.

C'est fou ce que ces bêtes donnent comme travail !

L'élevage des cochons exige une régularité dans les soins quotidiens des animaux, notamment le nettoyage du *ran* ou réduit, la distribution de la boisson et surtout de la nourriture, matin et soir.

La nourriture d'hiver des cochons est fondée sur les petites pommes de terre. Elles sont préalablement lavées. Leur cuisson s'effectue dans une marmite en fonte sur le fourneau à quatre pots. Ainsi on fait d'une pierre deux coups puisque le feu chauffe en même temps la maison. Les pommes de terre très chaudes sont ensuite écrasées avec des *sons* de blé dans une *beusse* [3]. On appelle ainsi une sorte de seau muni d'une poignée plate très spécifique. On y laisse tiédir la nourriture.

La *beusse* pleine dégage une puissante odeur de nourriture. Caractéristique, elle marque l'enfant qui assiste, en témoin curieux, aux opérations de touillage et au lent refroidissement de la mixture. Le petit lait de l'écrémeuse peut aussi être ajouté au mélange, comme le lait de babeurre [4]. Le produit obtenu, solide et tiède, est alors versé dans l'auge du réduit.

Après avoir mangé, les cochons sont libérés à proximité du ran. Pendant la mauvaise saison, on les met juste devant la maison. Ils sont lâchés derrière en été. Pendant ce temps, leur litière de paille souillée est remplacée. Ainsi, en hiver, avant dix heures du matin ou le soir après cinq ou six heures, des cochons se dégourdissent les pattes près des maisons. A la belle saison, ils enfoncent leur groin dans l'herbe verte, mâchonnant quelques pousses tendres. Généralement les porcs sont soignés avant le souper familial traditionnel.

La mort du pouhhé

Le sort des deux cochons est semblable, même si le tueur de cochon diffère. Après six mois de vie, l'animal mesure plus d'un mètre de long. Il porte soixante-dix à quatre-vingts kilogrammes de viande. Le menuisier, nommé Emile Hafliquaire, est le tueur de cochon de la communauté de Beulay [5]. Pour ce travail d'expert il utilise ses ustensiles. Il n'est pas rétribué en argent mais il en tire considération et avantages.

Après le départ de son compagnon, l'autre cochon ne reste pas trop longtemps esseulé. De préférence un samedi matin, après les semailles de seigle en novembre ou avant les gros travaux de printemps en mars, on le sort à jeun un peu avant neuf heures.

Deux ou trois personnes s'approchent, s'efforçant de saisir fermement une patte de derrière. Il ne faut pas lâcher prise. Puis alors que le

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

Vous pouvez obtenir le document PDF complet dans notre boutique :

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29
Permanences au local : tous les jeudis de 14h00 à 18h00
Téléphone pendant les permanences : 03.29.52.49.12
Messagerie : info@philomatique-vosgienne.org

Notes

[1] Il s'agit de deux porcelets castrés (donc mâles ou femelles à l'origine). Il existe à ces époques de l'année, c'est à dire après la Toussaint et vers le début de l'été un marché à porcelets. Les plus petits cochons pèsent entre 10 et 20 kg.

[2] Les moitriers sont des métayers. Ils sont tenus de donner la moitié de ce qu'ils produisent à leur propriétaire. En retour le propriétaire apporte les semences, les petits animaux et une partie du matériel. La voie de l'autonomie est tentée par certains cultivateurs dans les années vingt. Ils partent d'une truie de bonne race, Yorkshire par exemple. Ce choix n'est intéressant que si la truie, nourrie toute l'année, se révèle une mère exceptionnellement féconde.

[3] Avec 100 kg de grains de blé, on obtient 23 kg de son et de rebut. Les sons sont les enveloppes des grains constituées principalement de fibres cellulosiques, de vitamines, de sels minéraux, d'oligo-éléments. C'est le complément indispensable des pommes de terre. Une fois cuite, cette pâtée sert indifféremment aux poules ou aux cochons.

[4] On donne toujours au cochon le lait de babeurre qui est un sous-produit de la fabrication beurrière. Le petit lait additionné de farines revient en priorité aux veaux.

[5] Accessoirement, le menuisier est préposé aux besognes funéraires. Il fabrique aussi les cercueils.

[6] Sorte de caisse en bois sur quatre pattes, faisant office de bassine rudimentaire. Sa contenance est d'une cinquantaine de litres.

[7] L'ablation préalable de la vésicule biliaire doit être effectuée pour éviter que l'amertume de la bile ne gâte la viande.

[8] Leur rôle est de recueillir les parties périssables du cochon.
Voir l'article de Freddy SARG, « Comment on élève et tue le cochon en Alsace bossue », *Revue des Sciences sociales de la France de l'Est*, n°9 [1980], pp. 293-298. L'auteur mentionne quelques différences mineures, notamment l'usage du vinaigre pour empêcher la coagulation lors du battage du sang, la découpe en deux morceaux de la carcasse en soirée. Les morceaux cuits de faible valeur servent aux nombreuses variétés de saucis-

Le messager boîteux de Strasbourg, 1834 *(Fonds J.C.F.)*

ses locales. Les pratiques de conservation sont différentes. La salaison avec du gros sel et des aromates dure de 4 à 6 semaines. Elle est suivie d'un rinçage et d'un fumage au bois de hêtre, interrompu durant deux jours tous les deux jours. Considéré comme trop chaud, le bois de sapin n'est pas utilisé pour fumer.

[9] Les *chons* constituent les restes (petites parties d'aspect plus consistantes et dures) après le chauffage et la fonte des parties grasses du porc. La graisse chaude qui devient liquide est recueillie dans des pots et constitue le saindoux. En dialecte, la *hhonce* est la graisse de porc qui n'a pas subi la fonte, le *rû* est le saindoux (idée de couler ?). Le terme chon appartient au français local. On appelle aussi communément « chons » ce qu'on obtient en faisant frire intensément des morceaux de couenne de lard.

[10] Le saindoux est constitué par le gras et les *bardières*, c'est-à-dire la graisse entourant les gros boyaux.

[11] On appelle *reins* la longe de 14 côtes.

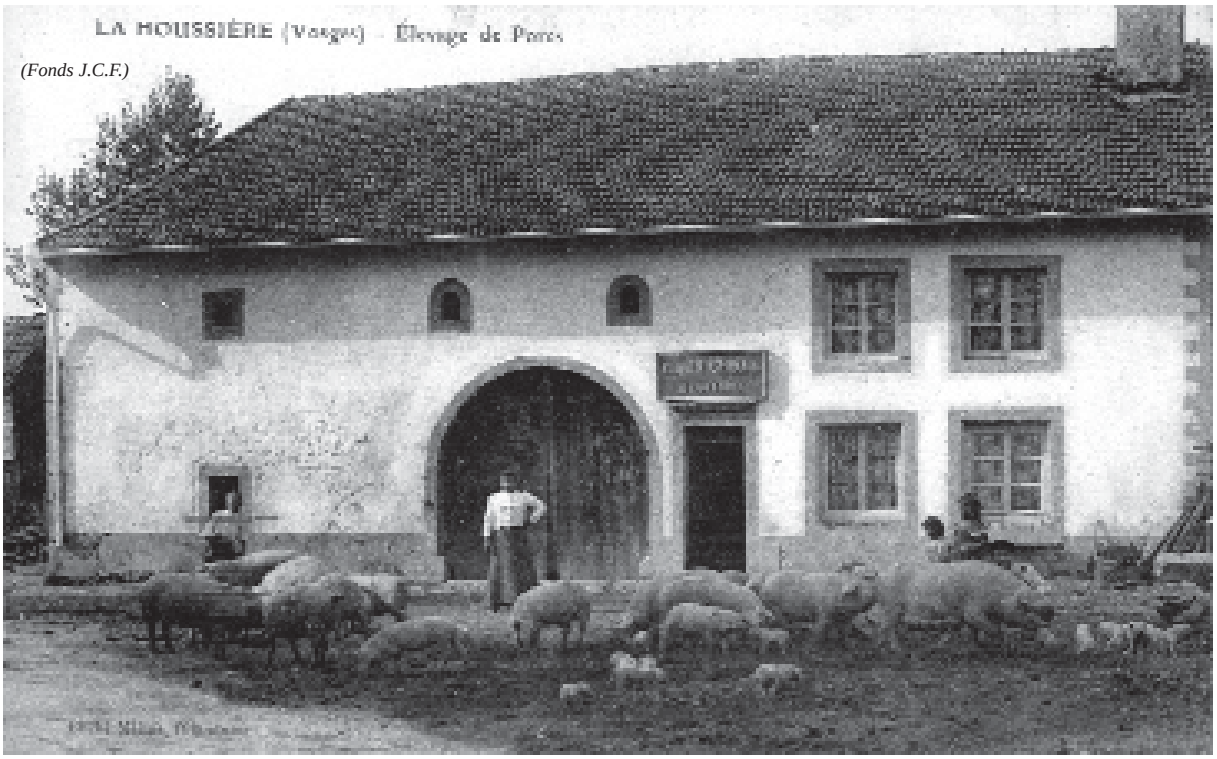

(Fonds J.C.F.)

HISTOIRES DE NATURE : LE BUIS
Une plante aux racines profondes

Recherche : Jacqueline Rittre
Texte : Jean-Claude Diedler

Le buis dans la mémoire collective de la haute vallée de la Meurthe [1]
« Le buis béni le jour des Rameaux, planté le même jour, prend racine »
« Le buis béni, déposé sur les tombes le jour des Rameaux, éloigne le diable des morts »
« Le buis béni le jour des Rameaux, déposé sur les crucifix de la maison, la protège du feu »
« Le buis béni de l'an précédent doit être brûlé le jour des Cendres »

Avec sa passion habituelle, Jacqueline Rittre a entrepris, une nouvelle fois, des recherches très poussées. Dans cet article fondamental, elle nous informe sur les croyances touchant au buis. Cette plante est tellement familière qu'elle est présente dans presque tous les jardins. On ne pense donc plus à lui accorder l'intérêt qu'elle mérite. Ou alors une fois par an, au moment de la fête des Rameaux. Encore est-ce pour en cueillir un brin pour la cérémonie, avant de laisser le buisson retomber dans l'oubli pour une année !

Le buis est un arbuste à feuillage persistant qui colonise les sols calcaires d'Europe centrale et méridionale jusqu'à 1600 m d'altitude[2]. Il est originaire de Perse. Ses tiges ramifiées sont très feuillues. Le bois est très dur et peut atteindre six mètres de hauteur. Voilà pour les critères scientifiques qui ne sont pas essentiels à notre propos. Nous choisirons plutôt de nous pencher sur les vertus réelles ou supposées de la plante.

Une vénération lointaine

La pensée magique s'est depuis longtemps emparée du buis dont le feuillage symbolise la résistance de la Nature aux froids destructeurs de l'hiver : *« Au defaut de murte, en pays froid l'on se sert du bouis, pour la conformité de leurs fueilles symbolisans ensemble : l'ayant le bouis, ainsi que la murte, perpetuellement verte et lice, comme satin. Aux injures des temps resiste le bouis, sur lui n'ayans aucun ou peu de pouvoir, ne froidures, ne gelées »* [3]. Ce texte a été imprimé à la fin du seizième siècle.

Au cours du huitième siècle, les autorités religieuses ont officialisé la coutume de tenir une palme à la main durant l'office des Rameaux, en souvenir de l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem. Le palmier et ses branches symbolisent la victoire sur la mort [4].

En Lorraine, les palmes sont remplacées par un bouquet de rameaux. Il faut entendre par-là un bouquet composé de branches de sapin, de buis et de saule. Pour cette dernière plante, on choisit les branches couvertes de chatons épanouis. Equivalent à la palme, le buis entre tout naturellement dans les rites du cycle de Pâques.

Dans la haute vallée de la Meurthe, on a l'habitude d'utiliser le buis pour préserver les demeures. Albert OHL Des MARAIS, membre de la Société Philomatique, l'affirme déjà au milieu du siècle dernier : « Les branches de buis et de houx bénits le jour des Rameaux dans les maisons et les étables préservent gens et bêtes de la foudre et des maléfices des sorciers » [5].

Les archives de Saint-Dié et de Raon-l'Etape confirment son propos. En effet, un document évoque l'utilisation de la plante, quatre siècles auparavant. Il convient « *d'asperger toute la maison d'eau bénite et de jeter au feu des palmes bénies le jour des Rameaux. En sortant de la cheminée, leur fumée corrompt le mauvais temps et les orages* » [6]. Au début du dix-septième siècle, on retrouve un peu les vertus du buis accroché aux crucifix de la maison, telles que les rappelle encore la mémoire collective.

D'autres placent des rameaux de buis aux quatre coins de leurs champs pour les préserver de la grêle et des pluies d'orage [7]. La plante est bien un élément protecteur, retenu par la religiosité du monde agricole.

Ce n'est pas étonnant. Le buis a toujours été un auxiliaire apprécié de l'agriculture. Un document daté de 1773 rappelle clairement ses qualités dans la bonification des sols [8].

Les vertus agricoles du buis, telles qu'on les reconnaît à la fin du dix-huitième siècle

> *« On propose de fumer avec du buis, parce que c'est le meilleur de tous les fumiers pour la production des grains et celui qui bonifie le mieux la terre. Qu'on cherche le terrain le plus mauvais ; s'il y a quelque plante de buis, la terre qui sera au-dessous sera bonne, parce que les feuilles qui tombent chaque année l'auront par succession fumée et bonifiée.*
> *Il y a différentes façons de l'employer, les unes meilleures que les autres mais toutes*

bonnes ; le buis vert et tel qu'on le coupe peuvent servir mais il est meilleur pourri pour la production du grain. Il n'en est pas de même pour les arbres : il faut l'employer à mesure qu'on le coupe. Si on en a à portée de la terre qu'on veut améliorer, il n'y a qu'à faire un grand fossé dans la partie la plus basse, et dans celle où les eaux peuvent s'arrêter plus aisément ; y mettre une couche de 3 ou 4 pans de buis, la couvrir d'un demi-pan de terre ; sur celle-là mettre une autre couche de buis et de la terre, et successivement jusques à ce que le fossé sera rempli. On aura par là, au bout de quelques mois, le meilleur des fumiers, et porté dans le champ.
On peut le faire pourrir encore dans les basses-cours et le mettre en tas à mesure qu'il commencera à l'être ; mais il ne faut pas en faire de la litière, surtout aux bêtes à laine, elle leur seroit nuisible, l'expérience l'a démontré ».

Il est bien entendu difficile d'affirmer qu'il s'agit d'une transposition des vertus magiques de la plante à l'agriculture. Il est cependant permis de le penser, dans la mesure où le chercheur note une constance dans les qualités attribuées au buis à travers les siècles.

Au seizième siècle déjà, le *Théâtre d'Agriculture* ne tarit pas d'éloges : « *Engraissent aussi les jettons de bouis prins en la cime des branches, toute sorte d'arbres fruictiers, et specialement les oliviers, estans mis auprès des arbres, iceux au preallable deschaussés un pied dans terre et d'icelle recouverts. Car par le long temps que le bouis, pour sa durté, met à se consumer dans terre, tient la terre crave et eslevée au grand profit des racines des arbres : qui ayans par ce moyen, libre passage, s'allongent à volonté, et en sont humectées par la naturelle frescheur de la matière* » [9]. On remarque que le document de 1773 ne fait que répéter son précurseur.

Un remède efficace

Le buis est légèrement toxique. Autrefois il était administré dans le traitement de l'épilepsie. Ce n'est pas étonnant puisque le mal caduc a toujours été considéré comme une affection maléfique. A partir de là, rien de surprenant que, depuis Matthiole, cette plante ait la réputation de faire repousser les cheveux en leur donnant une couleur rousse [10]. Chacun sait que le roux est la teinte habituelle de la chevelure des sorcières.

Le buis est utilisé pour ses qualités purgatives mais aussi comme un narcotique. Un auteur récent rappelle une ancienne croyance intéressante, sans vraiment la dater : *« Il est fort dangereux pour le cerveau de dormir sous cet arbre, d'autant qu'il a une odeur du tout ennemie de nature ; on dit qu'un serpent qui aura été blessé est incontinent guéri s'il peut manger de la racine de buis »* [11]. Là encore, on assiste à une pérennité des vieilles croyances : « *Ne defaut au bouis, que la bonne senteur, pour le rendre du tout bien qualifié ; au lieu de laquelle, l'ayant forte, importune, et mal plaisante, causant mal de teste, est-il rejetté d'aucuns sans le vouloir eslever au jardin* » [12].

C'est surtout comme fébrifuge que le buis est, paraît-il, efficient. On raconte qu'au dix-huitième siècle, un charlatan allemand propose sur les champs de foire une drogue miracle contre la fièvre. Sa composition est particulièrement efficace. Le remède a tellement de succès que l'empereur Joseph II lui achète son secret 1500 florins. Le souverain désire que « *tous ses sujets puissent en profiter. Il fait donc publier la composition du produit qui se révèle n'être ni plus ni moins que de la teinture alcoolique de buis. Le mystère levé, le remède perd bien entendu tout son prestige. Il tombe rapidement dans l'oubli* ».

Un bois au service de l'artiste

« La racine du bouis est appellée, broute, employée en excellentes menuiseries, de marqueterie, de manches de cousteau, de cueillers, de peignes, et à autres diverses besongnes à l'honneur de l'Alemagne, mère des ingénieux entendemens », rapporte *le Théâtre d'agriculture* [13].

Teinture alcoolique : pour combattre la fièvre, prendre quatre grammes par jour. Pour les infections biliaires et les fièvres intermittentes, prendre 25 gouttes avant les deux principaux repas.
Usage externe : décoction de feuilles contre les ulcères et les plaies gangreneuses. A utiliser pour les lavages des plaies ou les pansements.

Le buis est apprécié pour la dureté de son bois qui se prête au travail artistique. Dans ce domaine, son utilisation est ancienne. Un exemple le montrera. En 1990, on a identifié le bois d'un diptyque de l'âge du bronze par la technique de la microscopie électronique à balayage [14]. La matière première provenait d'un buis abattu au quatorzième siècle av. J.-C..

« Le buis est l'un de nos bois indigènes les plus denses et les plus durs. De couleur jaune citron uniforme, sans aubier distinct, il est seulement taché parfois de jaune verdâtre. » [15]. Sa résistance mécanique permet de l'utiliser pour la fabrication par tournage des petits objets. Pendant longtemps, il a servi à fabriquer les flûtes, clarinettes, hautbois, bassons, cors anglais. Il a aussi été utilisé pour le matériel de dessin et les instru-

ments de mesure [16].

L'exploitation de ce bois précieux est régie par un statut relevant du droit d'usage. Il existe une tolérance d'exploitation. La coupe du buis se fait librement sans délivrance des Eaux et Forêts, sans mise en adjudication. Pourtant le buis du sud de la France est très recherché. A Aiguines, par exemple, on a souvent essayé de contrôler son exploitation par des lettres d'inhibition qui refusent le droit de *« transporter à Moustier et autres lieux les genêts et buis du terroir à peine de douze livres d'amende pour chaque contravention ». Pour les mêmes raisons, en 1860, il est fait « Défence de vendre du buis aux ouvriers tourneurs qui n'habitent pas la commune »* [17].

De tels règlements n'ont pas lieu d'être en Lorraine où le buis n'atteint pas une taille suffisante pour intéresser l'industrie de bois. La plante conserve seulement chez nous son caractère religieux et peut-être ses propriétés thérapeutiques.

Gageons que maintenant dans la haute vallée de la Meurthe, on ne cueillera plus le buis le jour des Rameaux, sans une pensée particulière pour toutes ses vertus.

Recettes utilisant le buis

Parties utilisées : feuilles sèches, écorce de la racine

Principaux constituants : un alcaloïde, la buxine et la vitamine C

Propriétés : dépuratif, sudorifique, laxatif, cholagogue, fébrifuge, désinfectant et cicatrisant

Indications : insuffisance biliaire, infection des voies biliaires, affections fébriles (paludisme), rhumatisme, goutte, syphilis, troubles nerveux, épilepsie plaies atones et infectées.

Mode d'emploi :

Usage interne (en sachant que l'estomac supporte difficilement ces remèdes)

Infusion d'écorce et de feuilles : doser une petite cuiller pour une tasse d'eau bouillante. Laisser infuser dix minutes et prendre deux à trois tasses par jour.
Décoction sudorifique de feuilles sèches pulvérisées : doser à quarante grammes par litre d'eau. Faire bouillir ce liquide jusqu'à ce qu'il réduise de moitié. A prendre le matin à jeun en trois fois.

Pour lutter contre les bronchites de début d'hiver
Une cuillerée à soupe pour une tasse d'eau froide. Faire bouillir deux à trois minutes.
Laisser infuser dix minutes.
Boire chaud avec du miel trois fois par jour.

Pour ceux qui se sentiraient davantage concernés par cette plante :

BRUNOT Marie-Antoinette, *Secrets d'une herboriste*, Paris, France-Loisirs, 1984

OHL DES MARAIS Albert, « Le culte des arbres dans la région vosgienne », *BSPV*, Saint-Dié, 1947.

PALAISEUL Jean, *Nos grand-mères savaient*, Paris, R. Laffont, 1995 (1ère édition, 1972).

Secrets et vertus des plantes médicinales, Paris, édit. du Reader's Digest, 1985 (2e édit.)

WALLET Marie, *Les tourneurs sur bois à Aiguines*, Marseille, Jeanne Laffite, 1983

Notes

1 Source : madame Pierrette MASSON-FUZELIER, Saulcy-sur-Meurthe.

2 *Buxus sempervirens*, Bois béni, Ozanne, Bois d'Artois, Buis toujours vert.

3 *Le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des champs (XVIe siècle)*, réédition : Le Méjan, Actes Sud, 1997, p. 812 : « A défaut de myrte, dans les pays froids, l'on se sert du buis à cause de la ressemblance de leurs feuilles porteuses du même symbole. En effet le buis et la myrte les ont perpétuellement vertes et lisses comme du satin. Le buis résiste aux injures du temps et le froid ou les gelées n'ont sur lui que peu de pouvoir, voire aucun ».

4 Voir CABROL Fernand (dom), LECLERCQ Henri (dom), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Belgique, Letouzey, 1937, t. 13, p. 947 : « La palme, depuis une haute antiquité, est le symbole de la victoire […]. L'origine ne peut être que l'Orient. Ce symbole fut adopté par les chrétiens car l'Ecriture avait choisi le palmier comme l'image du juste […]. La victoire que rencontre le chrétien c'est lorsqu'il brave la mort pour sa foi. On parle alors de la palme des martyrs ».
Rappelons que les frises de palmiers ou de palmes sont un élément fondamental du décor des églises romanes. Une visite de l'église de Champ-le-Duc le confirme amplement.
Mémoire des Vosges remercie tout particulièrement le frère Marie-Romaric de l'abbaye Notre-Dame-de-Sept-Fons (03290 Dompierre-sur-Bresbre) pour ces précieux renseignements.

5 OHL Des MARAIS Albert, « Le culte des arbres dans la région vosgienne », *BSPV*, Saint-Dié, impr. C. Cuny, 1947, p. 138.

6 *Archives de Meurthe-et-Moselle*, B 8702, 1609, pièce 3, f° 13.

7 De telles catastrophes climatiques sont particulièrement craintes quand on les pense provoquées par des actes de sorcellerie.

8 Source : M. Perraud, directeur des laboratoires COPMED (27 rue Marcel Paul, 79027 Niort cedex 09). La fin du dix-huitième siècle est une période de bouleversement des techniques agricoles. On recherche particulièrement les meilleurs amendements pour que les terres cultivées puissent répondre à l'augmentation de population : « *Ce fumier est si salutaire pour engraisser les terres et pour les améliorer, qu'il peut, par succession et sans autre secours que celui du soleil, de la gelée, changer la nature du plus mauvais sol. On doit se flatter, après avoir engraissé et travaillé cette terre pendant quatre ans, qu'elle donnera des récoltes raisonnables et qu'elle deviendra meilleure toutes les années par les nouvelles cultures et les nouveaux engrais. On la labourera profondément, au lieu de la gratter comme on le faisoit ci devant, elle ne craindra pas tant la sécheresse ; les racines pourront s'étendre, et trouveront partout leur nourriture* ».

9 *Le Théâtre…, pp. 812-813 : « Les pousses de buis prises à l'extrémité des branches sont un bon engrais pour de nombreux arbres fruitiers, spécialement les oliviers. Il*

faut les mettre autour des arbres, après avoir enlevé trente centimètres de terre au pied. Recouvrir ensuite avec la terre. Par sa dureté, le buis met longtemps à se décomposer dans la terre. A cause de cela, il maintient le sol émietté et soulevé pour le grand profit des racines des arbres : par ce moyen, elles ont le passage libre et s'allongent à volonté. Elles sont maintenues humides par la fraîcheur naturelle du buis ».

[10] Sur cet auteur, voir LARGER Benoît, « Les ouvrages de médecine de l'abbaye des prémontrés d'Etival », *Mémoire des Vosges 1 [2000]*, Raon-L'Etape, 2000, p. 30.

[11] PALAISEUL Jean, *Nos grand-mères savaient. La vérité sur les plantes et la vie naturelle*, Paris, R. Laffont, 1995, p. 97.

[12] *Le Théâtre…, p. 812 : « Il ne manque rien au buis qu'une bonne odeur pour qu'il ait toutes les vertus . Au lieu de cela, son odeur est forte, incommodante et peu plaisante. Elle donne mal à la tête. Voilà pourquoi beaucoup rejettent le buis et refusent de l'élever au jardin ».*

[13] *Le Théâtre…, p. 813 : « Ainsi préparée, la racine du buis, appelée broute est employée dans l'artisanat de prestige : la marqueterie, les manches de couteau, de cuillère, de peigne. Elle sert aussi à diverses fabrications, à l'honneur en Allemagne qui s'y entend pour les réalisations ingénieuses ». Ce sont les buis provenant de Turquie, d'Iran du Caucase, plus gros que ceux de nos régions, qui étaient très appréciés des importateurs allemands. Cette essence fait en effet défaut en Allemagne et en Europe centrale.*

[14] Un diptyque est un registre public formé de deux tablettes. Source : PENDLETON M., WARNOCK P., *« Scanning electron microscope aided wood identification of a bronze age wooden diptych », Iawa Bulletin*, XI, 3 [1990], pp. 255-260.
Mémoire des Vosges remercie tout particulièrement Mme Janine HERVO, documentaliste du CTBA pour ces précieux renseignements.

[15] Source : « Bois commerciaux », *Publication du Centre technique du bois et de l'ameublement*, Saint-Mandé, 1992, p. 292.

[16] *Ibidem*, p. 53.

[17] *Archives communales d'Aiguines*, DD 2, 1776 et délibération du 9 décembre 1860.

Mise en garde : *Mémoire des Vosges* n'est pas une revue médicale. Ces recettes sont des documents d'archives. Il n'est pas conseillé de les mettre en pratique sans se renseigner auprès d'un professionnel de la médecine.

LA NAISSANCE D'UN MYTHE
A propos de l'ex-voto du comte de La Rosée, au hameau de la Planchette

Jean-Claude Fombaron

Les anciens de la Planchette, commune d'Entre-deux-Eaux, évoquaient, il y a quelques années encore, le nom d'un personnage énigmatique. Il a été tué au-dessus de leur hameau, racontaient-ils, pendant les combats de l'année 1914. Les habitants n'ont retenu de lui que son titre de comte, accolé à un nom bien poétique. Le mystérieux comte de La Rosée a longtemps frappé les imaginations. Dans un article passionnant, Jean-Claude Fombaron nous entraîne à la recherche de l'identité d'un combattant inconnu.

Ceux qui, enfants en 1920, ont fréquenté les bancs de l'école, gardent le souvenir d'une dame très digne, tout de noir vêtue. Elle est accompagnée d'un petit garçon qui porte aussi le deuil. Ils se rappellent aussi que la dame est venue voir leur instituteur.

Dans le même temps est apparu, accolé au tronc d'un arbre, un ex-voto religieux. Il est resté là, en évidence, pendant une cinquantaine d'années, jusqu'à ce que le vandalisme en ait raison. A cet endroit même était tombé le comte de La Rosée.

La qualité et le nom peuvent faire croire qu'il s'agit d'un officier français. Ce n'est pas le cas. En réalité il s'agit d'un officier allemand. Le titre et le patronyme invitent à formuler une seconde hypothèse, celle du descendant d'un huguenot français. Ceux-ci ont émigré massivement outre-Rhin après la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, en 1685 [1].

La piste bavaroise

L'identité et le destin du comte sont dévoilés par une enquête minutieuse dans les Archives de Munich. Rudolf Emanuel, comte Basselet de La Rosée est tombé au combat à la Planchette, le 30 août 1914, comme lieutenant de réserve au 1er régiment d'*Ersatz* bavarois. Avant la mobilisation, il est domicilié à Landshut en Bavière. La piste est confirmée par un contact avec les membres de sa famille, notamment avec le comte Félix Basselet de La Rosée. Celui-ci accepte aimablement de fournir les données généalogiques concernant sa famille [2].

En réalité, le berceau familial est espagnol. Au dix-septième siècle, un certain *de La Rosa* quitte la péninsule ibérique pour le Luxembourg. C'est là que son nom s'altère pour donner *de La Rosée* et qu'on y ajoute le surnom *Basselet*. Il donne naissance à trois fils, à Arlon. Les trois frères partent s'installer en Bavière dans la première moitié du dix-huitième siècle. Theodor, né en 1706, devient ambassadeur de l'empereur Charles VII à Berlin. Servaz-Franz-Joseph, né en 1709, termine sa carrière d'officier-général comme gouverneur d'Ingolstadt. Le dernier, Johann-Caspar, né en 1710, est président du tribunal militaire de la cour de Bavière.

Les événements du 30 août 1914

Dans quelles circonstances Rudolf-Emanuel trouve-t-il la mort dans les Vosges le 30

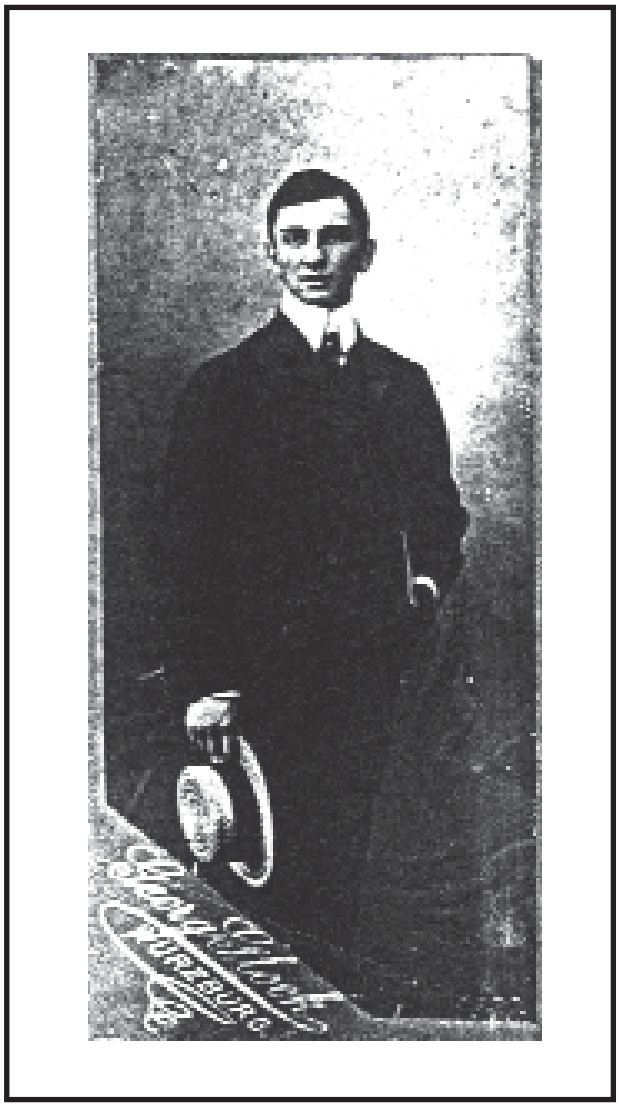

« Le comte Emmanuel Basselet de La Rosée, officier bavarois, tué durant les combats de la Planchette, le 30 août 1914 *(Photo Felix Basselet de La Rosée)* »

(Fond J.C.F.)

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

Vous pouvez obtenir le document PDF complet dans notre boutique :

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29
Permanences au local : tous les jeudis de 14h00 à 18h00
Téléphone pendant les permanences : 03.29.52.49.12
Messagerie : info@philomatique-vosgienne.org

LA ROUTE DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE DANS LES VOSGES

Pierre Colin

Par une belle nuit étoilée, paraît la Voie Lactée, le chemin de Saint-Jacques. Dans notre région, naguère, les gens de la campagne l'appelaient ainsi. Cette grande nébuleuse indiquait, dit-on, la direction à suivre pour rallier Saint-Jacques-de-Compostelle. Le pèlerinage a débuté il y a mille ans environ. Au douzième siècle, des foules venant de toutes parts se pressaient sur les chemins de Saint-Jacques. Aujourd'hui la destination fascine toujours de nombreux pèlerins.

Entre histoire et légende, les origines du pèlerinage

Saint Jacques est l'un des douze apôtres. Patron d'une barque sur le lac de Génésareth, il est le frère de saint Jean l'Evangéliste, et le fils de Zébédée. C'est celui que l'on nomme traditionnellement saint Jacques le Majeur pour le distinguer d'un autre apôtre du même nom.

Le pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle à les Poulières, croix datée de 1611.

(Cliché J.C.D.)

Né à Bethsaïde en Galilée, Jacques est mort en 44 de notre ère, à Jérusalem. On raconte qu'il a évangélisé l'Espagne. Il est ensuite reparti au Moyen-Orient où il a été martyrisé. Ses disciples ont mis son corps dans une barque qui l'a conduit au rio Ulla. La tradition rapporte que ses reliques ont été vénérées à cet endroit, jusqu'au III^{e} siècle.

L'apostolat de saint Jacques en Espagne apparaît vers la fin du VII^{e} siècle dans un catalogue apostolique. Cette traduction latine d'un texte byzantin ne représente pas une tradition espagnole [1]. Ainsi les exégètes du début du Moyen Âge, tels Isidore de Séville ou Prudence ne mentionnent à aucun moment cette mission pourtant capitale pour les gens du pays. Plus étonnant, en 416, le pape Innocent I^{er} exclut l'apostolat de saint Jacques dans la péninsule ibérique.

Avant le début du IX^{e} siècle, on situe la tombe de l'apôtre soit en Judée soit entre le Nil et la Cyrénaïque. Or voilà qu'en 830, on découvre en Galice un sépulcre datant de l'époque romaine. On proclame alors qu'il s'agit de celui de saint Jacques ! Vingt ans plus tard on colporte un récit de la translation du corps de l'apôtre en Galice. Le fait, dit-on, a été rapporté par sept saints aux environs de Grenade. Selon la légende, le lieu de sa sépulture a été retrouvé en 814, grâce à une étoile se tenant au-dessus de son tombeau. L'endroit est nommé le *Champ de l'étoile*, *campus stellae* en latin, expression dont est issu le mot Compostelle.

Ce sont sans doute les grands abbés de Cluny qui, dès le XI^{e} siècle, ont organisé les premières processions populaires vers la Galice. Le pèlerin de Saint-Jacques arbore une coquille et tient un bourdon, à la fois bâton de marche et arme avec laquelle il peut éventuellement repousser les chiens hargneux. Il est vêtu d'une pèlerine et d'un chapeau à larges bords. Son itinéraire le conduit de gîte en gîte dans l'espoir de parvenir à Compostelle le 25 juillet, pour la fête du saint.

L'itinéraire vosgien vers Saint-Jacques-de-Compostelle

Notre pays est couvert par le réseau dense

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

Vous pouvez obtenir le document PDF complet dans notre boutique :

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29
Permanences au local : tous les jeudis de 14h00 à 18h00
Téléphone pendant les permanences : 03.29.52.49.12
Messagerie : info@philomatique-vosgienne.org

Enumérons-les successivement.

A Herpelmont, une ancienne chapelle lui était dédiée.

Linteau de ferme au Chenel (Corcieux 1771) *(Cliché P.C.)*

A Champdray se trouve un lieu-dit les *Champs Saint-Jacques*.

A Xonrupt existe une ferme connue sous le nom de *Saint-Jacques*.

A Gérardmer, une forêt porte également le nom de *Saint-Jacques*.

A La Bresse, une chaume porte en français le nom de *Saint-Jacques* (en allemand, *Jocksberg*).

A Gerbamont, on trouve les *Rochers Saint-Jacques*.

A Saint-Nabord est implantée *la Croix Saint-Jacques*.

Reportés sur la carte, ces lieux-dits laissent deviner la présence d'un itinéraire en direction du sud-ouest, par Plombières, Luxeuil et la vallée de la Saône. Peut-on voir là, la trace d'un des multiples diverticules gagnant le sanctuaire de Saint-Jacques de Compostelle ? Si c'est le cas, il reste maintenant à en préciser l'itinéraire en faisant parler les archives, en fonction de ces premiers jalons.

La question est posée. Peut-être un dialogue pourra-t-il s'établir sur le sujet entre les chercheurs vosgiens et d'une part ceux de Haute-Saône, d'autre part ceux du Bas-Rhin. Ainsi petit à petit pourra se préciser cet itinéraire qui conduisait jadis à Saint-Jacques-de-Compostelle en traversant la montagne vosgienne.

Bibliographie sommaire :

COLIN Pierre, « Y a-t-il un chemin menant à Saint-Jacques de Compostelle dans la Montagne Vosgienne ? », *Dialogues Transvosgiens* [n° 10, 1995], pp.35-38.

KUBLER (Dr Maurice). « Pèlerins sélestadiens à Saint-Jacques de Compostelle à la fin du Moyen âge », *Annuaire de la Société des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat*. 1965, pp.101-108.

[1] *Vie des saints et des Bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes*, par les RR. PP. Bénédictins de Paris, Librairie Letouzey et Ané, Paris, 1949, t. VII, pp. 610 et suivantes.

[2] Nous n'avons malheureusement pas pu retrouver les références de cet article.

[3] L'examen minutieux des archives anciennes permettra certainement de préciser de nombreux points. Je ne me lancerai point ici dans cette aventure. Je laisse à d'autres, connaissant mieux que moi le contenu des nombreuses liasses d'archives du début de la période moderne ou de la fin du moyen âge, le soin de s'y employer.

[4] Les indications de lieu proviennent du *Dictionnaire topographique du Département des Vosges* de MARICHAL.

[5] Depuis janvier 2000, elle est devenue la paroisse de la Sainte-Trinité et l'unité pastorale a été étendue à d'autres bourgades.

[6] Une nouvelle paroisse est alors créée dont le patron est

Ossuaire de Mandray : à gauche saint-Jacques le Majeur. *(Fonds J.C.F.)*

Les différents Saint-Jacques dans la montagne vosgienne

Mathias RINGMANN, *GRAMMATICA FIGURATA, 1509.* Rééd. Heitz, Strasbourg 1905.

(Fonds J.C.F.)

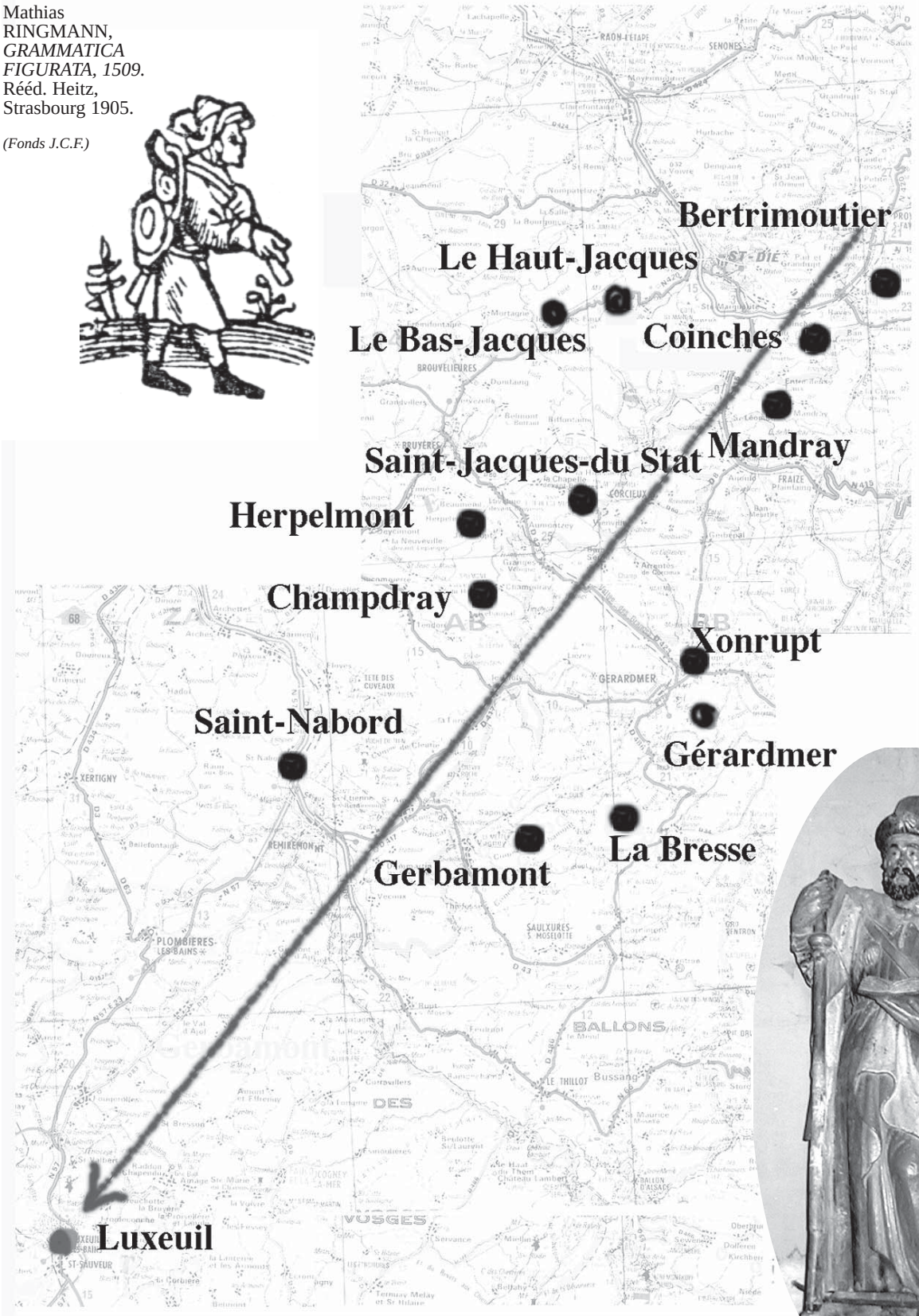

Eglise de Bruyères : Saint-Jacques le Majeur, 1615.

(Cliché P.C.)

Pistes de recherche

Document important concernant Saint-Jacques-du-Stat

Archives des Vosges, G 2410 : « Contestations et procès entre les vicaires perpétuels de Champs [-le-Duc], les fabriciens de la paroisse et les habitants soit de Champs, soit des annexes (XVII^{e} - XVIII^{e} siècles) ».
Pièce 13, du 17 février 1737 , f° 1 r° :
« Nous, paroissiens de St Jacques du Stat assemblés, voulants batir une maison auprès de l'église dudit lieu pour la commodité des paroissiens et des peuples qui y viennent en pelerinage, nous ne le pouvons sans une fontaine qui est très necessaire et située dans un des prez de Vienville qui a deja servi autrefoy pour l'utilité de l'église et coulée aupres d'icelle... ».

Ce document est le seul qui a été retrouvé et qui parle d'un pèlerinage à St-Jacques-du-Stat. Les recherches ont été menées aux Archives des Vosges et de Meurthe-et-Moselle. Il est tout à fait possible qu'il y ait d'autres documents ailleurs. A la lecture des archives disponibles, il semblerait que le pèlerinage ait retrouvé un regain de faveur au XVI^{e} siècle. En 1535, le prêtre qui dessert Bruyères fonde la chapelle St-Jacques dans l'église de Champ-le-Duc (ibidem, pc. 5). La statue de saint Jacques de l'église de Bruyères et le calvaire de Les Poulières datent des années 1610-1615.

Ce sont les guerres du XVII^{e} siècle qui ont interrompu le pèlerinage. Le document ci-dessus prouve qu'il n'a pas repris en 1737, puisque les paroissiens veulent construire une maison d'accueil pour les pèlerins afin de les attirer à nouveau.

NDLR

Notes

[7] Un *rain* est en patois un terrain escarpé difficile à escalader ou alors un petit dôme.

[8] La légende prétend que c'est Charlemagne qui l'a fait construire. L'examen du clocher de l'église, seule partie ancienne conservée, indique qu'il est de style roman, donc largement postérieur à l'époque de Charlemagne. Une découverte très récente à mettre au crédit d'un groupe de bénévoles de Corcieux et de Saint-Jacques-du-Stat a permis de reculer la plus ancienne date connue pour cette église. Un autel qui pourrait être du X^{e} ou du XI^{e} siècle a été mis au jour à l'automne 2000.
Cette église a été en grande partie détruite par un incendie au XIX^{e} siècle. Elle a été rebâtie suivant un tout autre plan. La tradition veut que jadis les défunts de la Bresse et de Gérardmer aient été inhumés à Saint-Jacques-du-Stat. Naguère encore, une riveraine indiquait au visiteur par quel chemin les porteurs de ces localités éloignées parvenaient au cimetière.

[9] Cette roche a dû sans doute être au cours des temps le théâtre d'autres pratiques païennes, si on en juge par la présence de croix montrant qu'elle a été exorcisée à une époque qu'il reste à préciser.

saint Claude.

Eglise Saint-Jacques à Saint-Jacques-du-Stat. *(Fonds J.C.F.)*

LA PALÉOGRAPHIE A LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE

Jean-Claude DIEDLER

PROGRAMME D'ÉTUDE 2001

Cette année fait suite à la phase d'initiation qui a vu l'étude de documents divers, très souvent courts mais parfois difficiles. Il s'agit maintenant de confirmer les acquis des années précédentes.

Cette année, le document choisi est long puisqu'il s'agit de l'intégralité d'un procès de sorcellerie : celui de Georgette Cailleré, ouvert le 23 octobre 1598 par la justice du chapitre de Saint-Dié. Sa cote aux Archives départementales des Vosges est G 2719. Il s'agit d'une copie dont l'original est à Nancy. Le tabellion du Chapitre a donc pris son temps pour écrire. Il s'est appliqué, ce qui rend la transcription du document relativement aisée pour celui qui a quelques notions de paléographie.

Georgette Cailleré est une femme dont le mari était amodiataire de la maladrerie de la chapelle d'Ortimont, l'actuelle chapelle Saint-Roch. A cause d'un conflit de voisinage au sujet d'un terrain loué, la famille est expulsée de l'endroit (G 742, pc.5, 1566). Elle se réfugie à Saint-Dié, au *faubourg des Trois Maisons*. Les Philomates ne sont pas encore parvenus à localiser précisément l'endroit en question.

Lorsque le procès s'ouvre, le mari de Georgette n'est plus. La pauvre femme, considérée comme une étrangère, est victime des accusations de ses voisins. Elle ne sait plus à quel saint se vouer, c'est le cas de le dire. Ses accusateurs reprennent toutes les vieilles croyances que l'Eglise réprouve pour la faire tomber. En période de famine, elle rencontre le Diable au sommet du col de Sainte-Marie-aux-Mines. Il lui offre des testons d'or qui, une fois à la maison, se révèlent être de banales feuilles de chêne. Le Diable est trompeur, n'est-ce pas ? Pourtant Georgette Cailleré n'hésite pas à se rendre au sabbat diabolique à la source Saint-Martin, située près de l'actuelle chapelle Saint-Déodat. Bref tout y est pour saisir la pensée des anciens Déodatiens.

Il faut souligner que le cours de paléographie ne se borne pas à transcrire des textes. Il est accompagné d'un travail de compréhension des mentalités de l'époque. Toutes les situations sont analysées et expliquées. En effet rien ne sert de lire si l'intelligence du texte n'accompagne pas cette lecture.

Il faut savoir aussi que dans un procès de sorcellerie, tout le voisinage témoigne en faveur ou contre l'accusé. Le dernier cas est bien entendu plus fréquent. Quelle richesse que la lecture d'un tel procès pour le généalogiste bloqué par des registres BMS *lacunaires ! Il pourra connaître tous les habitants d'une communauté à une période donnée. Généralement dans un village, tous témoignent. L'intérêt est évident pour qui est à la recherche d'un ancêtre.*

EXEMPLE D'UTILISATION D'UN PROCÈS PAR LE GÉNÉALOGISTE

La Société Philomatique Vosgienne est prête à fournir, à la demande, la transcription de n'importe quel procès de sorcellerie de Lorraine ou d'ailleurs. Se renseigner sur les délais et les conditions auprès du secrétariat de l'association.

Les personnes citées dans le procès de Georgette Cailleré en 1598

Information :
Jean Geoffroy de Saint-Dié, 40 ans
Jacot Chavoitey de Saint-Dié, 34 ans
Jean Drouin de Saint-Dié, 60 ans
Bastien Grosjean, 50 ans
Jean Haulban le jeune de Saint-Dié, 34 ans
Didier Masson des Trois Maisons, 25 ans
Marion, femme à Jean Drouin, 40 ans
Margueritte, femme à Jacot Chavoitey des Trois Maisons, 33 ans
Mengeatte, femme Bastien Grosjean, 36 ans
Jehennon, femme George Tabourin du Vieux Marché, 30 ans
Adam Bessat des Trois Maisons, 27 ans
Claudon Zembau de Saint-Dié, 50 ans
Claudon [fils de] Claude Blaise des Trois Maisons, 80 ans

Signatures : le maire du chapitre de Saint-Dié est Jean De Guerre
le tabellion juré H. Du Hault

Interrogatoire :
Georgeatte, femme Jean Cailleré demeurant présentement aux Trois Maisons, faubourg de Saint-Dié, âgée de 50 ans
Mariée à Jean Cailleré depuis 26 ans
Domicile conjugal : chapelle d'Urtrimont (Saint-Roch) jusqu'en 1588
Dion, femme Colas Babon des Trois Maisons
Barbelline, femme Holbin Le Jalley des Trois Maisons

Jugements :
N. Ruyr, procureur du chapitre de Saint-Dié
Jean Serrier, procureur
Lienard Taincturier de Saint-Dié

Question (interrogatoire sous la torture) :
Jean Gaixotte le Vieux de Saint-Dié
Guillaume le Bonnetier de Saint-Dié
Libaire, sœur du précédent
Jennon, veuve Didier Pernot
Jennon, fille à Guillaume le Bouchier
Jacotte, fille de Michiel Haulte Rue du Vieux Marché
La mairesse Masson
L'Hospitalière du Vieux Marché

Ceci n'est qu'un exemple qui fait cependant comprendre l'intérêt de telles archives. Elles permettent de compléter des registres paroissiaux lacunaires ou inexistants. C'est d'autant plus intéressant qu'il faut y voir une réaction en chaîne. Chacune des personnes citées dans la question a été elle-même accusée dans un procès de sorcellerie qui comporte aussi ses propres témoins.

LA CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATIQUE VOSGIENNE À L'EXPOSITION DU MUSÉE D'HISTOIRE DE LUXEMBOURG (mai – octobre 2000)

La grande exposition de l'an 2000 au Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg avait pour titre : « *Incubi Succubi*. Les sorcières et leurs bourreaux, hier et aujourd'hui »[1]. Elle a ouvert ses portes du 5 mai au 29 octobre, sur une large période donc.

Le sud de la Lorraine, et plus particulièrement la haute vallée de la Meurthe, occupent une place importante dans la sorcellerie européenne. Les archives des procès, conservées par les dépôts d'Epinal et de Nancy, sont en effet d'une réelle ampleur. Concernée en premier chef par la manifestation, la Société Philomatique Vosgienne se devait par conséquent d'y participer.

Notre association a prêté plusieurs objets qui ont été exposés sous notre label : la borne solaire de Deycimont, un pentacle solaire ayant servi à la protection du bétail et des étables, un récipient à onguent en corne et un ancien cahier de secrets magiques de guérison.

La borne solaire de Deycimont est un témoignage incontestable d'un passé vosgien mal connu et surtout la preuve de l'existence locale de vieux cultes, voués au soleil et à l'eau. D'anciens Philomates, comme Alban Fournier, se sont évertués jadis à évoquer ces anciens rites de fécondité, pratiqués par les sociétés agraires du Néolithique [2]. C'est à peine si, à l'époque, certains esprits éclairés ne leur ont pas ri au nez. C'est pour rendre hommage à ces précurseurs, dont les articles sont allés à contre-courant du savoir officiel, que nous avons choisi de parler ici d'une des pièces maîtresses de l'exposition du Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg.

(Photo Lepaul)

La borne solaire de Deycimont

La borne solaire a été découverte à la fin des années 1980. Elle se trouvait dans les décombres de l'ancien presbytère démoli pour laisser place à la nouvelle rocade.

Elle a la forme d'un parallélépipède de grès blanc jaunâtre à grains fins. Ses dimensions sont en millimètres 240 x 225 x 320. Il s'agit de l'extrémité supérieure d'un élément d'une taille certainement beaucoup plus importante. Il semble avoir été brisé pour pouvoir prendre place dans le mur du presbytère. La pierre comporte quatre cadrans solaires de différentes factures et un symbole solaire daté de 1551. L'orientation prévue à l'origine ne pose aucun problème grâce aux cadrans.

Un fragment d'inscription latine antique montre que la borne a peut-être été utilisée à l'époque gallo-romaine. Elle est placée dans le sens de la hauteur, sur la face orientale où il semble possible de lire :

[...]NATIO
[...]OSI
[...]4.5

Par contre les deux chiffres correspondent à une écriture du seizième siècle. Il pourrait s'agir de la date 1545. Il n'est pas absurde d'y voir l'année, au cours de laquelle la pierre a été exorcisée avant d'être employée d'une manière plus orthodoxe [3]. Une autre inscription se devine sur la face occidentale mais elle n'est plus lisible.

Le cadran solaire de la section supérieure utilise des chiffres romains dans une graphie antérieure au douzième siècle. Le chiffre quatre est ainsi écrit IIII. Le cadran de la face méridionale est normalement inversé. Il emploie des chiffres arabes qui peuvent aussi être datés du seizième siècle, avec peu de risque d'erreur.

La figure symbolique de la face septentrionale représente le mouvement apparent du soleil pour un observateur qui serait placé face au nord. Le motif circulaire caractéristique s'enroule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Dans sa partie inférieure, la course du soleil vient entrelacer l'espace terrestre en formant un nœud. Bien visible, l'astre est représenté au centre d'un motif qui évoque également l'axe du monde, sous la forme d'un double trait vertical [4]. Au-dessus de la date 1551, on peut lire l'inscription ***A.T.D.O.*** : ***A**d **T**empus **D**eo **O**ptimo*. Cette inscription signifie *Au Bon Dieu au moment prescrit*. Nous retrouvons l'esprit des symboles solaires du site préhistorique de Deycimont [5]. On a

Attention certaines pages

ne sont pas consultables

Vous pouvez obtenir le document PDF complet dans notre boutique :

www.philomatique-vosgienne.org

ou nous contacter :

Société Philomatique Vosgienne
Local des associations, allée Georges Trimouille, BP 231
88106 Saint-Dié-des-Vosges

Téléphone : 06 88 69 15 29
Permanences au local : tous les jeudis de 14h00 à 18h00
Téléphone pendant les permanences : 03.29.52.49.12
Messagerie : info@philomatique-vosgienne.org

COMITÉ DE LECTURE DES REVUES
Croyances et rites de la foi

Hervé Antoine et Claude Viry

Piété et pèlerinages

MULLER Christine, « **Processions à Obernai du XV^e au XVIII^e siècle** », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, 34 [2000], pp. 121-142.
L'époque moderne est marquée par une vive religiosité populaire qui s'exprime par une multitude de processions (Mont Sainte-Odile, ban d'Obernai). L'année est ponctuée de manifestations : Rogations, Ascension, Fête-Dieu et fêtes des saints (Marc, Sophie, Gall, Georges, Urbain...). Les confréries jouent un grand rôle dans l'organisation des processions. La comptabilité communale fourmille de détails sur les préparatifs et les frais occasionnés. Des statues et des reliquaires sont exposés ou transportés solennellement tandis que les musiciens et sonneurs accompagnent la circumambulation autour du ban. (C.V.)

HIRSCHFELD Georges, « **Saint-Gilles, pèlerinage fascinant** », *Annuaire de la Société d'Histoire du Val de Villé*, 24 [1999], , Obernai, imprimerie Gyss, pp 17-63.
Apparue dans le Sud de la France, la dévotion est bien antérieure au IX^e siècle. Elle est introduite dans le Val de Villé par les bénédictins de Moyenmoutier. Ils possèdent les domaines de Saint-Pierre-Bois, Hohwarth et Thanvillé. L'article souligne parfaitement l'engouement des populations pour les pèlerinages curatifs et les liens religieux qui unissent les deux versants de la montagne. (J.C.D.)

MARTIN Philippe, « **Honorer et prier Saint-Hubert à Autrey (fin XVI^e-fin XVIII^e siècle)** », *Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges*, 10 [1998], pp. 75-89.
Saint-Hubert d'Autrey est un lieu de pèlerinage prisé en Lorraine, même s'il subit la concurrence de Saint-Hubert d'Ardennes. En effet, c'est un lieu où l'on vient pour guérir de la rage. Au XVIII^e siècle, le culte de Saint-Hubert connaît un renouveau, mais il est alors freiné par l'attitude de l'Eglise qui craint le développement des superstitions et renforce l'encadrement des fidèles par des religieux. (C.V.)

MARTIN Philippe, ***Les chemins du sacré. Paroisses, processions et pèlerinages en Lorraine du XVI^e au XIX^e siècle*,** Metz, éditions Serpenoise, 1995, (préface de Louis CHÂTELIER, 358 p.).
Les paroisses lorraines furent dans l'ensemble délimitées tardivement, comme en atteste la construction de maintes églises, de croix champêtres, de chapelles et d'oratoires. L'apogée de cette Lorraine rurale et chrétienne se place au XVIII^e siècle ; les lieux et la géographie paroissiale ne changent guère ensuite. Entre 1750 et 1850, une forme de vie religieuse moderne s'impose aux communautés, centrée sur la paroisse et due à l'initiative de son chef, le curé. Les ruptures avec l'ordre ancien sont d'autant plus radicales que d'intenses périodes de déchristianisation ont condamné les anciennes pratiques. Pèlerinages et marches pieuses, bien que devenus moins importants, subsistent néanmoins. (H.A.)
MARTIN Philippe, ***Pèlerins de Lorraine***, Metz, Serpenoise, 1997, (préface de René TAVENEAUX, 287 p).
L'auteur brosse une histoire des pèlerinages en Lorraine sur la longue durée, mais en fait pendant la période moderne. Il dresse un bilan des pratiques de la fin du XIX^e siècle. Décrit comme expérience religieuse collective et individuelle, les pèlerinages et les marches pieuses vers les sanctuaires révèlent à travers leurs rites et gestes spécifiques, les pensées et les émotions d'une humanité souffrante en quête du Salut. (H.A.)

JACOPS Marie-France, « **Thaon les Vosges, un haut-lieu de dévotion à la vierge noire d'Einsiedeln (1885-1940)** », *Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges*, 8 [1990-1994], pp. 43-54.
L'abbaye bénédictine d'Einsiedeln faisait depuis plusieurs siècles l'objet d'un pèlerinage réputé en Allemagne et aussi dans le quart nord-est de la France. A la fin du XIX^e siècle, la promotion de la dévotion à la Vierge noire d'Einsiedeln fut assuré par l'abbé Victor Durain, nommé curé de Thaon en 1878. Il a été relayé par les chanoines Barotte et Bogard jusqu'à la Libération. A partir de 1970, les édifices du culte marial à Thaon ont fini par être abandonnés. Seules les statues de procession de Notre-Dame-des-Ermites et de Saint-Meinrad gardent le souvenir de l'ancien pèlerinage. (C.V.)

Ordre religieux et personnalités

JOURD'HEUIL Jean-Vincent, « **Le couvent dominicain d'une cité épiscopale : les frères prêcheurs de Langres du XIII^e au début du XVI^e siècle** », *Bulletin de la Société historique de Langres*, n° 340 [2000] ; pp. 221-250.
La vie des dominicains à Langres est restée mal connue car marquée par une certaine routine, hormis l'influence d'une personnalité brillante, le Maître Général des dominicains de 1352 à 1366. Le couvent de Langres ne semble pas vivre en symbiose avec une population qui reste plutôt indifférente. Une partie du couvent émigrée à Dijon y trouvera une nouvelle vitalité. La présence des dominicains à Langres s'avère un échec. (C.V.)

VIARD Georges, « **Du nouveau sur l'ordre du Val des Ecoliers au moyen âge** », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, n°339 [2000], pp. 211-214 .
Aperçu d'une thèse de Catherine Guyon, éditée en 1998, sur l'ordre canonial du Val des Ecoliers (1201-1539). Cet ordre est fondé par quatre universitaires en théologie parisiens qui veulent s'opposer au savoir savant et revenir à la simplicité du christianisme primitif. Il suit la règle de Saint-Augustin. Il se développe de la Bourgogne au Brabant et du Barrois à la Normandie. Le prieuré Sainte-Catherine de Paris joue un rôle important car, fondé par Saint-Louis, il a reçu l'appui des Templiers et plusieurs rois de France ont éprouvé une grande dévotion pour cette Eglise. Le déclin commence à partir du milieu du XV^e siècle. Au XVII^e siècle, l'ordre est rattaché à la Congrégation de France des Chanoines réguliers. (C. V.)
GUILLET Jean-Michel, « **L'obituaire des clarisses de Mulhouse (vers 1522)** », *Annuaire historique de Mulhouse*, 11[2000] , pp. 15-29.
Les clarisses, ordre mendiant, sont installées à Mulhouse depuis 1285. Elles se consacraient, entre autres choses, à la célébration des messes anniversaires pour les défunts. L'obituaire (seconde moitié du XV^e siècle et début du XVI^e siècle) concerne 24 anniversaires au profit de 23

familles. Si on analyse l'origine des bénéficiaires, on constate une surreprésentation de familles nobles et de notables, sans exclure toutefois des familles plus modestes des artisans et des employés du couvent. Si on compare cette liste avec celles des donations, la distribution sociale semble assez proche. De fait, le recrutement des religieuses montre que la moitié d'entre elles proviennent de la noblesse d'Alsace ou du Brisgau. Les religieuses doivent en effet apporter une dot à leur entrée au couvent. Les familles nobles ont coutume de caser leurs filles dans une maison respectable. Les clarisses de Mulhouse ont été riches pendant une longue période, grâce à leurs placements en biens fonciers. Cependant, à partir de l'incendie de 1465, qui a détruit tous les documents concernant les rentes, le déclin économique s'amorce et s'approfondit au début du XVI^{e} siècle. (C. V.)

CUVELIER André, « **A propos d'Elisabeth de Ranfaing : Energumènes, possédés et mystiques** », *Mémoires de l'académie de Stanislas*, tome 13 [1998-99], pp. 227-240.
Elisabeth de Ranfaing, « l'énergumène de Nancy », est née près de Remiremont (1592-1649). Sa personnalité maladive est étudiée d'un point de vue psychiatrique. Son mysticisme déséquilibré est contrarié par une forme de paranoïa qui a probablement son origine dans l'éducation oppressive de sa mère, elle-même atteinte de névrose. Bien qu'ayant mené une vie très active et abouti à la création de l'Institut Notre-Dame-du-Refuge pour les filles perdues, Elisabeth de Ranfaing finit par être condamnée par le pape en 1644 en raison de ses séances d'exorcisme et de ses menées presque hérétiques, dignes d'une secte. (C.V.)

SAUSSAC Roland, « **Charles Démia, la Compagnie du Saint-Sacrement, l'Aa et les petites écoles de Lyon** », *Mélanges offerts à Bernard Grosperrin, Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 96 [1994], pp. 59-71.
Constituée en 1627 à Paris, la Compagnie du Saint-Sacrement participe au mouvement de la Contre-Réforme et se consacre à l'éducation des enfants pauvres et à la rééducation des déviants ou personnes qui ont transgressé l'ordre social (prisonniers, prostituées, vagabonds). Son but est de ramener les marginaux au sein de la société chrétienne et de la communauté des sujets fidèles au Roi. C'est grâce à la Compagnie qu'un prêtre, Charles Démia (1637-1689) peut fonder en 1666 les Petites écoles et la Congrégation des Frères de Saint-Charles, consacrée à la formation des régents d'écoles. C'est encore grâce à elle qu'il peut encore adjoindre en 1678 la communauté des Sœurs de Saint-Charles pour l'éducation des filles pauvres. Le réseau des Petites écoles se renforce rapidement, en raison des innovations pédagogiques indéniables, tout en restant circonscrit dans les limites du diocèse de Lyon. (C.V.)

GUTTON Jean-Pierre, « **Les joséphistes et l'éducation** », *Mélanges offerts à Bernard Grosperrin, Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, 96 [1994], pp. 73-85.
Le fondateur des joséphistes est Jacques Crétenet (1603-1666), chirurgien-barbier, donc laïc qui s'est mis au service des clercs. Il est le directeur spirituel des candidats à la prêtrise et se donne pour mission l'évangélisation des campagnes où il envoie des missionnaires. La communauté des prêtres de Saint-Joseph est reconnue officiellement en 1661. Elle est réputée également pour ses activités d'enseignement qui font ombrage à celles des jésuites. Les joséphistes enseignent dans le Lyonnais, puis au-delà (Nantua, Grenoble, Belley, Roanne, Chalon-sur-Saône). Leur enseignement s'adresse essentiellement aux enfants de la bourgeoisie, avec une attention particulière pour l'enseignement des sciences aux cours du XVIII^{e} siècle. (C.V.)

DALLE Madeleine, « **Un siècle d'Histoire religieuse (1863-1963) vu à travers les *Annales religieuses et littéraires du diocèse d'Orléans*** », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n°121 [septembre 1998], pp. 3-83.
Organe officiel de l'évêché, les *Annales religieuses et littéraires* sont le reflet de la vie religieuse du diocèse d'Orléans, au milieu des bouleversements d'un siècle mouvementé : concile de Vatican I et la question de l'infaillibilité papale (Mgr Dupanloup n'y était pas favorable, mais a dû obéir) ; la guerre de 1870-71 et l'exhortation au sacrifice ; la III^{e} République et la laïcisation de la société (Mgr Dupanloup, député du Loiret, a protesté contre la « guerre » déclarée opposée aux valeurs de l'Eglise) ; l'Affaire de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; la canonisation de Jeanne d'Arc (1920) ; les deux guerres mondiales ; l'action catholique dans l'entre-deux-guerre ; la préparation au Concile de Vatican II, expression d'un renouveau spirituel. (C.V.)

BONTEMPS Daniel, « **Joseph Faller, curé de Mars-La-Tour : une vie pour Dieu et la Patrie** », *Le_Pays-Haut*, n°3-4 [1998], pp. 151-178.
Joseph Faller (1834-1914) a mené une vie hors du commun. Prêtre dévoué, il est connu surtout pour son action patriotique. Pour entretenir le souvenir des sacrifices humains causés par la guerre franco-allemande de 1870, il mène à bien un projet de musée-mémorial à Mars-la-Tour dont il est curé depuis 1875. On y commémore chaque année la bataille du 16 août 1870 qui s'y déroula. Ce lieu devint un symbole du souvenir et de la revanche. (C.V.)

Avant, pendant et après la période révolutionnaire (de 1789 à 1795)

VIGIER Fabrice, « **Itinéraire d'un prêtre à la fin de l'ancien régime René Lescesve, curé de Sainte- Triaise de Poitiers** », *Mémoire de la Société des antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, tome VII [année 1996], Poitiers, 1998, (préface de Jacques MARCADE), 207 p.
Pendant plus de trente ans, simple curé à Chiré-en-Montreuil et surtout à Sainte-Triaise de Poitiers, René Lecesve (1733-1791) a trouvé une célébrité tardive au cours d'une brève carrière politique nationale. Elu premier député de l'ordre du clergé aux états du Poitou, ce notable local rallie dès le début en juin 1789 le Tiers-Etat constitué. Il a été nommé, en avril 1791, ultime mois de son existence, premier évêque constitutionnel du département de la Vienne. La vie de ce poitevin célèbre est décrite avec précision : des querelles familiales, étalées sur la place publique qui sortent ce curé consciencieux de l'anonymat au personnage brillant et toujours controversé qui, petit à petit, conteste les exorbitants pouvoirs ecclésiastiques de l'évêque et surtout des chanoines de Saint-Hilaire dont dépend sa paroisse. (H.A.)

YANDE Roland, « **L'attitude du clergé du canton d'Etalle de 1792 à 1802** », *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg-Arlon*, tome 130 [1999], pp. 194-260.
En 1792, Etalle fait partie du département des Forêts dont le chef-lieu est Luxembourg. C'est un chef-lieu de canton comprenant 13 agences ou communes et 8 paroisses. Le clergé d'Etalle refuse presque unanimement de prêter serment de haine à la Royauté et se réfugie, avec l'aide de la population, dans la clandestinité. Beaucoup de prêtres finissent par être arrêtés, emprisonnés, voire déportés, mais on ne connaît qu'un seul cas de prêtre fusillé. Un peu moins de la moitié d'entre eux ont réussi à échapper à toutes les poursuites. A partir de 1799, la plupart des prêtres emprisonnés sont libérés progressivement. Enfin, le Concordat

de 1802 permet à tous de reprendre normalement leur tâche pastorale. (C.V.)

SCHMITT Clément, « **La bibliothèque des Capucins de Metz confisquée et dispersée en 1790** », *Cahiers Elie Fleur*, n°19 [1999], pp. 9-30.
L'étude des fonds possédés par une bibliothèque religieuse renseigne sur le niveau culturel des religieux et sur l'éventail de leurs centres d'intérêt. La bibliothèque des capucins, en 1790, n'est pas très importante (moins de 2000 volumes), mais elle comporte des ouvrages de toutes les catégories reconnues importantes par l'époque : textes et commentaires de la Bible, patristique, théologie dogmatique et morale, défense de la foi et de l'Eglise (on perçoit l'influence durable de la Contre-Réforme tridentine), prédication, auteurs spirituels, hagiographie, fonds franciscain, histoire, droit ecclésiastique et civil, littérature et linguistique. Plus étonnante est la place occupée par les sciences : astronomie, physique, mathématiques, géographie, médecine, botanique. La rédaction maladroite de l'inventaire interdit d'identifier avec certitude les titres mentionnés. (C.V.)

BOQUILLON Françoise, « **Les chapitres nobles dans les Vosges à l'épreuve de la Révolution** », *Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges*, n°7 [1989], pp. 21-30.
Les chapitres de dames nobles jouissaient, malgré l'étalage de leurs richesses et de leurs privilèges, d'une sorte d'affection de la part de la population. En raison de leur train de vie, les dames nobles jouaient un rôle important dans la vie économique des territoires qu'elles détenaient. Leur prestige est très important en raison du système de preuves « quartiers de noblesse » qui garantit l'extraction aristocratique des chanoinesses. Malgré leur puissance, la Révolution eut raison des chapitres nobles de façon rapide et sans violences physiques. Les Dames nobles, vivant dans un monde clos et périmé, ne virent pas venir la fin des chapitres, en 1790. Nombreuses sont celles qui partirent soit en émigrant à l'étranger, soit à Paris ou ailleurs. Victimes de brimades, les Dames nobles n'eurent pourtant pas à subir la peine de l'échafaud. De plus, nombre d'archives ont été détruites après saisies. Les objets en métal ont été souvent récupérés et fondus. A Remiremont se trouve le seul palais abbatial de chapitre noble encore conservé en Lorraine. (C.V.)

DUMENIL Pierre-Jean, « **Un pasteur citoyen : Jean Antoine Maudru (1748-1820)** », *Annales de la_Société d'Emulation du département des Vosges*, n°7 [1989], pp. 31-42.
Après le vote de la constitution civile du clergé en 1790, l'élection d'un évêque constitutionnel pour remplacer l'évêque de Saint-Dié, démissionnaire a lieu en 1791. Jean-Antoine Maudru, originaire de la région de Dompaire est choisi : il va mener de pair, malgré les risques que cette attitude comporte, une mission pastorale et une collaboration sincère en tant que citoyen républicain. C'est un évêque très actif, parcourant son diocèse pour aller rencontrer les fidèles de toutes origines, encourageant l'ouverture d'ateliers pour l'emploi des pauvres sans travail, veillant à la rénovation des édifices cultuels. Son caractère entier lui coûte des conflits avec l'administration républicaine et même avec des prêtres. Il garde une amitié profonde pour l'abbé Grégoire. La fin de sa carrière est ternie par des brimades alors qu'il est redevenu curé à Stenay, puis exilé à Tours en 1815 avant d'être libéré. En 1820, il meurt à Belleville où il est venu finir ses jours. (C.V.)

POULAIN Jean-Luc, « **Le clergé paroissial du Haut-Doubs pendant la période révolutionnaire (1789-1801)** », *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs*, 41 [1999], pp. 33-60.
Dans le Haut-Doubs, il y a une majorité de prêtres réfractaires en 1790. La politique de déchristianisation semble aboutir à quelques résultats, mais la population est hostile, menant une sourde résistance. Le clergé constitutionnel est mal vu, accusé d'immoralisme. Les autorités locales préfèrent s'abstenir de prendre parti. Les prêtres réfractaires, pourchassés, trouvent en Suisse, toute proche, un refuge accueillant pendant quelques mois, puis méfiant au fur et à mesure que leur situation de proscrit s'installe. Les frontières sont mieux surveillées à partir de 1792. La France demande aux Suisses de cesser d'accueillir des réfractaires. Cette demande est prise en considération pour des raisons diplomatiques. Les réfractaires parviennent à rentrer dans le Haut-Doubs et sont reçus avec joie par leurs anciens paroissiens qui leur fournissent des faux passeports. Des lieux de culte clandestins sont ouverts dans des habitations particulières. Les autorités comprennent vite qu'elles ne pourront suffire à la tâche de surveillance. Ce qui explique que, dès le Consulat, des tendances à la réhabilitation des réfractaires soient observées dans le Jura. (C.V.)

HENNER Gérard, HIEGEL Henri, (dir.) ***Pour Dieu et pour le Roi : le combat pastoral et « politique » de Jean Jacques Weber (1767-1833), archiprêtre de Volmunster et Rohrbach***, Sarreguemines, édit. Confluence, 1999, 138 pages.
Curé en Lorraine germanophone, Jean-Jacques Weber, qui a souffert de l'exil et vécu le désastre religieux de la Révolution, entreprend sous la Restauration une œuvre d'édification à l'usage des chrétiens lorrains-allemands. Il dénonce les pensées libertaires des philosophes des Lumières qu'il rend responsable du déclin de la foi et des excès des régimes qui suivirent la première chute de la royauté française. Aspects biographiques de ce personnage et présentation de divers thèmes : condition et mission pastorale, histoire locale du Pays de Bitche, problèmes sociaux des communautés. L'exposé est mené à partir d'extraits de son ouvrage au titre évocateur : *Etwas Gegengift wieder den Zeitgeist für den gemeinen Mann in Deutsch-Lothringen* (*Quelques gouttes d'anti-poison contre l'air du temps à l'usage des gens simples de Lorraine-Allemande*). (H.A.)

Vie des communautés judéo-chrétiennes.

FLAUS Pascal, « **La vie paroissiale à Folkling du XIV^e^ au milieu du XVIII^e^ siècle** », *Les Cahiers Lorrains*, n°4 [décembre 2000], pp. 461-481.
La paroisse de Folkling, près de Forbach, est un exemple caractéristique de la vie des villages lorrains. Elle bénéficie d'une situation assez favorable sous l'angle des communications (route Metz-Mayence). Elle abrite 27 feux vers 1429 (environ.130 habitants). En 1581, ayant fait partie de la seigneurie de Hombourg-Saint-Avold, elle est intégrée dans le duché de Lorraine. Elle connaît ensuite une croissance démographique régulière (45 feux vers 1585, 70 feux en 1628) jusqu'à la catastrophe de la guerre de Trente Ans. Vers 1650, il n'y a plus qu'une dizaine d'habitants. La reconstruction est très lente. L'occupation française des duchés favorise la reconquête catholique. La population s'accroît : 26 feux en 1692. L'action d'un prêtre d'origine luxembourgeoise, Jean Bernardi pendant quarante ans (1702-1745) va donner une impulsion décisive à la paroisse de Folkling. Ce curé œuvre dans l'esprit de la Contre-Réforme tridentine et se montre très actif : instruction des enfants grâce à un maître d'école, naissances assurées avec plus de sécurité grâce à une sage-femme, développement de la Confrérie du Rosaire, remise en état des lieux de culte, promotion des activités économiques. (C.V.)

LAPERCHE-FOURNEL Marie-José, « **Mariage et identité confessionnelle : les familles réformées messines au**

temps des divisions religieuses (fin XVI^{e}-XVII^{e}) », *Les Cahiers lorrains*, n°4 [décembre 1999], pp. 401-418.
Durant l'époque des divisions religieuses, les familles subissent des tensions en raison des choix de leurs membres pour la confession catholique ou pour la confession réformée. L'autorité paternelle, le pouvoir marital, les solidarités parentales sont battus en brèche. La parade consiste à s'efforcer de pratiquer les mariages à l'intérieur d'un groupe confessionnel. Il s'ensuit un cloisonnement de la société messine en deux communautés de plus en plus closes sur elles-mêmes. Il y a de plus en plus de mariages doubles (deux frères épousant deux sœurs) et même de mariages consanguins répétés entre cousins germains dans les familles réformées. Reste une dernière solution : se marier à l'étranger, avec le risque d'une union sans publication de bans, donc illégitime. (C.V.)

HEMMERT Didier, « **Les familles juives de la vallée inférieure de la Blies de la fin du XVII^{e} siècle au XVIII^{e} siècle**. » Actes des vingtièmes journées d'études mosellanes (Bliesbruck, 16 et 17 octobre 1999) », *Les Cahiers lorrains*, n°3 [septembre 2000], pp. 413-439.
Les communautés juives de la vallée de la Blies ont connu une alternance de politiques contrastées. Après une période française favorable (1680-1700), à cause des besoins d'immigration à des fins de repeuplement d'une région affaiblie par les guerres, elles subissent le revirement dû au retour de la domination du Duché de Lorraine. Les autorités pratiquent une politique de répression, au mépris de toute justice, afin de juguler les ambitions des marchands juifs. Pour fausser le jeu de la concurrence entre marchands, c'est une sorte de régime de terreur qui s'est parfois appliqué aux juifs. Puis, une relative détente intervient après 1710 et les communautés de la vallée de la Blies reconstituent des structures leur permettant une certaine autonomie. Après 1720, la disgrâce des créanciers juifs du duc Léopold marque un nouveau durcisssement des relations. Les autorités ducales peuvent être accusées de faire progresser un antisémitisme latent. Elles mettent au point une série de mesures visant à faire éclater les familles juives pour qu'elles ne puissent pas disposer d'une base économique stable. Enfin elles bloquent l'immigration juive dans les années 1730. A cette époque, les juifs de Lorraine souffrent beaucoup plus que les juifs de France. (C.V.)

ELIE Jean, « **Contracter mariage à la Chapelle-Moulière au XVIII^{e} siècle** », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, tome 11 [3° trimestre 1997], pp. 169-194.
Etude approfondie des mariages dans une communauté rurale du Haut-Poitou entre 1751 et 1790, d'après les registres paroissiaux et les contrats de mariage passés devant le notaire. Le contrat de mariage est le reflet de la coutume du Poitou : il est décidé à souder une alliance matérielle et domestique entre deux familles, mais il est aussi un facteur puissant d'intégration des nouveaux époux dans la communauté villageoise. Rite de passage, le mariage avec contrat assure une garantie de cohésion sociale. (C.V.)

STAES Jacques, « **Les registres paroissaux et l'état-civil, une source pour l'histoire de la vallée de Barétous du XVIII^{e} au XIX^{e} siècle** », *Revue de Pau et du Béarn*, n°26 [1999], pp. 61-94.
La consultation des registres paroissiaux et de l'état-civil constitue une ressource sous-utilisée par les historiens. Outre l'obtention bien connue de renseignements d'ordre démographique et généalogique, ces documents sont susceptibles d'apporter nombre d'informations de nature ethnographique, sociologique, historique, etc. L'analyse fouillée des registres d'une petite région des Pyrénées montre tout le profit qu'on peut en tirer sur le plan des modes de vie d'une époque donnée (par exemple : les déplacements des personnes, la topographie ancienne des localités, les professions et les statuts sociaux, les coutumes locales, les pratiques religieuses, etc.). (C.V.)

DALTROFF Jean, « **Les Juifs de Delme aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles entre traditions et mutations.** Actes des dix-neuvièmes Journées d'études mosellanes (Delme, 17 et 18 octobre 1998) », *Les Cahiers Lorrains*, n°3 [septembre 1999], pp. 323-354.
Des familles juives ont commencé à immigrer dans le pays de Delme au début du XVIII^{e} siècle, en particulier le long du *couloir* du roi de France à travers le Duché de Lorraine. A partir de 1718, les juifs de la généralité de Metz doivent payer la taxe Brancas, en plus des impôts royaux ordinaires. Ils sont frappés de nombreuses interdictions professionnelles : interdictions portant sur la culture des terres, l'artisanat, la vente d'objets neufs, d'où les seuls domaines autorisés tels que le commerce de bétail, le colportage, la brocante. Les juifs de Delme font partie de la population pauvre. Après la Révolution et le Premier Empire qui se sont intéressés à la condition des juifs, la situation semble meilleure. Ils acquièrent des noms de famille officiels en 1808. La population juive de Delme passe de 106 personnes en 1808 à 220 personnes en 1876 (près de 20% de total de la commune). Elle décroît ensuite rapidement au début du XX^{e} siècle. Une synagogue est construite en 1880, inspirée du style orientalisant de la synagogue de Berlin. Elle a été transformée en 1993 en Centre d'Art contemporain. (C.V.)

KATZ Pierre, « **La communauté juive de Schwenheim** », *Pays d'Alsace*, n°190 [I – 2000], pp. 41-48.
Exemple d'une communauté juive d'Alsace, le village de Schwenheim voit une implantation juive, déjà ancienne se développer après la guerre de Trente ans et régresser jusqu'à disparaître à la veille de la Première guerre mondiale. La population juive atteint le quart de la population totale au XVIII^{e} siècle. Elle est plutôt assez bien acceptée. Mais les activités professionnelles des juifs connaissent les interdictions multiples en vigueur et de nombreux membres de la communauté font partie des pauvres du village qui vivent de petits métiers. L'ascension sociale se fait par l'accès à des professions libérales qui se pratiquent dans les villes, d'où l'exode qui, depuis le milieu du XIX^{e} siècle, aboutit à l'extinction de la communauté rurale. (C.V.)

CHEVALLEY Pier-Cyril, « **La paroisse protestante de Belfort-Giromagny du Second Empire à la Première Guerre Mondiale (1854-1914)** », *Bulletin de la Société belfortaine d'émulation*, n°90 [1999], pp. 9-62.
A Belfort, ville restée catholique à proximité de régions gagnées par la Réforme, la paroisse protestante est créée en 1854. Mais le développement du protestantisme est dû essentiellement à l'arrivée massive d'Alsaciens de la zone annexée en 1871. Les cultes sont bilingues en français et en allemand. Les paroissiens sont surtout des artisans et des employés, puis des industriels et des ingénieurs suivis de près par des fonctionnaires. Le patriotisme des protestants est original : ils sont en général dreyfusards, ce qui provoque une poussée antiprotestante chez les nationalistes qui les soupçonnent de sympathie avec l'Allemagne. La Première guerre mondiale met en sommeil la paroisse vidée d'une bonne partie de ses paroissiens évacués. En 1918, le retour de l'Alsace à la France met fin à l'immigration protestante à Belfort. (C.V.)

LENATTIER Hélène, « **L'apport des Alsaciens-Lorrains à l'église protestante. Nancy (1870-1914)** », *Le Pays*

Lorrain, vol. 81 [décembre 2000], pp. 267-272.
L'apport des protestants d'Alsace-Lorraine annexée représente un faible pourcentage de la population de Nancy. Mais leur influence a été importante. Soupçonnés d'abord de sympathie avec l'Allemagne, les protestants ont su s'imposer par leurs qualités de rigueur intellectuelle, de droiture, de tolérance. Ils ont été, en adeptes de la défense des libertés républicaines, des partisans des dreyfusards, mais aussi des adversaires des mesures anti-cléricales du début du XX^{e} siècle, alors qu'ils n'étaient pas opposés à la notion de laïcité. (C.V.)

BLOCH Jacques, « **Le martyrologue des Juifs de la Moselle** », *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Lettres de Metz*, tome 11 [1998], pp. 75-84.
L'étude des archives a permis de montrer l'étendue du crime contre les communautés juives, nombreuses en Moselle en 1939. Sur 76000 Juifs déportés dans toute la France, près de 2 800 venaient de Moselle, soit le tiers de la population juive de ce département, estimée à 8600 personnes par le recensement de 1936. Les recherches n'ont pas toutes abouti en raison de difficultés d'identification du nom des victimes, parfois corrompus dans les documents disponibles. Une marge d'erreur restait inévitable. (C.V.)

Abbayes et diocèses

DEBAL Jacques, « **Les évêques des cités d'Entre-Seine-et-Loire et les conquêtes de Clovis** », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n°113 [décembre 1996], pp. 2-31.
L'implantation des évêchés dans la période charnière entre le Bas-empire romain et la constitution des nouveaux *Etats barbares* suit la christianisation progressive des campagnes. Mais le réseau épiscopal est calqué en partie sur l'ancien réseau des *civitates* gallo-romaines et le nouveau pouvoir franc fait alliance avec l'Eglise chrétienne pour mieux assurer son emprise (baptême de Clovis en 498, à Reims). Le premier concile d'Orléans en 511 apparaît comme un *véritable concordat* : le roi nomme les évêques et, en retour, les évêques sont partie prenante de l'exercice de l'autorité royale. (C.V.)

HARI Arnaud, « ***La Chronique de Saint-Mihiel* : étude historiographique** », *Les Cahiers lorrains*, n°2 [juin 2000], pp. 129-162.
Présentation de la *Chronique de Saint-Mihiel*, œuvre anonyme d'un moine sous l'abbatiat de Nanthère, rédigée entre 1033 et 1051. Cette chronique est rédigée par une personne lettrée, peut-être le bibliothécaire de l'abbaye, sur le modèle des récits alors en vogue de la vie et de l'œuvre des abbés. En l'absence d'une documentation suffisante et fiable, l'auteur a su toutefois faire preuve de prudence, voire d'un esprit critique remarquable dans un ouvrage de type panégyrique. On décèle dans l'œuvre le souci de défendre l'abbaye de Saint-Mihiel dans le conflit qui l'oppose à l'abbaye de Saint-Denis. (C.V.)

PARISSE Michel, « **L'abbaye de Freistroff au XII^{e} siècle** », *Les Cahiers lorrains* , n°1 [mars 2000], pp. 29-46.
Monographie sur l'abbaye cistercienne de Freistroff, fondée en 1130 par un noble qui la rattache à l'abbaye-mère de Saint-Pierremont. Il la pourvoit de terres agricoles et de droits divers de valeur modeste. Aux alentours de 1200, l'abbaye, d'abord confiée à des chanoines réguliers, devient une abbaye cistercienne de femmes. (C.V.)

PARMENTIER Damien, « **Une abbaye cistercienne et son temporel dans les Vosges : Notre-Dame-de-L'Etanche aux XII^{e} et XIII^{e} siècles** », *Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges*, n°6 [1988], pp. 25-30.
La fondation de l'abbaye de l'Etanche en 1148 résulte d'une double volonté : la décision du duc de Lorraine Mathieu I^{er} (1139-1176) et la politique d'expansion du réseau des abbayes cisterciennes due à Saint-Bernard de Clairvaux. Pour acquérir son autonomie économique, l'abbaye est pourvue de biens nombreux (terres, bâtiments agricoles) et de droits (redevances en nature et en espèces). De ce patrimoine subsiste peu de choses au XX^{e} siècle : l'aile sud du palais abbatial, quelques vestiges de bâtiments. L'influence de l'abbaye est plus perceptible dans l'architecture religieuse des villages environnants dans lesquels se trouve une concentration de clochers romans du XII^{e} siècle (Rollainville, Landaville). (C.V.)

VOLTZ Eugène, « **La dernière abbaye Saint-Arnould à Metz** », *Mémoires de l'Académie nationale Sciences, Arts et Lettres de Metz*, tome 11 [1998], pp. 191-221.
L'abbaye Saint-Arnould, l'une des plus anciennes de Metz, a été rebâtie par les bénédictins au XVIII^{e} siècle. Une grande partie de cette construction subsiste aujourd'hui (cercle des officiers, rue aux Ours), mais l'église a été détruite en 1840. L'un des monuments les plus intéressants est le tombeau et le gisant de Louis le Pieux ou le Débonnaire qu'accompagnait jusqu'au XIX^{e} siècle le sarcophage antique réemployé, entré récemment dans les collections de Metz (atelier d'Arles, IV^{e} siècle). (C.V.)

MAROT Pierre, « **La Lorraine** », *Le Pays lorrain*, n°4 [octobre-décembre 1999], pp. 287-292.
(Reprise d'un texte paru dans la même revue, en 1926)
Le sens du nom *Lorraine* pose problème sur le plan historique. Au XX^{e}, il s'agit de l'ensemble couvert, grosso modo, par les quatre départements de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges. Cependant, on peut distinguer, dans les époques anciennes, la Lorraine ducale, le Barrois, les Trois-Evêchés et quelques principautés. On sait que l'origine du territoire remonte à la Haute-Lotharingie. L'émiettement politique a suscité toute une série de questions sur l'attribution à la Lorraine de tel ou tel territoire. Par exemple, Metz est-elle une cité lorraine, comme l'affirment plus d'une fois les textes anciens ? Jeanne d'Arc était-elle lorraine de naissance. Le poète Villon la qualifie de *Jehanne la bonne Lorraine*. En fait, les gens du Moyen-âge concevaient la Lorraine comme un ensemble participant de la même culture. Les définitions spécieuses de nombreux historiens du XIX^{e} et les vicissitudes historiques de la Lorraine, amputée de 1871 à 1918, ont contribué à brouiller la signification du mot Lorraine. Il faut donc comprendre la Lorraine en tant que territoire géographique soumis à l'autorité spirituelle des anciens évêques de Toul, Metz et Verdun. (C.V.)

Des guerres

MADELEINE Luce, « **Les Huguenots à Orléans vers 1570** », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, n°117 [décembre 1997], pp. 3-20.
Dans la période troublée de guerres de religion, l'implantation des huguenots à Orléans peut être précisée, quartier par quartier, grâce à une liste établie en 1570. De nombreux ressortissants de la *nation germanique*, c'est à dire de l'Empire de Charles Quint, fréquentent l'Université d'Orléans et parmi eux, nombreux sont les étudiants de confession réformée. La majorité des huguenots habitent dans les quartiers proches de la rive de la Loire. (C.V.)

EURICH Amanda, « **Financer la foi : la fortune privée d'Henri de Navarre au cours des Guerres de Religion** », *Revue de Pau et du Béarn*, n°26 [1999], pp. 9-21.
La question financière est d'importance cruciale pour le parti des nobles huguenots au cours des guerres civiles. Chef de parti, Henri de Navarre a su trouver des sources de financement, ce qui lui a permis de retrouver ses terres et

de devenir roi sous le nom d'Henri IV. Mais il a fort à faire pour réprimer les violences et désordres consécutifs aux Guerres de Religion et pour assurer sa victoire aux prix d'efforts persévérants dans les domaines de la gestion de ses terres, des revenus et de l'administration d'Albret. (C.V.)

ISSARTEL Thierry, « **Les catholiques, les protestants et l'état souverain en Béarn (XVI^{e}-XVII^{e} siècles)** », *Revue de Pau et du Béarn*, n°27 [2000], pp. 25-119.
Le Béarn est l'une des rares régions où le calvinisme a été religion officielle de 1566 à 1620. Comment la tolérance a-t-elle pu progresser ? Quatre périodes sont proposées. De 1566 à 1572, Jeanne d'Albret encourage la prédication protestante tandis que les catholiques organisent la résistance. De 1572 à 1599, apparaît un parti catholique à visée politique et la Ligue subit un échec en Béarn. L'édit de Fontainebleau, en 1599, est un premier pas vers la pacification mais la période 1599-1610 connaît des conflits dus aux ambitions pour la conquête du pouvoir (Gramont, La Force). La quatrième période voit l'affrontement entre catholiques et protestants sur le thème du rattachement ou non du Béarn à la France (1615-1620). L'édit d'Union de 1620 met fin à la situation particulière du Béarn.(C.V.)

GRANDEROUTE Robert, « ***L'Histoire de Henri le Grand* de Madame de Genlis ou des enjeux politiques et religieux d'un récit historique** », *Revue de Pau et du Béarn*, n°26 [1999], pp. 23-41.
En 1815, Madame de Genlis entreprend, au retour d'un exil de plus de 10 ans à la suite de la Révolution, un ouvrage historique sur Henri IV. Mais l'œuvre prend une portée antiphilosophique en raison des tendances politiques et religieuses conservatrices et même après les événements révolutionnaires (au sens propre) de son auteur. Parler de Henri IV permet à Madame de Genlis de réaffirmer son attachement au catholicisme traditionnel et à la monarchie restaurée par les Bourbons. Derrière l'ouvrage d'histoire se dissimule une entreprise à caractère idéologique, malgré le déploiement de toutes les facettes d'une réelle érudition. (C.V.)

HURSTEL Jean, « **A propos d'une croix funéraire de pestiférés (1632) à Morey** », *Le Pays Lorrain*, n°3 [juillet-septembre 1999], pp. 207-210.
La trouvaille d'une croix funéraire à Morey, en 1996, a relancé l'étude de l'épidémie de peste, apparue en 1621 dans le Pays Messin. La maladie se développe dans le duché de Lorraine par vagues successives après 1630. Elle fait disparaître une grande partie de la population (1/6 à Pont-à-Mousson, par exemple). La lutte contre la peste est bien illustrée par l'action du doyen de la faculté de Pont-à-Mousson, Charles Le Pois, mort lui-même en soignant les pestiférés en 1633. Au total, la période de la guerre de Trente Ans a fait disparaître 50% de la population lorraine et 80 villages. (C.V.)

ROESS Daniel, LESER Gérard, « **Inventaire des monuments militaires remarquables de la Première Guerre Mondiale : Stosswihr et Hohrod-Hohrodberg** », *Annuaire de la société d'histoire du Val et de la ville de Munster*, tome LIII [1999], pp. 125-137.
Description des vestiges de constructions diverses datant de la Grande Guerre : inscription sur pierre, lignes de défense, abris de mortiers, abris individuels, pyramide-mausolée, croix d'un ancien cimetière militaire. (C.V.)

Art religieux et artistes

OBERSON Olivier, « **A propos de l'église du prieuré Saint-Jean-l'évangéliste de Trizay** », *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, tome XXV [1999], pp. 19-27.
L'église du prieuré de Trizay (fin XI^{e} - début XII^{e} siècle) offre un plan insolite dans la région. L'édifice, aujourd'hui en ruines, dépendait de l'abbaye bénédictine de la Chaise-Dieu. Il comporte un plan centré octogonal, constitué d'une tour autour de laquelle circule un couloir annulaire donnant accès à l'abside et aux absidioles ainsi qu'à deux chapelles en face de ces dernières. Une comparaison s'impose avec le modèle d'origine byzantine qui a pu être transmis par l'intermédiaire de pèlerins allant en Terre Sainte. Quelques plans d'églises orientales sont proposés : églises Saint-Serge-et-Bacchus de Constantinople (VI^{e} siècle), cathédrale de Bosra en Syrie, église Saint-Vitale de Ravenne. L'érection de l'église de Trizay pose problème : elle est due à l'intervention d'un seigneur local. Devenue église priorale un demi-siècle après, on se demande comment les moines ont pu concilier ce plan sans crypte et sans nef à collatéraux avec leurs besoins liturgiques. (C.V.)

BOUTON Philippe, « **La comète de Ségrie** », *Bulletin de la société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, n° spécial 732 [1997], Le Mans, 1999, pp. 3-12.
Un motif très rare du portail de l'église romane de Ségrie (début XIII^{e} siècle) figure une comète qui pourrait être celle de Haley visible en 1222. Cette représentation prouve le goût archaïsant pour un style roman qui a persisté jusqu'à une date tardive. (C.V.)

HANS-COLLAS Ilona, « **La peinture murale à Toul au Moyen-âge: la cathédrale Saint-Etienne et l'église Saint-Gengoult** », *Etudes Touloises*, n°90 [avril-juin 1999], pp. 5-37.
Les peintures murales de Toul sont difficiles à étudier en raison de la dégradation rapide qu'elles subissent. Des parties ont été récemment redécouvertes, ce qui permet d'esquisser les grandes lignes du programme iconographique originel. La restitution des peintures fournit un reflet des mentalités de l'époque de leur réalisation, entre le XIII^{e} et le XV^{e} siècle dans les édifices de style gothique. (C.V.)

HACHET Michel, « **Musée de Toul : La symbolique du bleu. Le Christ aux outrages au manteau bleu** », *Etudes Touloises*, n° 95 [juillet-septembre 2000], pp. 3-7.
Un tableau du musée de Toul représente un Christ revêtu d'un manteau bleu : c'est une œuvre de l'école rhénane du Nord, datée de la première moitié du XVI^{e} siècle. La scène représente le Christ en proie à la dérision des soldats après son arrestation. La couleur bleue du manteau, substituée à la couleur rouge dont parlent pourtant les Evangiles, pose problème. Un inventaire des exemples de manteau bleu est dressé. Ceux-ci concernent toujours les scènes de dérision du Christ. Après appel à la symbolique des couleurs, on constate que le bleu, dans les milieux populaires, contemporains des œuvres repérées, est lié à l'idée de honte et d'humiliation. Ceci est en opposition à la valeur noble que lui attribuent les aristocrates. Les Capétiens, par exemple, ont choisi le bleu comme couleur du manteau royal. (C.V.)

BERTHOLDI Sylvain, « **L'église d'Uxegney** » , *Annales de la Société d'Emulation du département des Vosges*, n°6 [1988], pp. 43-46.
L'église Saint-Romary d'Uxegney, actuellement édifice assez banal, possédait auparavant une nef du XVI^{e} siècle, comportant trois vaisseaux de trois travées chacun sur plan rectangulaire. Il s'agissait d'une nef de type halle imparfait, c'est-à-dire à vaisseaux échelonnés. Le vaisseau central semble avoir été voûté avec des liernes et tiercerons. La construction appartient au style gothique malgré la date tardive (vers 1550-1560). La reconstruction du clocher en 1706 fut suivie de l'effondrement de celui-ci lors de l'ouragan de 1825. La nef fut donc reconstruite dans le style de la nef-grange en 1827. (C.V.)

DESMONS Jacqueline, « **Croix et calvaires du canton de Châtenois** », *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, n° 11 [1999], pp. 39-51.
Au XVI^{e} siècle, le traitement des personnages des calvaires semble subir l'influence de la peinture flamande. La tête et les extrémités sont souvent disproportionnées. A partir du XVIII^{e}, les proportions anatomiques sont plus fidèles à la réalité. En fait, la facture du XVI^{e} ne correspond pas à une quelconque maladresse. Elle rend compte de l'importance spirituelle des personnages représentés. Au XVIII^{e}, la normalisation traduit une baisse de la ferveur religieuse. Par ailleurs il est possible dans certains cas de repérer dans la production du canton de Châtenois des styles appartenant à plusieurs sculpteurs itinérants. (C.V.)

COUET-LANNES Lucienne, « **Les portes en accolade des églises du XVI^{e} siècle en Béarn** », *Revue de Pau et du Béarn*, n° 26 [1999], pp. 175-197.
En Béarn, l'art gothique triomphe seulement dans la seconde moitié du XV^{e} siècle jusqu'au premier quart du XVI^{e} siècle. Les portes des édifices religieux sont toutes surmontées d'une accolade d'un style particulièrement exubérant et élégant à la fois dans cette région. Sont étudiés les plus beaux exemples de cette architecture : églises de Lembeye, Bielle, Arudy, Sainte-Colome, Nay, Asson, Bruges, Lasseubes, etc. Une parenté stylistique évidente invite à reconnaître dans ces réalisations les savoir-faire d'un même atelier de sculpteurs. (C.V.)

CLOUZET-LLORENS Agnès, « **Les tribunes de bois des églises du Béarn au XVII^{e} et XVIII^{e} siècles** », *Revue de Pau et du Béarn*, n° 27 [2000], pp. 273-304.
Dans les Pyrénées, l'usage des tribunes, galeries surélevées est la conséquence de la séparation des sexes à l'intérieur de l'église. Les femmes sont en bas, les hommes en haut. Un essai de typologie est réalisé : tribunes droites, tribunes en trois parties, assemblées en U, tribunes à plusieurs étages. Le matériau est toujours le bois. La Contre-Réforme catholique a favorisé le réaménagement des églises dans lesquelles l'accroissement sensible de l'affluence requiert une solution pour loger tous les fidèles convenablement. Certaines tribunes peuvent être décorées : sculptures ou panneaux peints avec des scènes d'inspiration biblique. Un bel exemple est présenté à la chapelle Notre-Dame de Lestelle-Betharram. Les tribunes concourent à créer une ambiance chaleureuse au même titre que les autres parties en bois : nef lambrissée, retable du chœur, habillage des fonts baptismaux, chaire, le tout généralement en chêne ou en châtaignier.
En annexe : liste des édifices étudiés avec les ouvrages de menuiserie et photographies des tribunes les plus caractéristiques du Béarn.(C.V.)

VOREAUX Gérard, « **Joseph Gille, dit Provençal : I. Notable de Vandœuvre** », *Le Pays lorrain*, (N° 2, vol. 81, 97^{e} année, juin 2000) ; pp. 77-82.
Etude d'un peintre lorrain né à Nancy (1679-1749), Joseph Gille, auteur des fresques du plafond de l'église Notre-Dame-de-Bonsecours. L'artiste acquiert vite une notoriété et une situation matérielle aisée et devient un propriétaire foncier important avec un domaine au Charmois à Vandœuvre. Il est connu de ses contemporains pour son caractère irascible, fantasque et arrogant. (C.V.)
VOREAUX, Gérard, « **Joseph Gille, dit Provençal : II. Peintre de Notre-Dame-de-Bonsecours** », *Le Pays Lorrain*, n° 3 [septembre 2000], pp. 195-202.
La production de Provençal est mal connue. D'après les œuvres conservées, on décèle dans sa manière une vigueur de dessin, un sens des couleurs, une tendance au maniérisme, un penchant satirique. Malheureusement, il se trouve qu'un grand nombre de ses œuvres a été détruit pour des raisons diverses. C'est le cas notamment des fresques où se voyaient des *perspectives*, genre très en vogue au début du XVIII^{e} siècle. La plus belle œuvre conservée est le décor des voûtes de Notre-Dame-de-Bonsecours, bâtie pour Stanislas dans le goût du baroque d'Europe centrale. Le programme est consacré à l'évocation de la Vierge pour laquelle le Duc ressentait une forte dévotion. L'œuvre composite se situe dans le courant du baroque tardif. Endommagées, plusieurs fois restaurées avec maladresse, les fresques de Bonsecours devraient faire l'objet d'un projet de restauration complète. (C.V.)

STAHL Fabienne, « **Les peintures de Maurice Denis dans l'église de Lapoutroie** », *Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey* n° 18 [1999], pp. 93-107.
Maurice Denis (1870-1943), peintre influencé par le symbolisme de Puvis de Chavannes et l'Art nouveau, membre du mouvement des Nabis et co-fondateur des *Ateliers d'Art Sacré* en 1919, a conçu des fresques sur la vie de Sainte-Odile pour l'église de Lapoutroie, en 1938. Il a prévu quatre panneaux sur des thèmes imposés par le curé de la paroisse dans lesquels il a réussi l'alliance entre le style *néo-primitif* qu'il prônait et la thématique régionaliste (évocation d'un des lieux *où souffle l'esprit*, selon le mot de Barrès). (C.V.)

VION-DELPHIN François, « **Les églises modernes d'Audincourt** », *Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, n° 121 [1998], pp 269-352 : ill.
Groupement de deux monographies: *Audincourt, l'église de l'Immaculée-Conception: une expression du nouvel art sacré des années trente; Audincourt, l'église du Sacré-Cœur, expression d'une foi ardente et musée d'art vivant.*
Audincourt apparaît comme l'un des centres importants de l'architecture religieuse du XX^{e} siècle avec ses deux édifices appartenant à deux périodes fécondes en réalisation, les années 30 et les années 50 (mosaïque de Bazaine, vitraux en dalles de verres de Léger et de Le Moal). De nombreux extraits de revues fournissent des interviews des artistes invités à expliquer leur démarche esthétique. (C.V.)

MONHARDT Denis, « **Les orgues de la vallée de Munster : l'orgue de l'église protestante de Munster (II)** », *Annuaire de la société d'histoire du Val et de la ville de Munster*, tome LIII [1999], pp. 117-123.
Petit historique de la restauration de l'orgue de l'église protestante inaugurée en 1985, avec description des jeux avant et après les travaux. (C.V.)

Divers

PONS Jacques-Léon, « **Sur l'origine du nom de quatre églises orléanaises dédiées à Saint-Pierre : Saint-Pierre-Lentin, Saint-Pierre-Le-Puellier, Saint-Pierre-Empont et Saint-Pierre-Ensentelée** »,
Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, n°105 [décembre 1994], pp. 59-72.
Etude toponymique destinée à montrer la nécessité de ne pas adopter trop rapidement des hypothèses étymologiques au vu d'une simple analogie. Ainsi, au delà des apparences, la démonstration aboutit à une signification inattendue des appellatifs des quatre églises d'Orléans dédiées à Saint-Pierre qui signifient respectivement: Saint-Pierre-*du-Baptistère*, Saint-Pierre-*du-Charnier*, Saint-Pierre-*en-retrait* et Saint-Pierre-*des-Arcs*. La méthode utilisée ici est transposable pour d'autres cas de figure. (C.V.)

SAMUEL Laurent, « **Que s'est-il passé à Haslach en 810 ?** », *L'essor*, n° 188 [2000], pp 3-10.

La genèse du culte de Saint-Florent dans la vallée de la Bruche est encore obscure. Il s'agirait, d'après la tradition, d'un ermite installé à Haslach, devenu ensuite évêque de Strasbourg à l'époque mérovingienne. Cette ancienne installation serait à l'origine de Niederhaslach où existe un prieuré et une collégiale. Cette église abrite les reliques de Saint-Florent qui y ont été transférées sur l'ordre de l'évêque de Strasbourg en 810. Il est délicat de préciser la vie du saint à cause des stéréotypes qui affectent toute hagiographie. Mais on peut penser que la décision de l'Evêque Rachio était motivée par le souci de conforter les prétentions territoriales de l'Evêché dans la Haute Vallée de la Bruche. Les reliques sont utilisées comme une arme au service des pouvoirs temporels. (C.V.)

SCHALLER Hans Martin, « **La piété de l'Empereur Frédéric II de Hohenstaufen** », *Pays d'Alsace*, Cahier varia n° 192 [III – 2000], pp. 3-14.
L'empereur Frédéric II a la réputation d'être un souverain impie, opposé qu'il a été à l'autorité pontificale. En réalité, par-delà cette attitude politique, de nombreux indices montrent qu'il a existé un sentiment de sincère piété dans la personnalité de Frédéric II. Celui-ci a prouvé une attention particulière pour la vie monastique, fondée sur un idéal de pauvreté et de charité, pour les confréries de laïcs pieux ou encore pour les ordres voués aux soins des malades ou des pèlerins. Et ceci que ces ordres soient hospitaliers, templiers ou teutoniques. (C.V.)

Hommages à René TAVENEAUX et à Jean-Charles PICARD

LARCAN Alain, « **René Taveneaux, un grand historien** », *Le Pays Lorrain*, n° 3 [septembre 2000], pp. 163-182.
Grand universitaire, René Taveneaux a passé toute sa carrière à l'université de Nancy. Il est reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes français de l'histoire religieuse, en particulier au XVII^{e} siècle. Ses travaux sur le jansénisme font autorité. René Taveneaux a été aussi rédacteur en chef ou principal rédacteur d'une partie de *l'Encyclopédie illustrée de la Lorraine* en quatre volumes, coéditée par les éditions Serpenoise et les Presses Universitaires de Nancy. En fin d'article, liste des ouvrages, articles et communications de René Taveneaux. (C.V.)

PICARD Jean-Charles, « **Evêques, saints et cités en Italie et en Gaule »,** *Etudes d'Archéologie et d'Histoire*, Collection de l'Ecole française de Rome n° 242 [1998], 493 pages.
Après la mort prématurée de Jean-Charles Picard, ce recueil regroupe un certain nombre d'articles dispersés dans des revues spécialisées et actes des colloques. Ces études ont été organisées autour des thèmes dominants de la recherche de l'auteur : architecture et fonctions des monuments paléochrétiens et du haut moyen âge, sépultures des papes et évêques pendant le haut moyen-âge, cultes des saints et hagiographies de l'Antiquité tardive au IX^{e} siècle, formation des paysages ruraux et citadins pendant le haut moyen-âge. *In fine* bibliographie exhaustive des travaux de Jean-Charles Picard et index des noms de lieux et de personnes. (C.V.)

PICARD, Jean-Charles, « **Les origines du mot paradisus-parvis. Evêques, saints et cités en Italie et en Gaule** », **,** *Etudes d'Archéologie et d'Histoire*, Collection de l'Ecole française de Rome n°242 [1998], pp. 3-30.
Le mot *parvis*, doublet du mot *paradis* a désigné au moyen-âge l'atrium, bordé de portiques (quadriportique) qui précédait parfois l'église. Pourquoi le mot *paradis* a-t-il été attaché à une forme architecturale ? Il est apparu vers le IX^{e} siècle pour désigner le quadriportique de l'ancienne basilique Saint-Pierre du Vatican. On a pensé que c'était la position à l'est de cette structure qui, par analogie avec celle du paradis situé dans l'Orient, a permis cette assimilation. En fait, l'origine de l'appellation proviendrait plutôt de la représentation de *L'Apocalypse* qui figurait sur la mosaïque décorant la façade de l'ancienne basilique depuis le V^{e} siècle. Cette mosaïque faisait allusion à la promesse de la Révélation de Dieu dans toute sa gloire aux élus, dans le Paradis précisément, après le Jugement Dernier. (C.V.)

Précisions bibliographiques concernant le précédent Mémoire des Vosges :

Références dans les anciens Bulletins de la Société Philomatique Vosgienne. Rappelons que tout lecteur intéressé par un article publié par l'Association peut faire une demande de photocopie en s'adressant au secrétariat.

Sages-femmes :
BENOIT Arthur « L'école gratuite d'accouchement de Saint-Dié (1778) », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 64 [1877-1878], pp 61-65.
RONSIN Albert .« Le choix des sages-femmes à Saint-Dié au XVIII^{e} siècle », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 75 [1972], pp 199-206.

Epidémie :
EUDES (Dr), « La diphtérie au 10^{e} BCP en 1881 », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 7 [1881-1882], pp 144-150.
STUTEL (Dr, « Rapport sur l'épidémie de diphtérie et d'angines diphtériques qui a régné à Saint-Dié dans les années 1880 et 1881 », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*,7 [1881-1882], pp 137-144, 2 tables.

Santé publique :
BARDY Henri, « Travaux du conseil d'hygiène et de salubrité de l'arrondissement de Saint-Dié pendant la période de 1870 à 1880 », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 5 [1879-1880], pp 47-110.

Eaux Minérales :
BARDY Henri, « Les eaux minérales de Saint-Dié », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*,13 [1887-1888], pp 5-89.
PIERROT André, « Les eaux minérales de Saint-Dié », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 44 [1929-1930], pp 37-234.
BENOIT Arthur, « Une initiative vosgienne à Saint-Dié à la fin du XVIII^{e} siècle : les cures par l'électricité (1782-1787) », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*,13 [1887-1888], pp 91-101.
CHARDOT Marc, SCHNEIDER André, CORROY Georges, LAMARCHE Maurice, MAUBEUGE Pierre Louis, BILLORET Roger, « Communications de la Journée d'étude de Plombières en partenariat avec l'Académie lorraine des Sciences », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*, 79 [1976], pp 5-99.

Médecine :
THIRION (Dr), « Circulaire d'une empirique à l'époque de la Révolution », *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne*,50 [1937], pp 206-211.

Autres ouvrages du fonds ancien de la bibliothèque de Saint-Dié pouvant intéresser les chercheurs :
POMA Félix, *Essai sur la ville de Bruyères-en-Vosges suivi de topographie de la ville et de l'hospital de Saint-Diey-en-Vosges*, manuscrit du XVIII^{e} siècle [Ms 137].
NICOLAS Pierre François, *Dissertation chimique sur les eaux minérales de Saint-Dié*, Nancy, H Hoener, 1781, 43 p. [EFS 111].

Quelques livres au service des généalogistes

Cette rubrique se veut au service des chercheurs et plus généralement de tous ceux qui ont affaire aux archives historiques.

Ouvrages scientifiques
CABOURDIN Guy, *Les actes notariés : source de l'histoire sociale, XVI^{e} – XIX^{e} siècle, jalons pour une méthodologie des actes notariés sous l'Ancien Régime*, Strasbourg, Istra, 1979.
CABOURDIN Guy, *L'Enregistrement paroissial en Lorraine (XVI^{e} – XVIII^{e} siècles)*, Cluj Napoca, Editura Dacia, 1980.
Cet ouvrage étant plus difficile à trouver, sa cote à la Bibliothèque Municipale de Nancy est 82175.

Manuels pratiques
ARCHASSAL Pierre-Valéry, *L'ABCdaire de la généalogie*, Paris, Flammarion, 2000.
BONTEMPS Daniel, BONTEMPS-LITIQUE Martine, *Les noms de famille en Lorraine*, Paris, Archives et culture, 1999.
DUBOURGUEY Christian, *À la recherche de vos ancêtres : guide pratique de généalogie*, Paris, Flammarion, 1999.
MALÉTRAS Daniel, DUPASSAGE Yves, *Manuel pratique de la généalogie*, Paris, Hachette, 1999.

Quelques notions concernant les vieux cultes

Certains articles de cette revue font référence à d'anciens cultes dont les rites et les croyances ont marqué notre région de leurs traces. Quelques traits caractéristiques de leur mythologie ont été conservés dans des légendes, remises au goût du jour à la fin du dix-neuvième siècle. Ils ont aussi laissé leur empreinte sur certains rochers qui frappent encore les imaginations.

Les Vosges conservent les marques des vieux cultes germano-nordiques qui forment une trame légendaire conservée par la mémoire collective. Très souvent leurs réminiscences trop prégnantes sont venues perturber la rationalité des recherches historiques locales. A vrai dire, on ne sait plus très bien à quel saint se vouer : ce site est-il gaulois, voire celte, ou germain ? néolithique, protohistorique ou historique ?

Pendant un certain temps, la solution choisie a été d'englober le tout sous le qualificatif général d'indo-européen. Au cours des années 1960, les travaux remarquables de Georges DUMÉZIL ont permis d'opter pour cette solution commode car globalisante.

Une mythologie originale qui ne peut être rattachée au seul fonds indo-européen

Certes les Germains sont à coup sûr des Indo-Européens. Leurs parlers appartiennent à ce fonds linguistique commun, né aux confins de l'Asie et de l'Europe. Ils ont pris possession de leur domaine par vagues successives à partir du troisième millénaire avant J.-C..

Cependant les travaux récents de Régis BOYER montrent que les Germains sont véritablement originaux [1]. Leurs croyances se sont approprié divers fonds autochtones très mal connus mais spécifiques. Il est donc impossible d'interpréter leur religion en fonction d'une grille strictement dumézilienne. La mythologie germanique ne peut donc en aucun cas être systématiquement qualifiée d'indo-européenne.

On ne peut même pas parler de religion mais d'un ensemble de mythes et de rites que seule une approche diachronique permet d'articuler. Il est surprenant de voir que le vocable *religion* n'existe pas. Les Germains parlent de *pratique*, de *coutume*. Ils connaissent aussi les mots *foi*, *croire*, *adorer*.

Pour essayer de comprendre leur mythologie, il faut partir de l'idée qu'ils vivent dans les régions froides des latitudes élevées. Les mots *soleil*, *eau* et *terre* prennent une importance particulière dans leur vision quotidienne d'un monde dans lequel la notion de *survie* a conservé toute sa valeur.

Un culte voué aux forces naturelles personnifiées sous la forme de géants et de nains

Ce sont ces êtres qui sont à l'origine du monde. Ils sont les gardiens de la mémoire originelle qui rappelle une humanité née du chaos. La conjonction des idées de force, de violence et d'énergie a permis le passage vers la vie organisée.

Les géants sont des entités solaires divinisées. Leur prototype est le forgeron merveilleux Völundr-Weland [2]. Il est à l'origine de la figure héroïque de Siegfried. A l'opposée, les nains sont des êtres telluriques qui appartiennent au monde de la nuit. Ennemis de la lumière, ils vivent dans des cavernes et sont considérés comme les gardiens de l'Au-delà. Ils correspondent sans doute aux esprits des morts. Ce sont eux qui forment les démons des légendes.

Géants et nains forment la base des rites magiques et ésotériques propres aux tribus nomades de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs.

L'âge du fer voit la confirmation de l'appareil structural d'une religion fondée sur de nombreux mythes

En Scandinavie et au Danemark, de –1200 à – 400, apparaissent les éléments d'un culte solaire en lien avec des rites de fécondité. Il s'exprime par de nombreuses gravures sur les rochers et représentations de cupules, disques, svastikas. Les multiples bateaux ou chevaux héliophores confirment l'existence de rituels d'opposition. Un culte du jour et de l'été s'oppose à un culte nocturne et hivernal. Ils sont incarnés par des couples d'entités divines. Nombre de sites naturels sont investis d'un caractère magique : les sources et les puits sacrificiels, les étangs et les bourbiers. Les pétroglyphes représentent des scènes rituelles, des masques ou des empreintes de pieds.

A cet ensemble s'ajoute le culte de la Terre-Mère qui est à relier aux notions fondamentales de fertilité et de fécondité. On peut parler d'un paganisme germano-nordique d'inspiration naturelle voire naturaliste. A la fin de l'âge de fer, avec les apports celtiques, romains et germaniques continentaux, le monde divin des Germains s'anthropomorphise et s'individualise, calquant la société des hommes.

Parmi les dieux ases, le personnage marquant est le magicien Ódinn, lié aux thèmes

solaire et liquide. Avec des fonctions psychopompes, cette entité divine doit être aussi rattachée au culte des morts.

La royauté sacrée

Pour les Germains, le roi est le garant de tous ces idéaux magiques et agraires. Représentatif du thème solaire fondamental, il est un personnage sacré avant d'être un guerrier. Il est responsable de la prospérité de l'année-récolte et de la paix nécessaire aux travaux agraires.

En cas d'échec, le roi est personnellement sacrifié. Dans le cas contraire, après sa mort, son corps est démembré afin de fournir un certain nombre de reliques propitiatoires.

Ce sont ces différents thèmes qui se retrouvent dans certaines légendes, comme les Chasses infernales. Elles précèdent la saint Georges, au début du printemps. Les troupes de monstres, c'est-à-dire les âmes des morts qui n'ont pas connu le rachat, sont conduites par un roi déchu. Nous comprenons maintenant pourquoi. Leur apparition suivie de leur défaite marque l'échec de l'hiver. Il s'agit d'une fonction agraire propitiatoire, destinée à favoriser une nouvelle année-récolte.

L'Eglise a ainsi réussi à rendre acceptables les vieux mythes germano-nordiques. Dans les Vosges, c'est un saint Georges qui brise l'élan de la troupe infernale. Ailleurs ce sera plutôt saint Michel. Quoi qu'il en soit on aura compris pourquoi les ducs de Lorraine tiennent autant à leur saint protecteur. Lors de leur intronisation, ils baisent la châsse contenant le *cuyssot Monsieur Saint Georges*. La relique provient bien évidemment du démembrement d'un roi bienfaiteur.

Pentacle solaire en terre cuite destiné à protéger bêtes et étables, période gallo-romaine probable.
(taille : 10,1 x 9,7 cm)

(Cliché H. Claudon.)

NDLR

1 Régis BOYER est le spécialiste des langues, littérature et civilisation scandinaves à l'Université de Paris IV-Sorbonne.

2 Le Dédale ou l'Icare des mythologies méditerranéennes.

Notes

BOYER R., *Yggdrasill. La religion des anciens Scandinaves,* Payot, Paris, 1981, 2e éd. 1992.

BOYER R. & LOT-FALCK E., *Les Religions de l'Europe du Nord,* Fayard, Paris, 1974, éd. Rev. 1ère partie sous le titre : *L'Edda poétique,* ibid., 1992.

DEROLEZ R. L. M., *Les Dieux et la religion des Germains,* Payot, Paris, 1962

DE VRIES J., *Altgermanische Religionsgeschichte, vol.* I et II, 2e éd., Berlin, 1956-1957.

DUMEZIL G., *Les Dieux des Germains,* P.U.F., Paris, 1959.

STROM F., *Nordisk Hedendom. Tro och sed i förkristen tid.,* Göteborg, 1961.

Bibliographie

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Damien Parmentier, directeur du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, vice-président de la Société Philomatique Vosgienne.
Docteur en histoire et civilisations européennes, ses centres d'intérêt portent sur l'histoire économique et religieuse de la vallée de la haute Meurthe au moyen âge.

Jean-Claude Diedler, professeur au lycée de Bruyères, paléographe.
Docteur en histoire sociale, ses recherches portent sur la mentalité des anciennes populations rurales en Lorraine du XV^e au XVII^e siècles.

Yann Prouillet, militaire de carrière, co-directeur de la commission *Temps de guerre* de la Société Philomatique Vosgienne.
Spécialiste de la Première guerre mondiale, il étudie particulièrement la production littéraire s'y rapportant.

Jean-Claude Fombaron, instituteur, président de la Société Philomatique Vosgienne.
Spécialiste de l'histoire populaire du XIX^e siècle et du début du XX^e, il étudie particulièrement la période 1870 - 1918 (frontière franco-allemande de 1871, contrebande, aspects inédits de la Grande Guerre dans l'Est...).
En tant qu'auteur, il collabore à de nombreuses revues d'histoire régionale. Il est aussi président du Cercle Cartophile vosgien et d'une radio locale.

Thierry Choserot, médecin généraliste, trésorier de la Société Philomatique Vosgienne.
Ses centres d'intérêts portent sur la préhistoire, la protohistoire, la numismatique dans la vallée de la haute Meurthe.

René Revert, membre du bureau de la Société Philomatique Vosgienne.
Il mène des recherches sur la production des anciennes faïenceries de l'Est de la France. Il a mis au point une méthode comparative qui permet d'attribuer une origine à certains produits céramiques, jusqu'à présent non identifiés.

Hervé Antoine, à la recherche d'emploi, secrétaire de la Société Philomatique Vosgienne.
Après des études d'ingénieur-chimiste (ENSCMu,1989) et une spécialisation dans le domaine des matériaux polymères, il étudie le patrimoine des Vosges et s'applique à définir l'identité des populations montagnardes.

Jacqueline Rittre, membre du bureau de la Société Philomatique Vosgienne.
Son domaine de recherche concerne l'idée que les anciens se faisaient des fleurs et plus généralement des plantes.

Pierre Colin, professeur de mathématiques au lycée Jules Ferry de Saint-Dié, vice-président de la Société Philomatique Vosgienne.
Docteur ès Lettres et Sciences Humaines, ses recherches portent sur l'ethnographie et la linguistique romane. Pour l'Administration à titre bénévole, il reconstitue l'Etat civil de Saint-Dié-des-Vosges de l'an XI à 1944.

Claude Viry, professeur-documentaliste, membre du comité de rédaction de la revue *Inter-CDI.*
Licencié en histoire, ses centres d'intérêt sont l'archéologie, l'histoire des civilisations anciennes et médiévales et la géographie humaine. Il a participé à des chantiers de fouilles.

Si vous souhaitez contacter l'un de ces auteurs, écrivez à la Société Philomatique Vosgienne.

La Société Philomatique Vosgienne

Depuis 1875, la Société Philomatique Vosgienne regroupe des chercheurs, des amateurs d'histoire locale et plus généralement toutes les personnes sensibilisées par le patrimoine vosgien.

Commissions et groupe de travail.

- **Commission Patois** : Aspects des parlers locaux jusqu'à la fin de la civilisation de l'attelage.
- **Commission Rénovation et Patrimoine :** Edition de la Lettre du Bulletin, cycle de miniconférences dans les communes, actions pédagogiques et défense active du patrimoine, réflexion sur le fonctionnement de l'association (statut de notre Société, participation des membres et contribution des correspondants locaux...), organisation de rencontres et études menées conjointement avec les sociétés savantes correspondantes.
- **Commission Temps de Guerre** : Etudes approfondies des périodes 1914-18 et 1939-45, collecte et édition de documents inédits.
- **Commission des Petits Monuments** en liaison avec l'Inventaire des richesses artistiques de Lorraine et le Musée de Saint-Dié.
- **Commission Faïences et Céramiques** : Techniques et productions, entreprises et personnels, historique de sites industriels lorrains de 1750 à 1880, expositions.
- **Prospection et connaissance des sites anciens et des voies de communication,** toponymie.
- **Commission Croyances et Religions**.
- **Paléographie** : Aspects de l'écriture du français du XVI^{e} et initiation à la lecture de documents d'archives du début de l'époque moderne.
- **Comité de lecture des revues** : Valorisation des articles et constitution de deux fichiers principaux : « Histoire générale et archéologie », « Sciences de la nature ».
- **Commission Cultures et Techniques** : Savoirs et techniques de l'époque moderne, Aspects d'ethnoscience, 1830-1880.
- **Section numismatique** : Valorisation des collections locales. Exposition : *Des monnaies et des hommes, 2000 ans d'histoire*.

Ce numéro de Mémoire des Vosges, a été tiré à 600 exemplaires
Achevé d'imprimer le 11 Avril 2001
Imprimerie Kruch, 88110 Raon-l'Etape

Dépot légal 2ème trimestre 2001
N° ISSN en cours

Vous trouverez dans le numéro 3 de Mémoire des Vosges

Le prochain *Mémoire des Vosges* est un volume de « Mélanges ». Le lecteur y trouvera entre autres des articles de fond de :

- Jean-Claude FOMBARON sur des affaires de faux-monnayeurs, en 1893, 1901 et 1909, à Saint-Dié et Wisembach.
- Damien PARMENTIER sur le Saint-Dié du quatorzième siècle, révélé par les fouilles archéologiques de l'année 2000. L'article met en parallèle les anciens plans de la ville et les résultats des fouilles.
- Maurice POIGNON sur les naissances illégitimes enregistrées dans les bailliages de Saint-Dié et de Bruyères au XVIII^{e} siècle. Le généalogiste trouvera son compte dans les listes de noms publiées.
- Albert RONSIN sur la première carte routière murale d'Europe, publiée à Saint-Dié en 1511. Le lecteur y trouvera le rappel des différentes cartes dressées par WALDSEEMÜLLER, chanoine de l'Eglise de Saint-Dié entre 1506 et 1511.

CHASSE SAUVAGE ET MESNIE HELLEQUIN DANS LA RÉGION DE SAINT-DIÉ
Entre mythe et réalité, l'histoire du prévôt Mathieu (1178-1217) — Damien Parmentier — p 6

MÉMOIRE COLLECTIVE ET VIEUX CULTES VOSGIENS
La source du Durbion à l'Aurichapelle — Jean-Claude Diedler — p 9

LES DIFFÉRENTES APPROCHES DE LA MORT MILITAIRE
Aspects de la Grande Guerre sur le front des Vosges (1914 – 1918) — Yann Prouillet — p 12

CHRONIQUES DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
L'art tumulaire bavarois sur le front des Vosges (1914 - 1918) — Jean-Claude Fombaron — p 17

LO VIÉ MOTÉ DI JOEY
La vieille église des Juifs de Robache — Thierry Choserot — p 21

BÉNITIERS DE CHEVET DE RAMBERVILLERS — René Revert — p 29

PÈLERINAGES ET DÉVOTIONS DANS LA VALLÉE DE LA FAVE
AU DÉBUT DU SIÈCLE DERNIER
Aller prier pour les deux cochons d'hiver — Hervé Antoine — p 31

UNE TRANCHE DE LA VIE D'AUTREFOIS À BEULAY
La mort du pouhhé, le cochon vosgien — Hervé Antoine — p 35

HISTOIRES DE NATURE : LE BUIS
Une plante aux racines profondes — Jean-Claude Diedler et Jacqueline Rittre — p 38

LA NAISSANCE D'UN MYTHE
À propos de l'ex-voto du comte de La Rosée, au hameau de la Planchette — Jean-Claude Fombaron — p 42

LA ROUTE DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE DANS LES VOSGES — Pierre Colin — p 44